

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION 2014



AVANT-PROPOS

Nous avons souhaité placer le rapport d'activité 2014 dans une perspective plus large que celle de l'annualité et revenir sur l'évolution de l'activité des bibliothèques de l'université durant les quatre ou cinq dernières années. En effet, il nous a semblé que nombre de projets et chantiers qui y ont été menés s'inscrivent dans un temps plus long et en parler pour en analyser les effets produits n'a de sens qu'en tenant compte de cette réalité.

Il en va ainsi des évolutions constatées depuis plusieurs années de l'usage que les étudiants font de leur bibliothèque et de la documentation, de l'importance croissante du numérique, de l'impact des politiques éditoriales sur les achats documentaires ou bien encore des attentes de la communauté universitaire en termes de qualité de service, d'accueil, de confort et d'équipement.

Dans ce contexte très mouvant, l'activité des bibliothèques dépend fortement dépendante des mutations qui caractérisent le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et nous avons essayé de conduire une politique documentaire qui s'adapte à ces changements tout en considérant que les missions classiques des bibliothèques - *à savoir la gestion, la conservation et la mise à disposition des collections* - restent au cœur de notre action.

Travailler en réseau, contribuer activement aux projets que porte l'Université, accueillir d'autres publics, proposer un accompagnement personnalisé aux étudiants, élargir les compétences des personnels, caractérisent les lignes de force de notre démarche.

Ce rapport rend hommage au travail de toute une équipe, toutes catégories et filières confondues, de la bibliothèque universitaire, des bibliothèques d'UFR et de département sans oublier la Présidence et les divers services de l'Université qui nous ont accompagnés tout au long de l'année. Merci à tous.

Evelyne DIECKHOFF

Directrice du SCD

TABLE DES MATIERES

1- Les services : l'usager au centre des missions de la bibliothèque	4
1.1 Qui sont nos usagers ?.....	4
1.1.1 Des horaires d'ouverture étendus pour plus d'un million d'entrées annuelles.....	4
1.1.2. Les usagers de la bibliothèque.....	7
1.2 Le prêt, la consultation sur place et à distance.....	12
1.2.1 Des prêts en augmentation.....	12
1.2.2 La répartition des prêts par discipline.....	13
1.2.3 L'évolution de l'activité de prêt au long de l'année universitaire.....	13
1.2.4 La répartition des prêts en fonction des catégories de lecteurs.....	14
1.2.5 Le prêt dans les bibliothèques d'UFR.....	15
1.2.6 La consultation des documents en magasin.....	17
1.2.7 Le Prêt Entre Bibliothèques.....	18
1.2.8 La consultation à distance : l'usage de la documentation électronique.....	20
1.3 Un meilleur accueil à la bibliothèque.....	27
1.3.1 L'enquête LIBQUAL et la bibliothèque 'troisième lieu'.....	27
1.3.2 La rénovation des salles de lecture.....	28
1.3.3 Un équipement informatique renouvelé.....	33
1.3.4 La rénovation de l'espace de reprographie.....	34
1.3.5 Le projet de Centre de Ressources et de Culture Numériques (CRCN).....	35
1.4 L'accueil à distance : l'évolution des services numériques.....	37
1.4.1 Le portail documentaire.....	37
1.4.2 La communication avec les usagers en ligne : sites internet, blog, Rue des Facs.....	39
1.4.3 Un premier bilan des pratiques de recherche des usagers à distance.....	40
1.5 Un accompagnement sur mesure.....	43
1.5.1. Vers une offre diversifiée.....	43
1.5.2 L'offre de formation en premier cycle : l'arrivée des Grands Repères.....	45
1.5.3 Les services aux chercheurs et aux étudiants de niveau recherche.....	47
1.5.4 L'accueil de publics variés.....	51
1.6 Un service de communication renforcé.....	52
2- L'offre documentaire : vers une coexistence harmonieuse du papier et de l'électronique	58
2.1. Un budget documentaire stable qui fait une place croissante au numérique.....	58
2.2 Documentation papier : la qualité de l'offre documentaire préservée.....	60

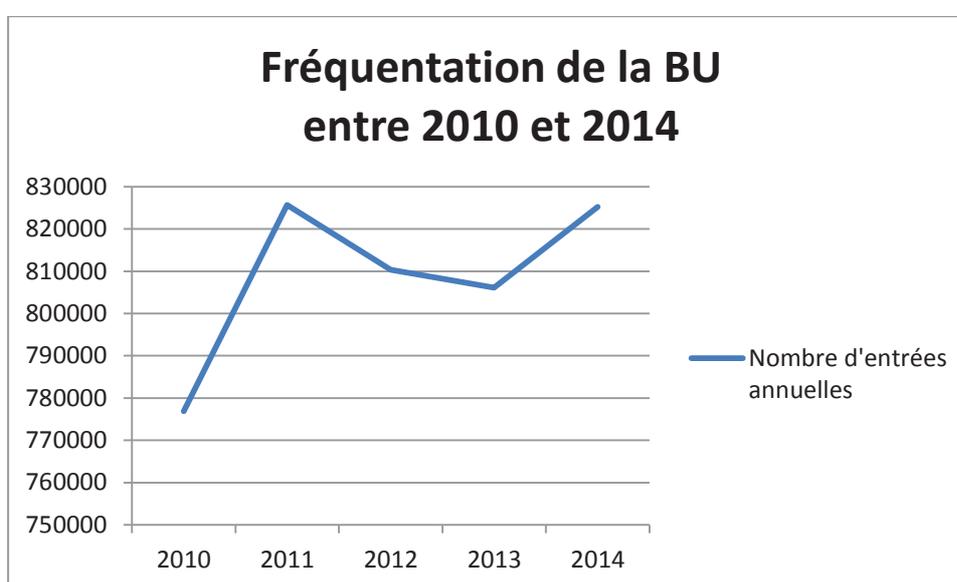
2.2.1 Monographies papier : des collections remodelées	60
2.2.2 Périodiques : le recul du papier face aux abonnements électroniques.....	63
2.3 La conquête de la documentation électronique.....	65
2.3.1 La forte croissance des périodiques électroniques.....	65
2.3.2 Les thèses : le passage au dépôt électronique.....	68
2.3.3 L'affirmation des bases de données.....	70
2.3.4 L'arrivée discrète du livre électronique.....	72
2.3.5 Les documents audio-visuels	75
2.4 Quels contenus pour quels supports ? Un enjeu de politique documentaire	75
2.4.1 Une offre diversifiée mais pas toujours lisible.....	75
2.4.2 Collections papier : des principes de conservation renouvelés.....	76
2.4.3 L'actualisation des plans de développement des collections.....	80
3- Les moyens.....	82
3.1 L'intégration des services et des procédures de travail.....	82
3.2 Ressources humaines.....	83
3.2.1 Postes budgétaires.....	83
3.2.2 Bilan social	83
3.3 Formation du personnel	86
3.3.1 Bilan chiffré.....	87
3.3.2 Les axes à développer.....	88
3.4 Budget.....	89
3.4.1 Les recettes	89
3.4.2. Les dépenses	90
3.5 Infrastructures.....	92
Organigramme du SCD – Mai 2015	94
Carte des bibliothèques d'UFR	95
DONNÉES CHIFFRÉES.....	96
1. Le personnel	96
2. Le budget.....	102
CHIFFRES CLÉS 2010-2014.....	105

1-LES SERVICES : L'USAGER AU CENTRE DES MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

1.1 QUI SONT NOS USAGERS ?

1.1.1 DES HORAIRES D'OUVERTURE ETENDUS POUR PLUS D'UN MILLION D'ENTREES ANNUELLES

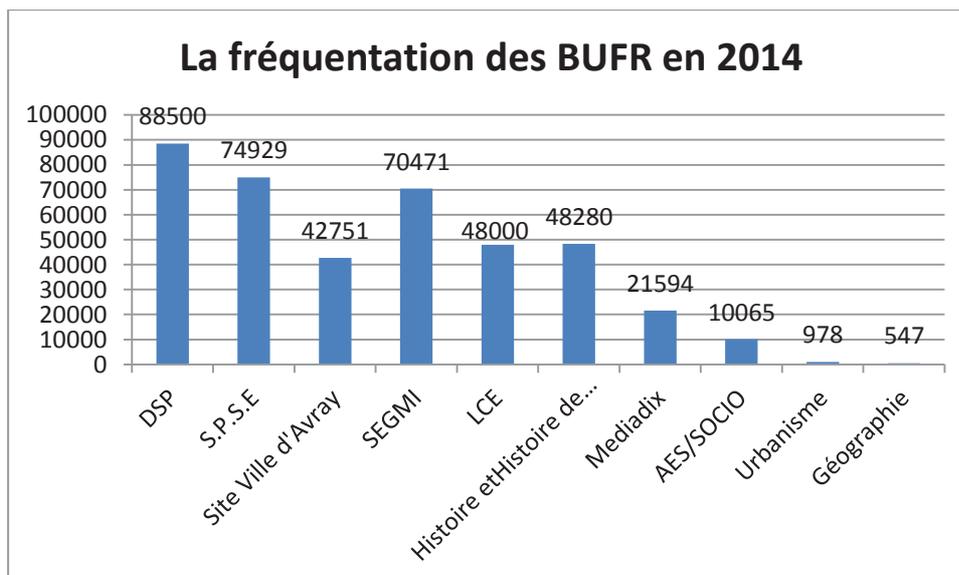
Durant les cinq dernières années, la fréquentation de la bibliothèque universitaire s'est accrue de 6, 2 %.



Cette augmentation est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs.

D'une part l'effectif global de l'université a augmenté de 8,7 % sur la même période, passant de 31 664 à 34 415 inscrits, ce qui accroît mécaniquement la fréquentation de la bibliothèque. Si on ajoute à ces chiffres de fréquentation ceux des bibliothèques d'UFR, qui est d'environ 410 000 entrées en 2014, le Service Commun de Documentation totalise plus d'un million d'entrées annuelles (1 235 194 en 2014).

Il est difficile de proposer une analyse de l'évolution de la fréquentation des BUFR du fait des difficultés qu'ont certaines d'entre elles à garantir une ouverture régulière de la structure et du manque de fiabilité de certains chiffres collectés les années précédentes. Il apparaît toutefois raisonnable de penser que la fréquentation en BUFR a baissé sur les trois dernières années avec cependant un accroissement de la fréquentation des BUFR intégrées et de SEGMI en 2013 sans doute lié à l'accroissement des horaires d'ouverture, à la modernisation des espaces et à l'extension des services rendus.

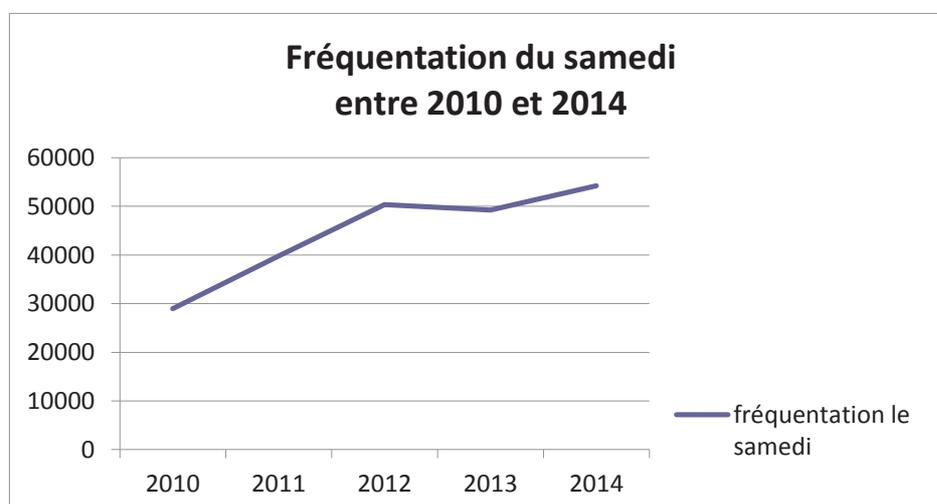


L'extension des horaires d'ouverture

La bibliothèque universitaire a progressivement étendu ses horaires d'ouverture pour mieux s'adapter aux habitudes de travail des usagers, passant de 58 h d'ouverture hebdomadaires en 2010 à 65 h 30 depuis 2013.

Horaires	Horaires semaines	samedi	Total hebdomadaire	Horaires vacances universitaires
Oct 2010	9h-19h	10h-18h	58h	9h-18h
Oct 2011	8h30-19h (lundi à 20h)	10h-18h	61h30	9h-18h
Oct 2012	8h30-20h	10h-18h	65h30	9h-18h
Oct 2014	8h30-20h	10h-18h	65h30	9h-18h à Noël et e février, 8h30-20h au printemps

La progression de la fréquentation est encore plus nette pour le samedi, avec une augmentation des entrées de 87 % entre 2010 et 2014.



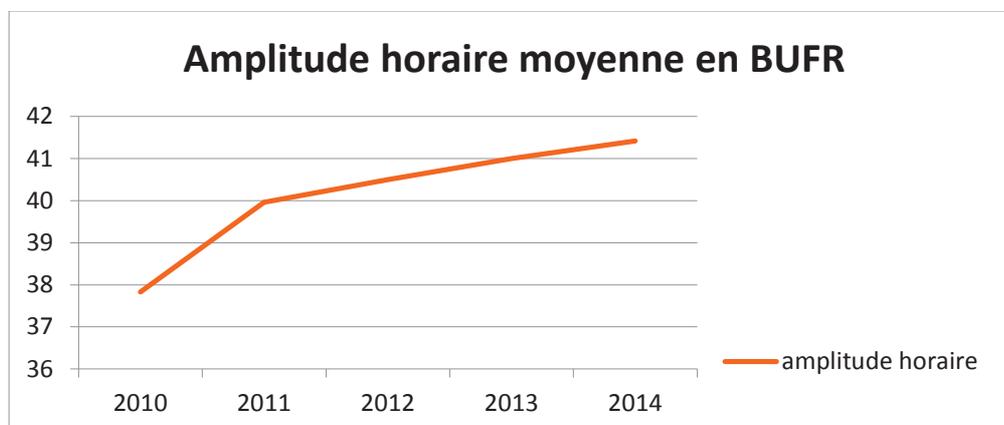
Ajoutons qu'à partir de la rentrée 2010, la bibliothèque a augmenté de deux heures son amplitude horaire ce jour-là, ouvrant non plus jusqu'à 16 h mais jusqu'à 18 h. La progression de fréquentation est notable à partir de cette extension d'horaire.

Il convient de préciser que l'ouverture de la bibliothèque de 19 h à 20 h se fait sur la base du volontariat pour les personnels des catégories B et C, seuls les conservateurs et bibliothécaires sont tenus d'assurer des 'soirées' par roulement. Par ailleurs, la bibliothèque a fait évoluer les tâches et les horaires des moniteurs étudiants. Affectés à certains services, ils étaient employés presque en permanence à la vidéothèque avant son déménagement. Le SCD a décidé de concentrer les heures de monitorat aux moments où nous manquons le plus de personnel : en soirée et le samedi. Le personnel assure ainsi le service public à la vidéothèque de 9h à 17h en semaine. Les moniteurs sont principalement en poste à partir de 17h et le samedi.

Pendant l'année universitaire 2013-2014, 7 moniteurs ont assuré 45 heures de service public dans la semaine et 16 h 15 le samedi, ce qui fait un total de 51h15 par semaine hors période de vacances. Les moniteurs effectuent du rangement et du service public aux postes de retour ou dans les salles.

Dans les BUFR

En cinq ans, l'amplitude d'ouverture moyenne sur l'ensemble du réseau des BUFR est passée de 38 heures hebdomadaires à 41,5 heures. Le recours aux moniteurs étudiants et l'implication croissante du personnel de ce réseau a en effet permis de faire de l'ouverture des BUFR une véritable priorité. Il faut souligner les efforts consentis par la bibliothèque de l'UFR SPSE, de l'UFR SEGMI et de l'UFR DSP pour accueillir plus longtemps les étudiants. Mais d'importantes disparités demeurent et ce constat ne doit pas masquer la nécessité de poursuivre la réflexion concernant la mutualisation de certains moyens par le regroupement, par exemple, de structures proches. En 2014, la bibliothèque de Lettres, qui n'était plus ouverte au public depuis plusieurs années, a ainsi pu être ouverte à partir du mois de novembre par des moniteurs étudiants encadrés par le responsable de la BUFR de philosophie, toute proche.



Amplitude horaire hebdomadaire					
	2010	2011	2012	2013	2014
Lettres et sciences du langage	50	50	50	50	24
Philo	30	30	30	30	30
DSP	40	44	44	44	44
S.P.S.E	46,5	46,5	47,5	47,5	47,5
Site Ville d'Avray	45	50	50	50	50
Aménagement et Urbanisme	27	30	30	35	35
Cartothèque de Géographie	29	33	28	25	36
SEGMI	47,5	50	52,5	52,5	52,5
LCE	40	44	44	45	45
Histoire et Histoire de l'art	40	40	40	40	40
Aes/socio	32	35	40	43	43
Mediadix	50	50	50	50	50
Moyenne du réseau	38	40	40,5	41	41,5

Ajoutons que la récente modification du calendrier universitaire a eu des conséquences sur la fréquentation des bibliothèques. En 2014, la deuxième session d'examens a été avancée aux mois de juin-juillet et la rentrée universitaire a eu lieu deux semaines plus tôt avec le début des cours le 15 septembre. Les étudiants ont dorénavant une semaine de vacances à la Toussaint. En conséquence, la fréquentation au mois de septembre 2014 était de 37 % supérieure à celle du mois de septembre 2013. Au contraire, en octobre 2014, la fréquentation a baissé de 8 % par rapport à 2013, en raison de la mise en place d'une semaine de vacances à la Toussaint.

Une remarque s'impose en conclusion de cette analyse : si l'augmentation de la fréquentation des bibliothèques suit l'évolution des effectifs de l'université, ce sont bien des mesures volontaristes comme l'extension des horaires d'ouverture qui ont permis l'accroissement significatif des entrées en étendant les plages de travail, au plus près du rythme des usagers, à la BU comme en BUFR.

1.1.2. LES USAGERS DE LA BIBLIOTHEQUE

Si les effectifs de l'université ont augmenté de 8,7 % en 5 ans, les lecteurs actifs à la bibliothèque, c'est-à-dire ayant effectué au moins un prêt dans l'année, ont progressé de 15 %, passant de 16 000 en 2010 à 18 452 en 2014.

Il nous semble au passage nécessaire de s'interroger sur la pertinence de la notion de lecteur actif en 2014. En effet, le développement des ressources électroniques a suscité depuis quelques années un lectorat à distance qui ne franchit pas ou peu les portes des salles de lecture, n'empruntent pas ou peu d'ouvrages mais téléchargent des articles ou consultent des e-books et des bases de données. Plus de 2 millions de

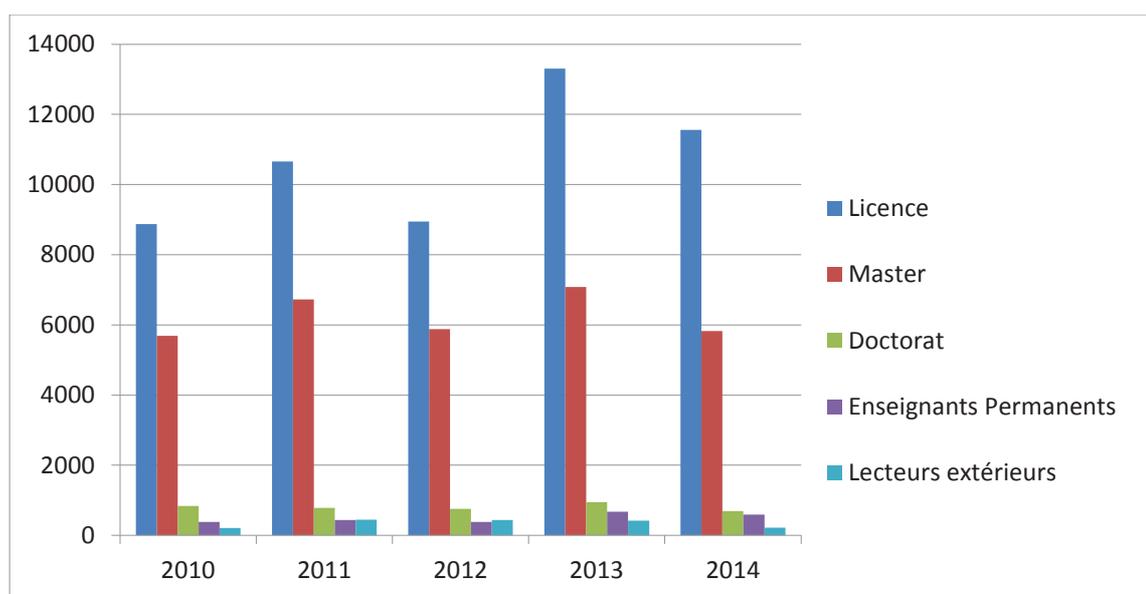
recherches ont été effectuées sur la seule année 2014 à partir du portail documentaire. Ces usagers sont des lecteurs tout aussi actifs que les lecteurs traditionnels et doivent être pris en compte, même si les statistiques ne permettent pas d'identifier les usagers « mixtes » qui se rendent physiquement à la bibliothèque tout en utilisant les ressources à distance, des usagers ne fréquentant pas le campus qui ont recours exclusivement aux ressources électroniques.

Des licences et masters toujours plus présents

L'évolution du lectorat actif de la BU est en dents de scie. Le lectorat se maintient globalement à un niveau d'activité assez élevé.

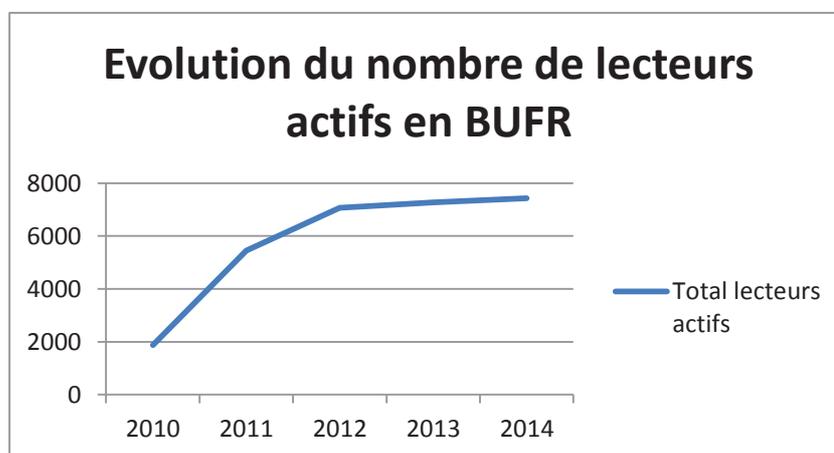
	2010	2011	2012	2013	2014
Licence	8874	10652	8949	13302	11556
Master	5690	6729	5876	7085	5823
Doctorat	841	783	760	950	692
Enseignants	380	440	383	671	592
Lecteurs extérieurs	215	449	439	419	219
Total lecteurs actifs	16000	20073	17653	23361	18452

Évolution du lectorat actif à la BU de 2010 à 2014

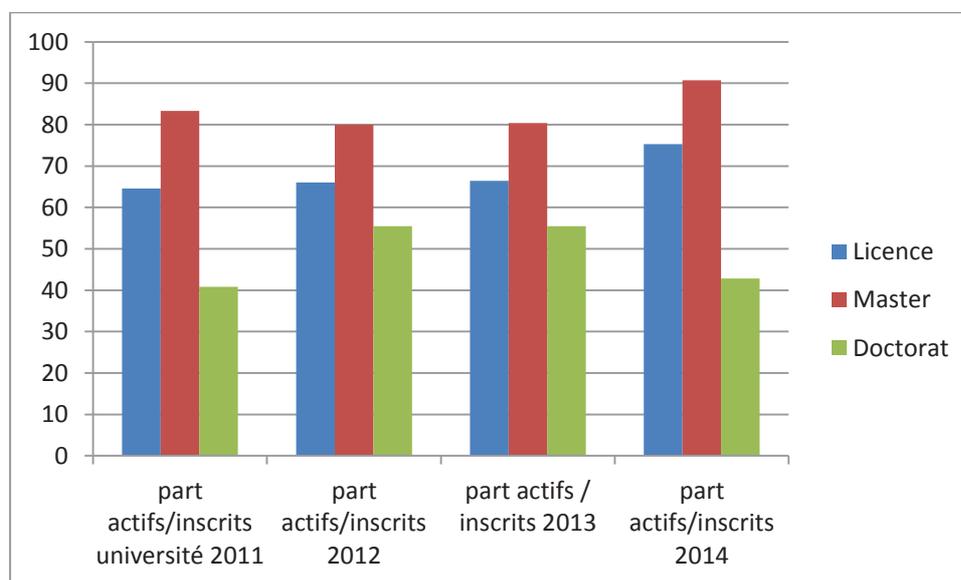


Évolution du lectorat actif à la BU de 2010 à 2014

En BUFR, en revanche, le nombre de lecteurs actifs est en progression constante à mesure que le nombre de BUFR pratiquant le prêt informatisé augmente et que le taux de signalement des documents au catalogue s'améliore. Ainsi, au cours de l'année 2010, 4 BUFR ont informatisé leurs prêts, le chiffre de cette année ne reflète donc qu'une activité partielle. Il est relativement stable depuis 2012.



Si l'on veut mieux connaître l'évolution de nos publics, il faut s'intéresser à la proportion de lecteurs actifs par niveau d'étude. Les évolutions sont contrastées :

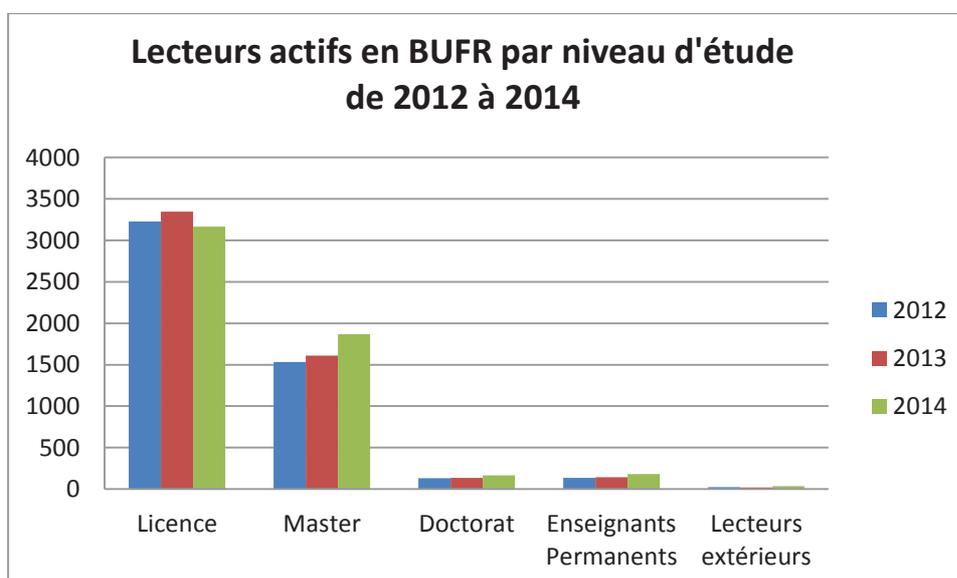


Proportion des lecteurs actifs par niveau d'étude

Nous constatons une remarquable progression de l'activité des étudiants en licence et master en 2014. 75,3 % des étudiants inscrits en licence à l'université ont emprunté au moins une fois un document dans l'une des bibliothèques du SCD au cours de l'année 2014 et ce taux atteint les 90,7 % en master. En revanche, la part d'étudiants actifs en doctorat qui s'était stabilisée à 55,5 % en 2012-2013 est redescendue à 42,8 %

en 2014, signe de la difficulté de la bibliothèque universitaire à fidéliser les publics de niveau recherche.

En BUFR, les chiffres sont sans appel :



Le lectorat des BUFR est lui aussi principalement constitué d'étudiants de Licence. Ces petites bibliothèques sont souvent les seules que fréquentent les primo-arrivants : ils apprécient la proximité de ces lieux d'étude avec leurs lieux de cours et ont l'assurance d'y trouver la documentation prescrite par leurs enseignants. Mais on remarque également que les BUFR sont de plus en plus prisées par les masters, les doctorants, les enseignants chercheurs et les étudiants préparant les concours, qui y bénéficient souvent de conditions de travail privilégiées : espaces de travail, horaires adaptés, postes informatiques dédiés et même salle de visio-conférence. Par ailleurs, les BUFR mettent à la disposition des étudiants les collections de mémoires, ce qui fait d'elles des lieux incontournables de travail pour les étudiants de masters.

Si l'on compare l'évolution du lectorat actif à la BU et en BUFR, on remarque une augmentation régulière des étudiants de master qui ont emprunté au moins un livre en BUFR alors que ce lectorat a été moins actif à la BU en 2014. On remarque la même tendance en ce qui concerne les doctorants. Ceci montre que le public des BUFR tend à évoluer : elles ne constituent pas ou plus la bibliothèque de proximité, « la petite BU » des nouveaux arrivants mais semblent délibérément choisies par des étudiants plus avancés.

Les enseignants-chercheurs : un retour très progressif

	2010	2011	2012	2013	2014
Enseignants Permanents	380	440	383	577	592

Les enseignants-chercheurs s'inscrivent de plus en plus à la BU, avec 64 % d'inscrits en plus depuis 2010, sans doute en raison de la rénovation des espaces et des évolutions de la politique documentaire. L'équipe du SCD œuvre depuis plusieurs années à une meilleure communication auprès des enseignants-chercheurs, multipliant les courriels d'information et les échanges. Ces efforts commencent à porter leurs fruits.

Les lecteurs extérieurs

À l'inverse, le nombre de lecteurs extérieurs est en diminution après une augmentation importante en 2011.

	2010	2011	2012	2013	2014
Lecteurs extérieurs	215	449	439	347	219

Depuis janvier 2014, une nouvelle tarification, votée en décembre 2013 au conseil de la documentation, est en effet entrée en vigueur. Le coût de l'abonnement pour un salarié est de 110 euros, il est de 34 euros pour les personnels de l'éducation nationale et de 17 euros pour les demandeurs d'emploi et les étudiants des autres universités.

En 2014 : 12 salariés se sont inscrits, 46 demandeurs d'emploi, 23 enseignants et 164 étudiants hors Paris 10. Au total, 219 lecteurs extérieurs ont été inscrits sur l'année, chiffre en nette diminution par rapport à 2013 (268 inscriptions). Sans surprise, c'est la catégorie des actifs dont le tarif est passé de 34 à 110 euros qui connaît la plus forte chute : de 119 en 2013 à 12 en 2014.

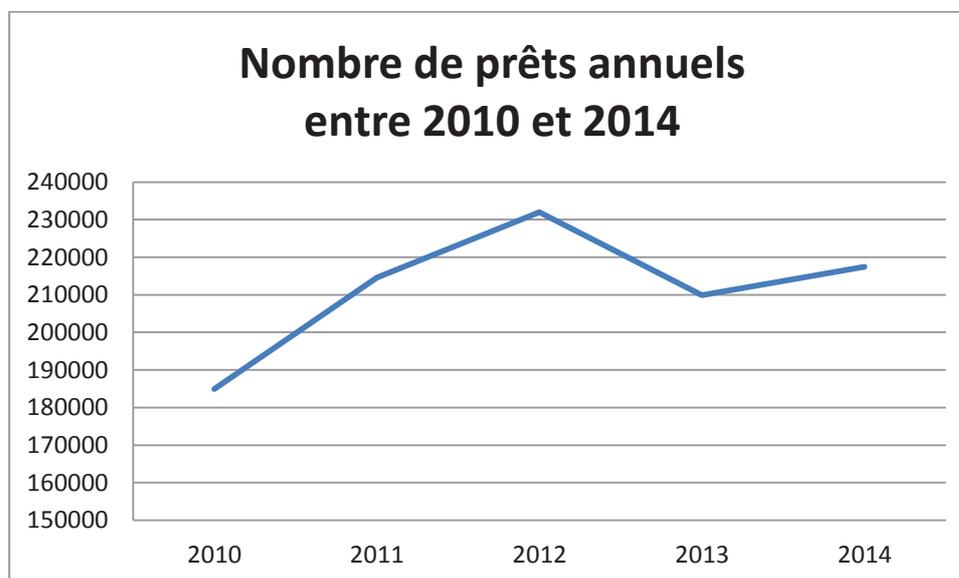
En conclusion, on peut distinguer deux profils d'utilisateur :

- les lecteurs, essentiellement les étudiants en licence, à la recherche d'un lieu d'étude proche des enseignements et d'une documentation prescrite : ceux-là fréquentent de plus en plus nos salles de lecture et ont été la cible principale des services développés par la bibliothèque durant ces dernières années

- les usagers tournés vers la recherche (masters et doctorants) et désireux de travailler individuellement en ayant accès à une documentation pointue et à jour : ces étudiants sont moins dépendants d'un espace physique que d'une documentation accessible de partout, telles que sont les ressources électroniques, ou de conditions de travail offrant une valeur ajoutée (espaces dédiés, box individuel). Sur ce dernier point, la bibliothèque doit encore développer les services aux chercheurs et fait de ce public sa priorité des prochaines années en terme d'accueil sur place.

1.2 LE PRET, LA CONSULTATION SUR PLACE ET A DISTANCE

1.2.1 DES PRETS EN AUGMENTATION



Sur 5 ans le nombre de prêts est en augmentation de 17,5 % avec 217 432 prêts effectués en 2014.

Ces résultats montrent que le développement des ressources électroniques est complémentaire pour l'instant de la consultation de la documentation imprimée et ne lui fait pas concurrence. Les usages documentaires dans les disciplines enseignées à l'université n'ont pas radicalement changé.

Les périodiques ne sont empruntables que par les enseignants et représentent donc un nombre de prêts peu significatif : c'est en effet pour ce type de documents que le passage à l'électronique est le plus net. Comme leur consultation par voie électronique a peu de conséquences sur les statistiques globales de prêt, il nous est difficile de mesurer pour l'instant l'impact de l'électronique sur la consultation et le prêt.

L'augmentation progressive des prêts est également liée à la disparition de la salle de prêt en 2010 qui limitait aux documents présents dans cette salle la possibilité d'emprunt. La quasi-totalité des exemplaires présents dans les salles de lecture sont désormais empruntables.

Par ailleurs, à partir de décembre 2011, la plupart des livres des magasins sont devenus empruntables pour 14 jours, selon les mêmes modalités que les autres monographies (3 livres des magasins en plus de 7, 9 ou 12 livres des salles).

La communication des ouvrages en magasin a fait l'objet d'une réorganisation à la fin de l'année 2014 avec pour objectifs de répondre aux consignes de sécurité en supprimant les postes dans la partie centrale des magasins, d'employer les magasiniers en service public en fonction des besoins réels et de redéployer les heures libérées pour améliorer le service de la communication en magasin.

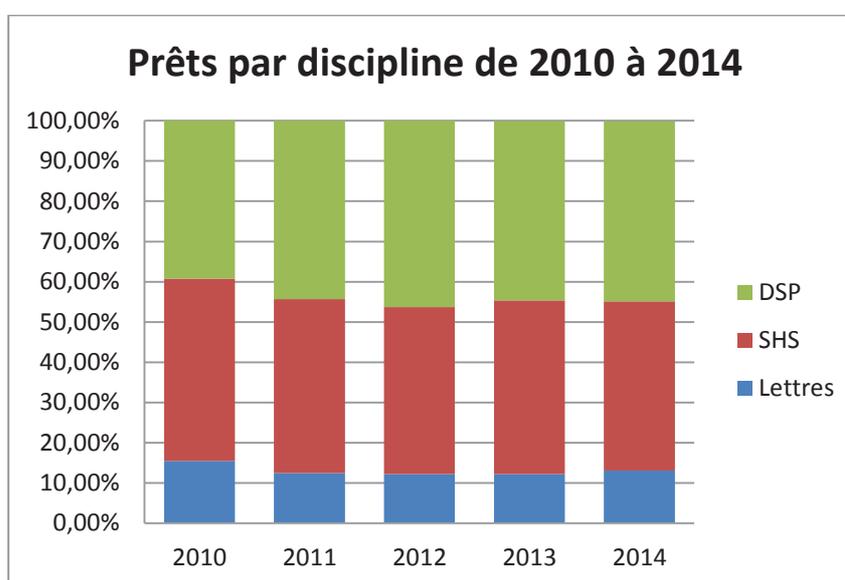
La nouvelle organisation a permis la mise en place d'un système de levée analogue à celui qui existait le samedi et pendant les vacances, ainsi que trois rangements par jour des documents dans les magasins. Les documents sont communicables pendant toute la durée d'ouverture, les levées sont effectuées de 9h30 à 17h45 (au lieu de 16h45 auparavant).

Enfin, avec le même souci de redéployer efficacement les agents en service public, un premier automate de prêt a été installé en 2010, un deuxième en 2013. Les automates sont majoritairement utilisés par les usagers : à certaines heures, il n'est plus nécessaire de poster un agent au prêt. En 2013, la part des prêts effectués aux automates était de 57,97 % (l'automate n°2 a été installé en octobre 2013), en 2014, elle était de 67,53 %. En avril 2015, ce sont 73,35 % des prêts qui ont été réalisés via les automates.



1.2.2 LA REPARTITION DES PRETS PAR DISCIPLINE

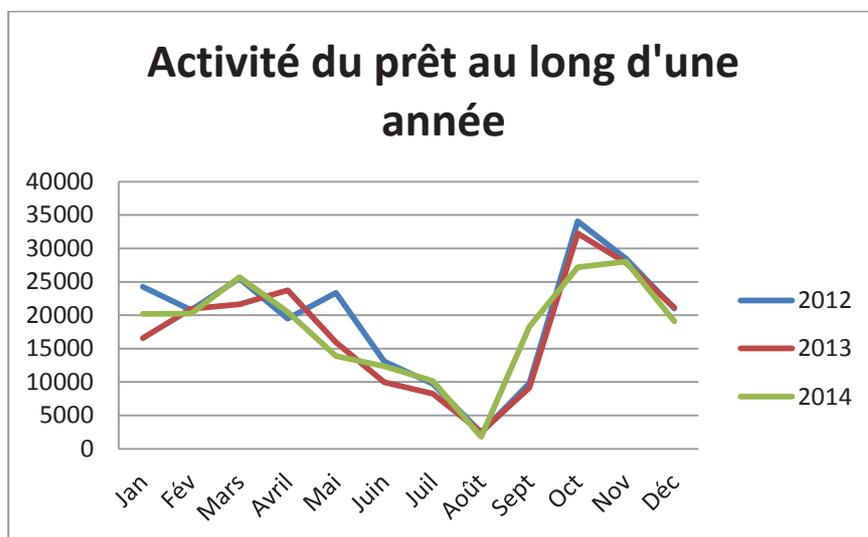
Le département du droit (droit, sciences politiques, économie, gestion) et le département des sciences humaines et sociales comptabilisent chacun entre 40 et 45 % des prêts. Les ouvrages du département des Lettres et langues ne représentent que 15 % des emprunts. Il est intéressant de noter que les prêts de DVD, en augmentation constante depuis 2011, représentent près de 5 % des prêts effectués à la bibliothèque.



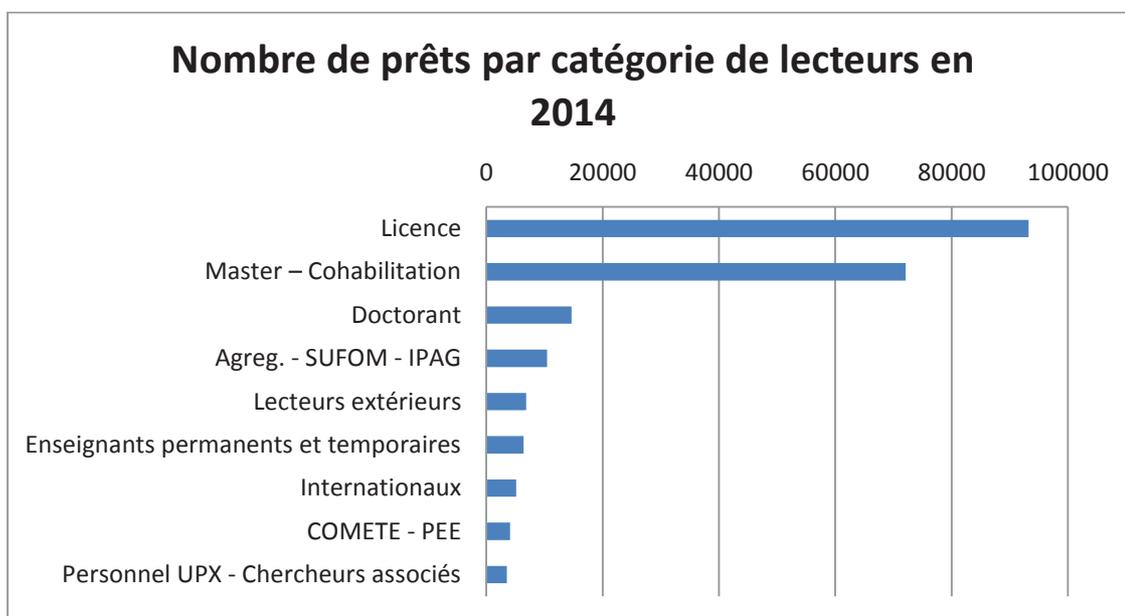
1.2.3 L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE PRET AU LONG DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

La répartition des prêts pendant l'année est analogue à celle de la fréquentation. Le pic très important du mois d'octobre que l'on constate en 2012 et 2013 a disparu en

2014. La courbe s'est aplanie en octobre-novembre mais reste élevée : 28 055 prêts au mois de novembre 2014 qui est le mois le plus chargé en transactions, alors que jusque-là, le sommet était atteint en octobre. Le nouveau calendrier universitaire explique en grande partie cette nouvelle répartition. On remarque également un autre pic au mois de mars avec 25 700 prêts en 2014.



1.2.4 LA REPARTITION DES PRETS EN FONCTION DES CATEGORIES DE LECTEURS

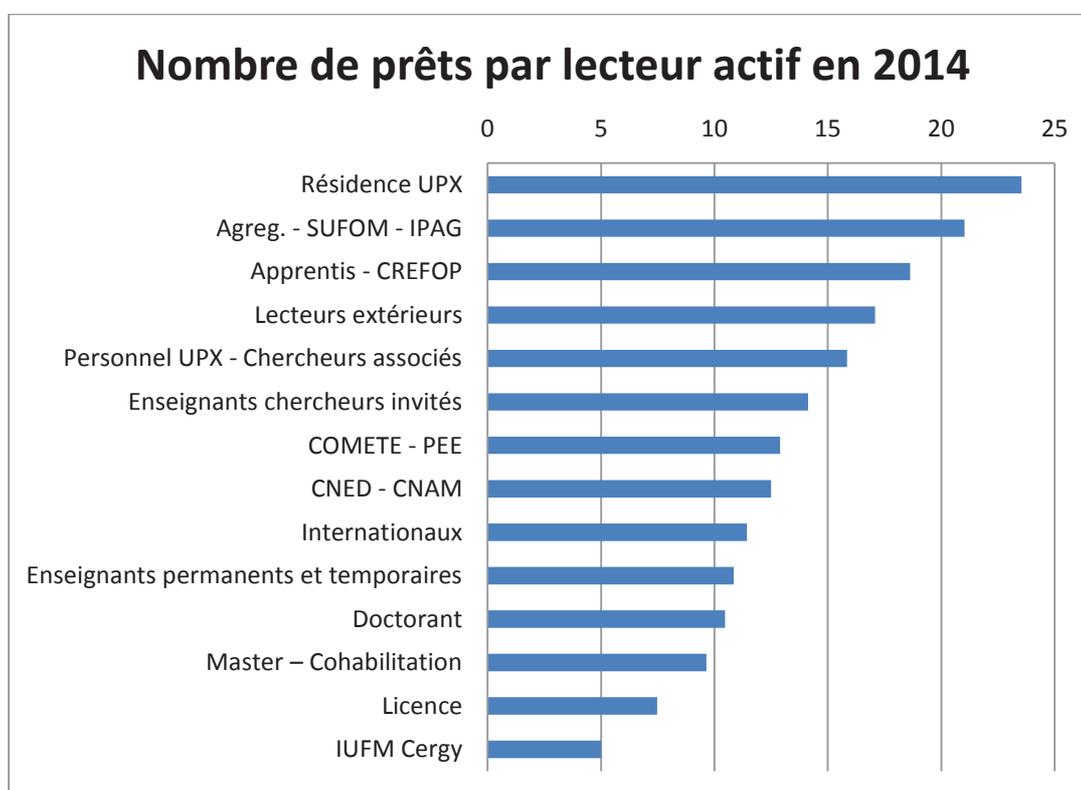


Le nombre moyen de documents empruntés par lecteur actif est de 11,86 par an. On remarque que les prêts effectués par des lecteurs extérieurs ne sont pas

négligeables : 6 849 par an pour 401 lecteurs soit 17 livres par an par lecteur, alors qu'ils n'ont le droit d'emprunter que 5 livres à la fois.

Les lecteurs qui empruntent le plus de documents sont les étudiants qui logent à la résidence universitaire sans être étudiants à Paris Ouest. Ces deux catégories de lecteurs, certes peu nombreux, mais très actifs ne sont paradoxalement pas concernés par les enseignements de l'université Paris Ouest. Notre documentation qui n'a pas été achetée pour eux semble cependant parfaitement satisfaire leurs besoins. La proximité géographique est donc un critère prépondérant non seulement en ce qui concerne la fréquentation mais aussi l'emprunt de documents.

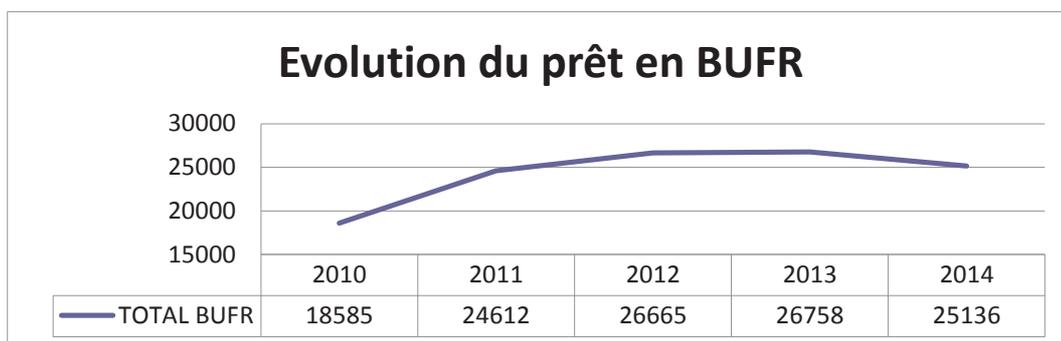
Sans surprise, les étudiants qui préparent un concours empruntent beaucoup de documents. D'une façon générale, plus les étudiants sont avancés dans le cursus, plus ils empruntent de documents : 7,48 en licence versus 10,47 en doctorat et 10,85 pour les enseignants.



1.2.5 LE PRÊT DANS LES BIBLIOTHEQUES D'UFR

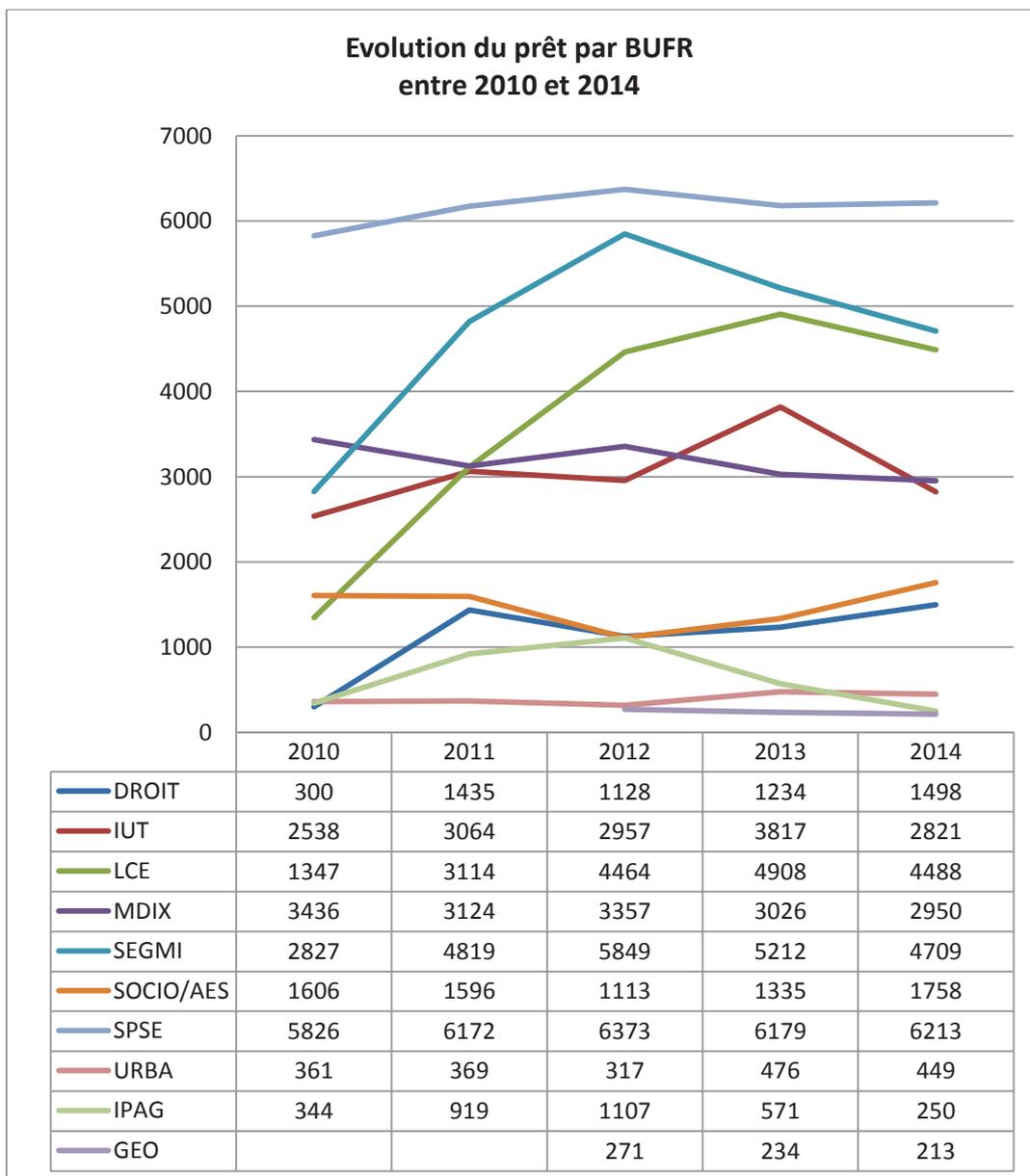
Le service du prêt aux étudiants n'est pas systématisé dans toutes les BUFR, le prêt manuel aux enseignants est en revanche généralisé. 12 bibliothèques offrent un service de prêt régulier aux lecteurs dont 9 utilisent le module de prêt informatisé Aleph. En 2014, le prêt en BUFR représente environ 10 % du nombre total de transactions du SCD.

Le réseau des BUFR enregistre une baisse globale du nombre de prêts sauf en AES/Sociologie, en SPSE et en droit.



Mais d'une BUFR à l'autre, les situations sont assez disparates :

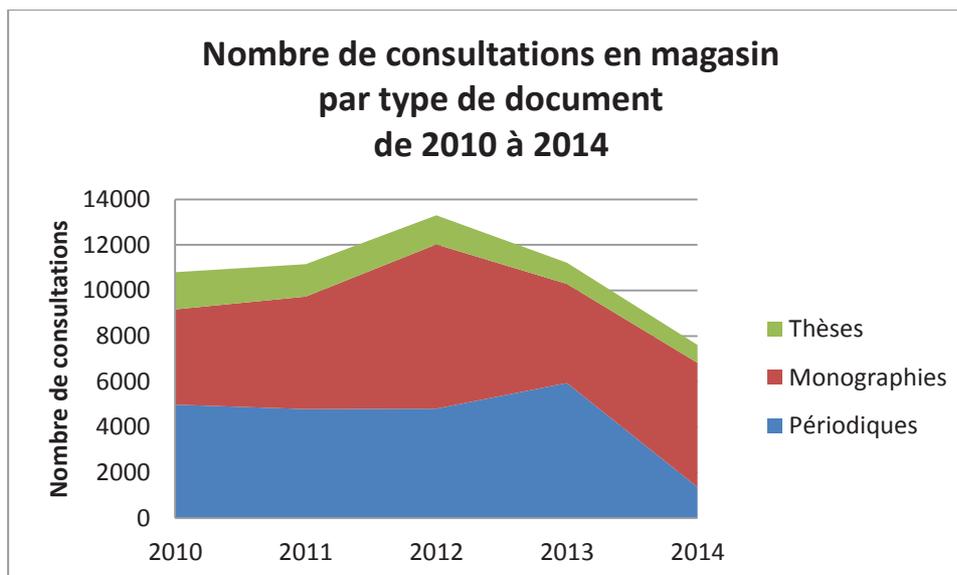
- en AES/Sociologie, en SPSE et en droit, le prêt continue de progresser. C'est particulièrement visible en AES/Sociologie qui a effectué en 2014 un important travail de désherbage et de renouvellement de ses fonds ;
- le déménagement de l'IPAG a entraîné une chute du nombre de prêt, le fonds n'étant quasiment plus visible et très peu accessible ;
- à l'IUT Ville-d'Avray, la baisse des prêts est en partie compensée par une très bonne utilisation des bases de données dans le domaine des sciences de l'ingénieur (5 244 consultation par mois pour la base de données Techniques de l'ingénieur) ;
- en géographie, le prêt informatisé ne rend pas compte de l'activité réelle de prêt, une importante partie des prêts aux enseignants-chercheurs étant enregistrée sur registre papier : c'est le cas notamment pour le prêt de cartes (335 en 2014)



On constate qu'en BUFR comme à la BU, une forte proportion de l'activité de prêt est portée par les étudiants de master et ce particulièrement en SPSE. Cela s'explique par l'arrivée en L3 seulement des étudiants de Sciences de l'éducation et par le fait que les étudiants de Psychologie sont traditionnellement très demandeurs de documentation, surtout dans le cadre de la rédaction de leur mémoire de master.

1.2.6 LA CONSULTATION DES DOCUMENTS EN MAGASIN

La consultation des documents en magasin connaît une baisse significative. Il convient toutefois d'apporter certaines précisions à l'évolution de la courbe.



La consultation a été plus importante en 2012 car les collections d'histoire fortement demandées ont été transférées en magasin pendant les travaux de la salle de sciences humaines, ce qui explique le pic de consultation de monographies de 2012.

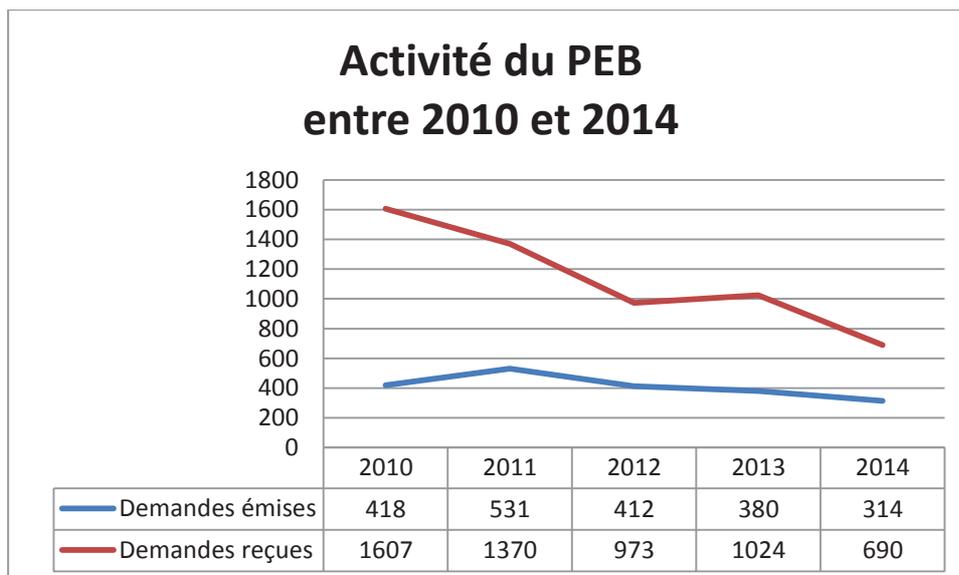
La consultation des périodiques imprimés connaît une chute très importante en 2014. En fait, les chiffres élevés des années précédentes ne sont probablement pas exacts, d'après de récentes extractions informatiques. Ceux de 2014 ont été produits en recoupant deux sources différentes, ce qui les rend plus fiables, mais rend la chute de la courbe plus spectaculaire.

La consultation des thèses diminue également, ce qui est à mettre en regard avec le dépôt électronique des thèses, recommandé depuis 2008 et devenu obligatoire en 2014.

1.2.7 LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES

L'activité du service du PEB est en diminution, comme celle du Prêt aux Étudiants Empêchés, à cause de la généralisation des bibliothèques numériques et des ressources en ligne, en particulier pour les articles de périodiques.

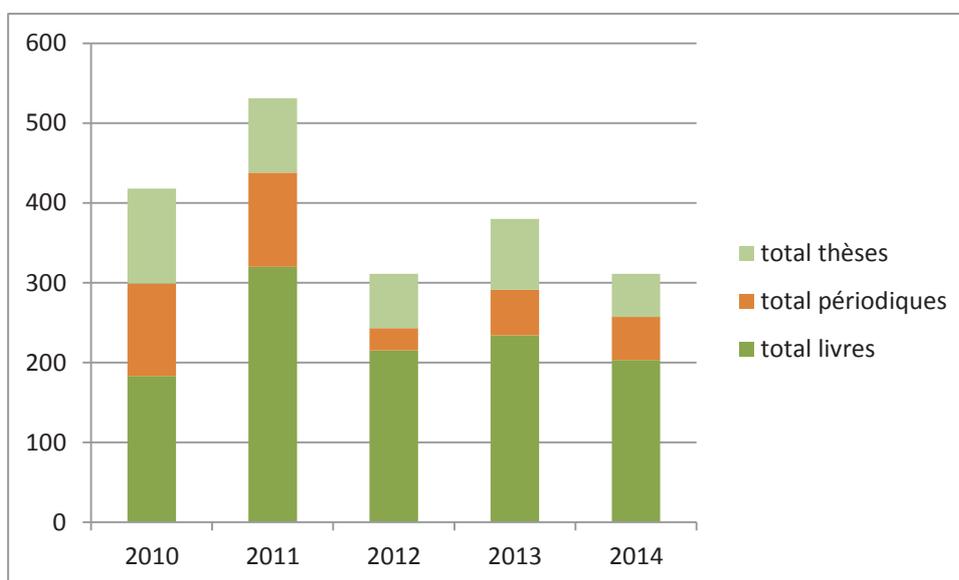
Le SCD de Paris Ouest a ainsi vu baisser son activité de demandeur d'un tiers entre 2010 et 2014, tandis que son activité de fournisseur diminuait de plus de la moitié (57 %) sur la même période.



Activité demandeur

Les membres de la communauté universitaire de Paris Ouest ont la possibilité de faire une demande de PEB pour obtenir des documents qui ne se trouvent que dans des bibliothèques de province. Depuis 2014, les enseignants bénéficient de la gratuité de ce service à la hauteur de 12 demandes par an. Cela n'a pas permis de redynamiser ce service qui peut paraître archaïque à l'ère du numérique. Il permet cependant de fournir une documentation pointue à des chercheurs qui ne la trouveraient pas en Ile-de-France.

Les livres constituent de loin le type de document le plus demandé, la part des périodiques et des thèses ayant chuté en raison du développement de l'offre numérique :



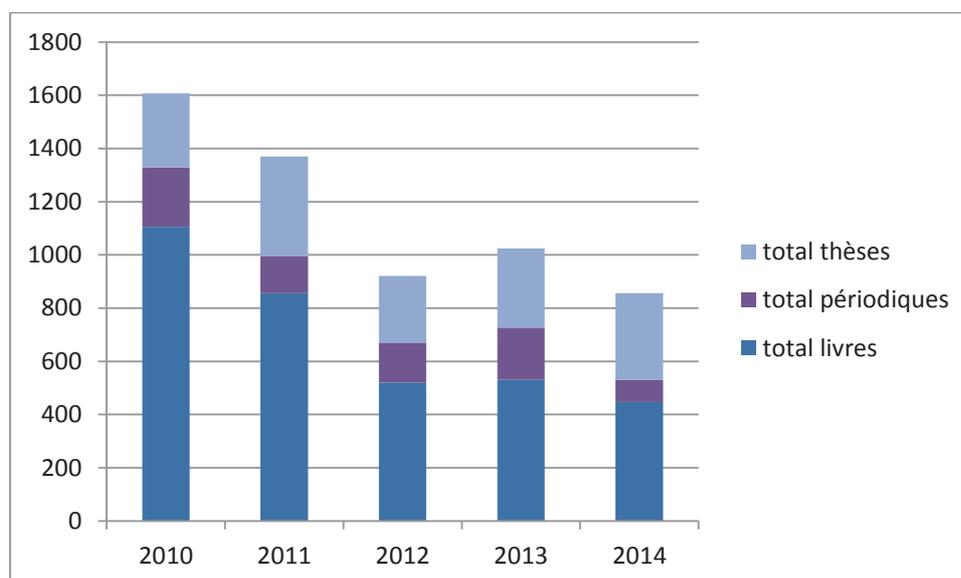
Les demandes de la communauté de Paris Ouest, par type de document.

La demande de documents en langue étrangère est loin d'être négligeable : en 2014, près de la moitié des documents demandés ne sont pas en français. Les demandes de PEB concernent une documentation plus spécialisée et moins présente à la

bibliothèque dont l'essentiel des collections imprimées est en français. Il s'agit bien d'un complément à la politique documentaire du SCD davantage tournée vers les premiers cycles.

Activité fournisseur

Le SCD fournit également en majorité des monographies, et beaucoup en langues étrangères, comme pour l'activité demandeur. Cependant on remarque une proportion importante de thèses : 37,5 % en 2014. Les thèses et HDR soutenues à Paris Ouest sont en effet notre seul fonds patrimonial. Le dépôt électronique des thèses soulève des questions quant aux possibilités de PEB pour ce type de document.



L'évolution de l'activité fournisseur du SCD, par type de document.

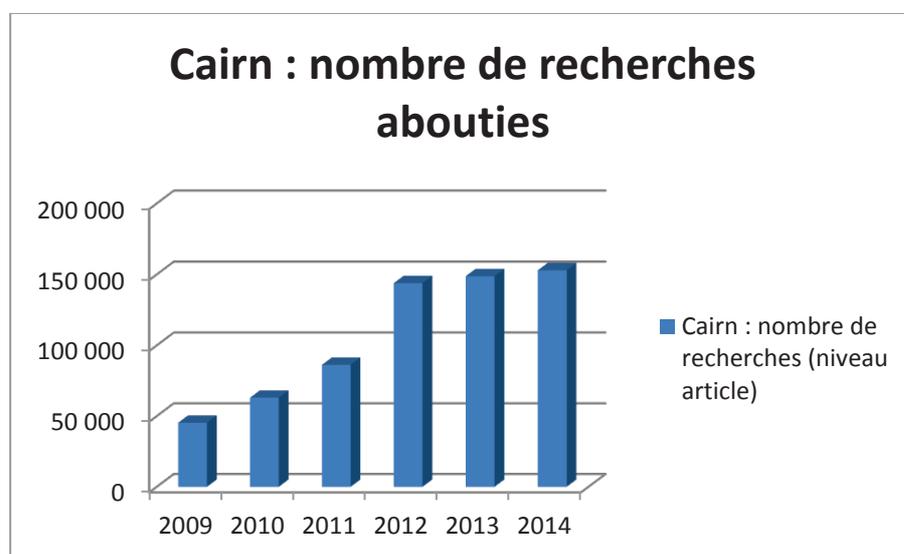
Le Prêt entre Bibliothèques voit son activité ralentir un peu plus chaque année. Ce constat doit porter la bibliothèque à s'interroger sur la reconfiguration des moyens dédiés à ce service, notamment en personnel, au profit de nouveaux types de services aux usagers en plein développement.

1.2.8 LA CONSULTATION A DISTANCE : L'USAGE DE LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE

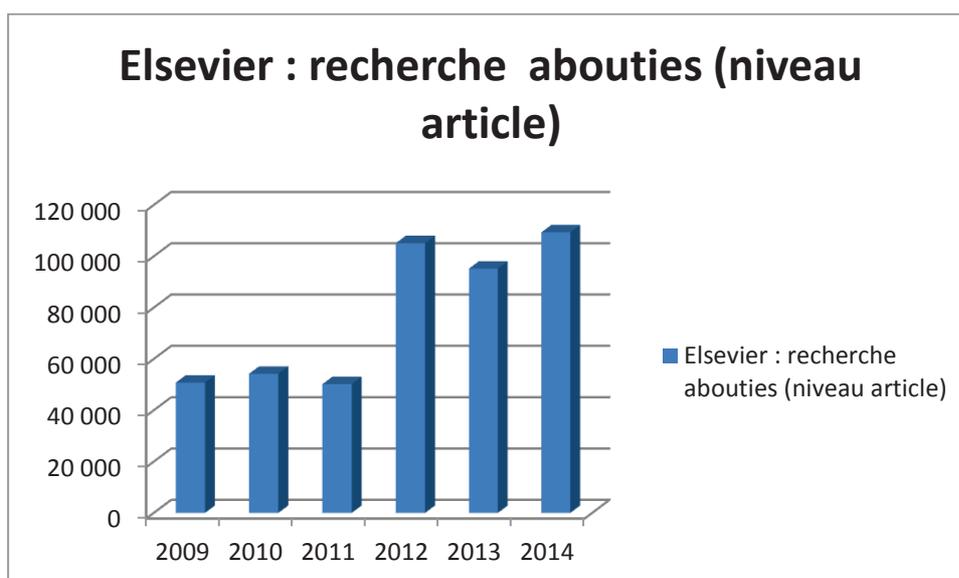
L'utilisation de la documentation électronique a considérablement augmenté entre 2010 et 2015. C'est le cas pour trois ressources massivement consultées qui sont emblématiques de cette évolution et sont présentées ici à titre d'exemple :

- la base de données généraliste Cairn qui donne accès à des revues en Sciences humaines et sociales en langue française, aux collections « Que sais-je » et « Repères » (La Découverte) en ligne, à des magazines grands publics comme

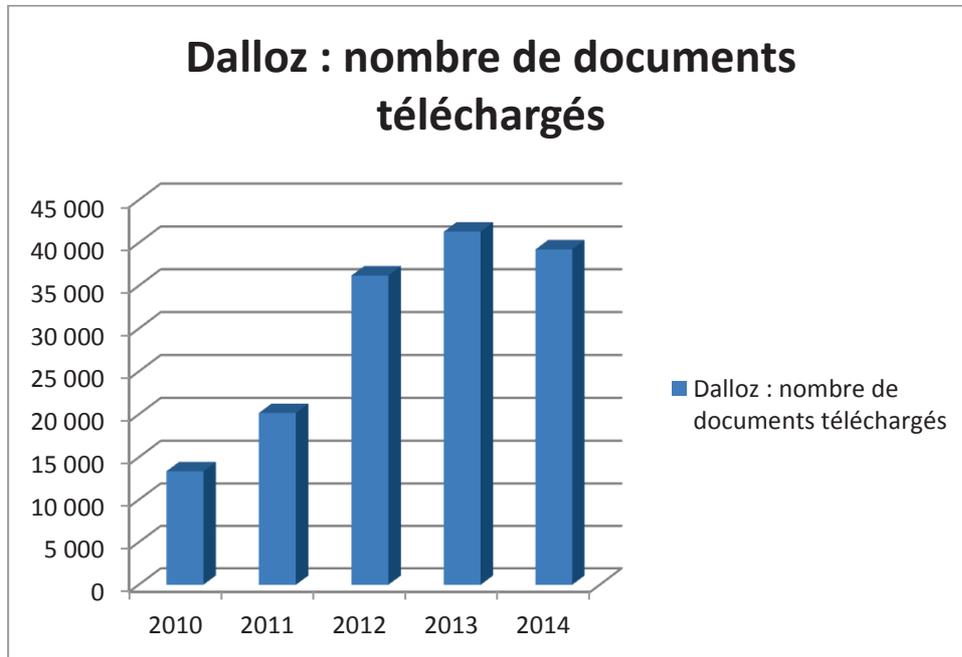
l'Histoire ou Sciences Humaines : pour cette base le nombre de documents consultés a été multiplié par 3,3 entre 2009 (45 364 documents consultés) et 2014 (152 973).



- la base de données « Science Direct » d'Elsevier, qui donne accès à des revues internationalement reconnues et majoritairement en anglais. Les titres de la *Freedom Collection* ont fait l'objet en 2014 d'un abonnement coordonné à l'échelle nationale par le Ministère et doivent être valorisés dans le cadre de la plate-forme mutualisée Istex. Pour cette ressource, les consultations de documents ont doublé entre 2009 (50 774) et 2014 (109 357)



- La base de l'éditeur juridique Dalloz, une ressource juridique très largement consultée à tous les niveaux d'étude par les étudiants de droit : le nombre de documents téléchargés a été multiplié par trois entre 2010 (13 000 documents) et 2014 (39 000 documents)



Cette augmentation massive du nombre de documents électroniques consultés ne doit pas masquer une disparité très forte entre les disciplines et les niveaux d'étude, et la prédominance encore très importante de la documentation imprimée dans les habitudes de travail des étudiants.

Un nouvel outil d'analyse des logs sur le serveur d'accès distant de la BU¹ a permis pour les années 2013-2014 d'obtenir une connaissance plus fine des publics qui utilisent la documentation électronique à distance. Il est intéressant de confronter ces éléments d'analyse aux statistiques fournies par les éditeurs qui concernent uniquement le nombre total de documents consultés. Cet outil nous révèle qu'au total, en 2013 comme en 2014, environ 9 000 personnes², étudiants et personnels de l'université confondus, ont consulté à distance au moins une ressource électronique. Ce chiffre est à mettre en relation avec le nombre des lecteurs actifs de la BU, qui est de 18 500, soit le double, pour l'année 2014.

L'usage croissant de la documentation numérique ne s'est pas substitué à l'usage de la documentation papier dans la mesure où le nombre des prêts de documents imprimés est en constante augmentation depuis 5 ans et où le nombre de lecteurs « actifs » du SCD, c'est-à-dire ceux qui ont fait au moins un emprunt de livre dans

¹ Il s'agit d'ezPAARSE, un outil développé par le consortium Couperin.

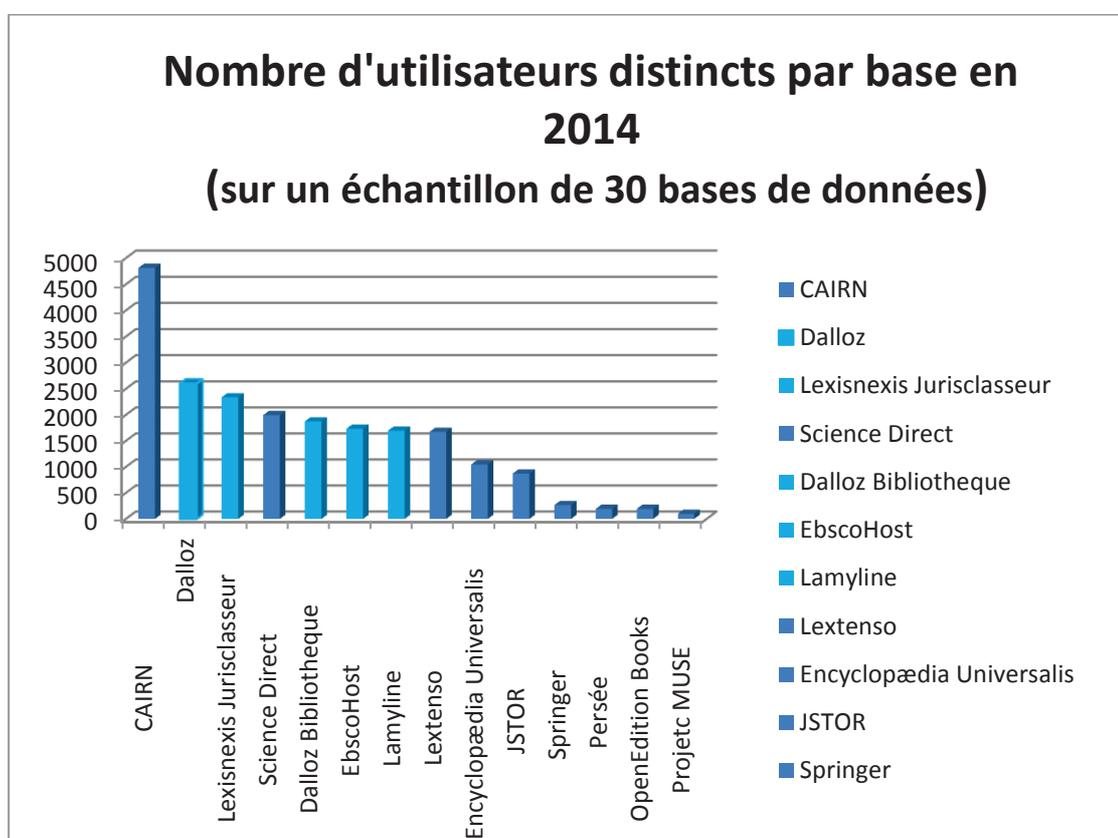
² Les statistiques présentées concernent une trentaine de bases pour lesquelles l'analyse via ezPAARSE était possible. Les bases en histoire de l'art et cinéma, les bases de presse, ne sont par exemple pas prises en compte.

l'année, ne connaît pas de baisse significative. L'utilisation de l'imprimé et celle des ressources numériques s'additionnent donc plutôt qu'elles ne s'excluent.

Des usages très divers suivant les secteurs disciplinaires

Les distinctions entre les disciplines sont très importantes : l'usage de la documentation numérique est massif chez les étudiants en droit, où environ 4 307 personnes ont consulté de la documentation électronique en droit en 2013, sur 6 533 lecteurs actifs à la BU.

Les bases de psychologie et de sociologie sont également très utilisées, alors même qu'elles sont majoritairement en anglais. L'étude du nombre d'utilisateurs distincts par base de données pour l'année 2014 est révélatrice.



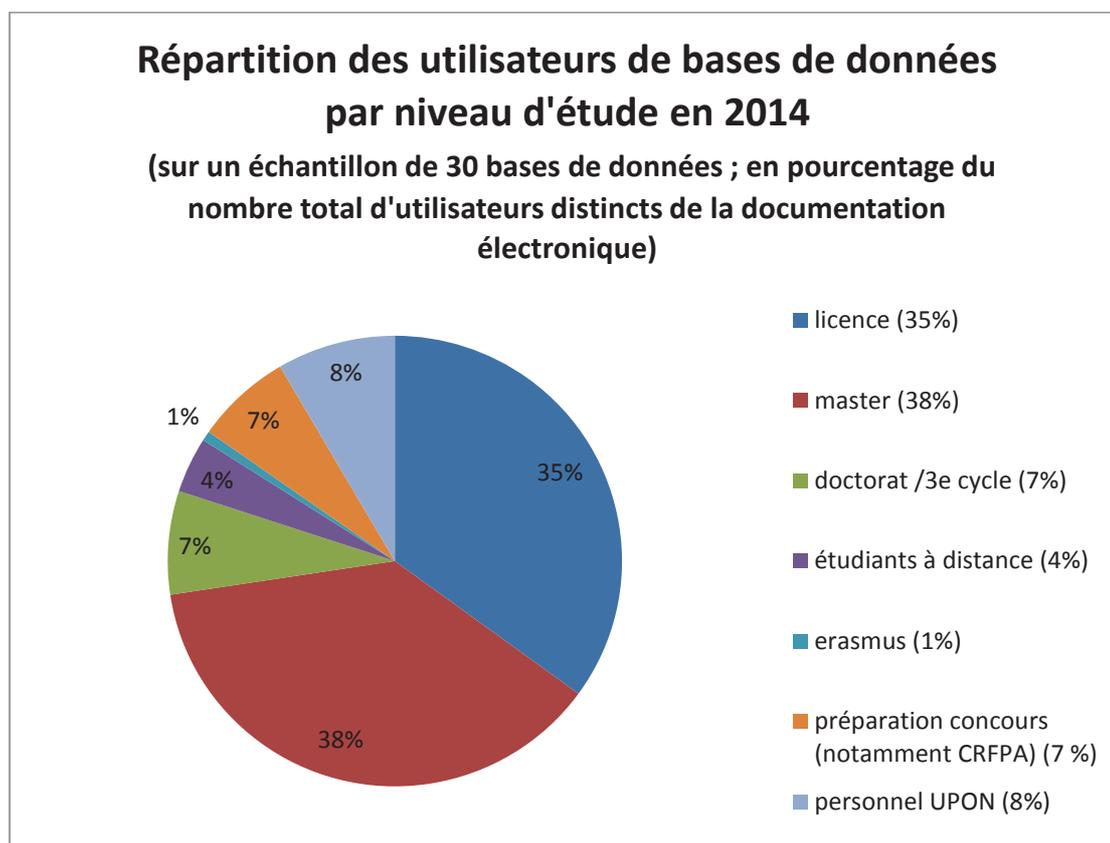
Les ressources consultées par un grand nombre d'utilisateurs sont des ressources en français (Cairn, Dalloz). Les bases de droit (en bleu clair ci-dessus) se distinguent par un nombre important d'utilisateurs. De nombreuses bases de données sont consultées par un nombre total d'utilisateurs relativement faible : certaines sont pourtant des bases de données généralistes qui pourraient être mieux exploitées.

Les disparités disciplinaires restent encore très marquées, avec un usage massif des bases de données par les étudiants de droit, psychologie et sociologie, et moins d'utilisation en lettres ou Sciences humaines. L'offre s'est enrichie significativement en 2014 dans ce domaine avec l'acquisition d'e-books des collections l'Harmathèque,

Numérique Premium, Open Edition, Classiques Garnier, et demande à être mieux connue et valorisée.

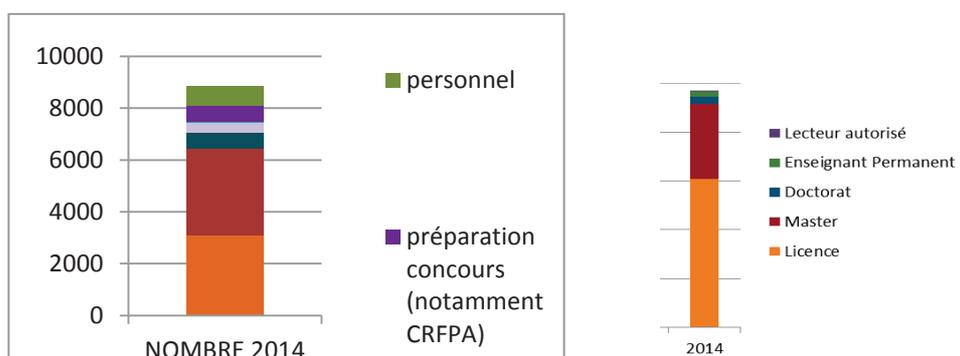
... et suivant les niveaux d'étude

Les étudiants de niveau master constituent les utilisateurs les plus nombreux de la documentation électronique en nombre absolu.



L'usage de la documentation électronique à distance concerne donc surtout le niveau master et le troisième cycle. La différence est nette avec l'offre de collections papier proposée par la bibliothèque pour laquelle les étudiants de niveau licence, bien plus nombreux, constituent la grande majorité des emprunteurs.

Les deux graphiques ci-dessous mettent en évidence cette différence marquée dans l'utilisation de la documentation électronique et de la documentation papier.

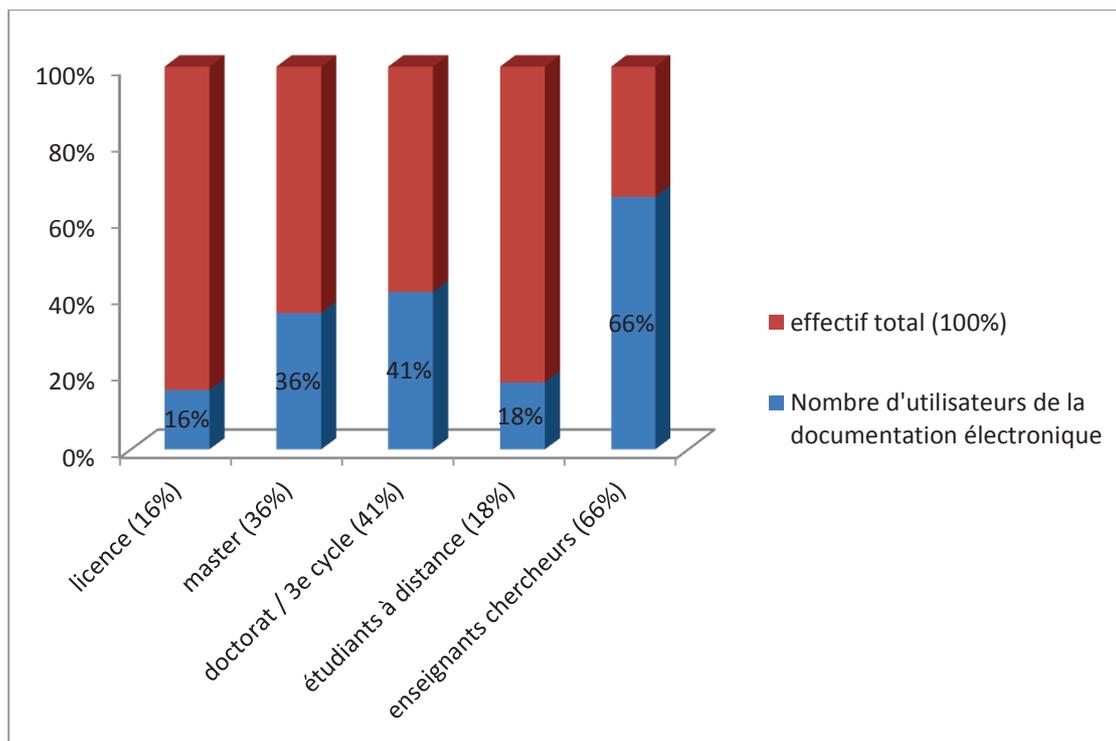


Répartition des utilisateurs de la documentation électronique par niveau d'étude.

Les ressources électroniques consultées varient comme on peut s'y attendre suivant les niveaux d'étude, avec une forte utilisation des bases de données francophones et notamment juridiques au niveau licence, et l'utilisation plus accentuée de bases de données pluridisciplinaires en anglais au niveau master et doctorat : les bases Ebsco, qui regroupent de nombreuses ressources en psychologie et sociologie, Science Direct, Jstor, Project Muse, et Springer sont davantage consultées au niveau master, doctorat, et naturellement de façon plus marquée encore par les enseignants-chercheurs (elles sont en rouge dans les graphiques ci-dessous). L'exemple de la plateforme Cairn, très connue et qui occupe une place de choix dans les formations dispensées, montre que des possibilités de valorisation de la documentation électronique, tous niveaux confondus, existent : cette base est celle qui est utilisée par le plus grand nombre d'utilisateurs distincts, tous niveaux confondus.

Des potentialités de valorisation encore très importantes

Si on rapporte le nombre des utilisateurs effectifs sur un an au nombre des utilisateurs potentiels, il s'avère que seule une minorité des étudiants consultent la documentation à distance. Les potentialités de valorisation de la documentation électronique sont donc très importantes.



Nombre d'utilisateurs de la documentation électronique rapporté au nombre total d'utilisateurs potentiels³

La proportion d'utilisateurs effectifs de la documentation électronique est particulièrement frappante chez les étudiants qui suivent des cursus à distance (18 % d'utilisateurs). Ce paradoxe s'explique sans doute par le fait que ces étudiants sont moins formés à l'utilisation de ces ressources car ils ne bénéficient qu'occasionnellement d'une offre de formation en présentiel par les personnels de bibliothèque. Ce constat souligne la nécessité d'une collaboration avec les enseignants et le service Comète pour valoriser les ressources électroniques auprès de ces publics spécifiques.

La proportion d'utilisateurs effectifs par rapport aux utilisateurs potentiels est également très faible chez les licences qui sont seulement 16 % à avoir consulté une ressource électronique à distance en 2014. On peut expliquer cela par le relatif déséquilibre de l'offre en matière de ressources électroniques, l'offre de niveau recherche étant historiquement prédominante.

L'offre du SCD s'est cependant beaucoup diversifiée et s'est enrichie récemment de collections qui intéressent le niveau licence : c'est le cas des ebooks acquis chez l'Harmathèque, Numérique Premium, Open Edition Books, ou encore de la Bibliothèque Dalloz. Ce rééquilibrage de l'offre peut se traduire dans les années à venir par une augmentation de la proportion d'utilisateurs de la documentation électronique à distance chez les licences, si ces collections sont suffisamment valorisées par des actions

³ Pour les étudiants, le total correspond au nombre d'étudiants inscrits par niveau, pour les enseignants-chercheurs, il s'agit du nombre total de personnes disposant d'un accès distant aux ressources électroniques.

de médiation et de formation. Un autre facteur explicatif de ce déséquilibre est sans doute que les formations dispensées aux licences se concentrent davantage sur l'acquisition des principes de la recherche documentaire (utiliser le portail, chercher une référence), alors que les formations de niveau master sont davantage axées sur l'utilisation des bases de données.

Toujours est-il que les possibilités de valorisation de la documentation électronique sont considérables, tous niveaux d'étude confondus. Le nouveau portail documentaire a contribué à accroître le nombre d'utilisateurs de niveau licence pour un nombre assez restreint de ressources : c'est le cas de Science Direct notamment. Pour de nombreuses bases qui ne sont pas indexées par le moteur au niveau article, des actions de valorisation spécifiques sont à développer.

1.3 UN MEILLEUR ACCUEIL A LA BIBLIOTHEQUE

1.3.1 L'ENQUETE LIBQUAL ET LA BIBLIOTHEQUE 'TROISIEME LIEU'

En 2011, le SCD a mené une enquête de satisfaction sur ses services : Libqual +. Il s'agit d'un questionnaire standardisé mis au point et diffusé par l'ARL (Association Research Libraries), qui permet aux bibliothèques universitaires d'évaluer la qualité de leurs services.

Les 27 questions sont organisées autour de 3 items : les bâtiments, les ressources documentaires, le personnel. Les usagers étaient invités à se prononcer sur une échelle de 1 à 9 en évaluant le niveau perçu, le minimum acceptable et le niveau souhaitable.

Ces questions ciblées sont complétées par des items destinés à mesurer l'apport de la bibliothèque dans le travail universitaire et par une zone de commentaire libre.

Les besoins pointés par cette enquête étaient :

- la lutte contre le bruit
- la mise à disposition d'espaces de travail en groupe
- la modernisation du parc informatique
- l'adaptation de l'accueil aux besoins
- l'extension des horaires d'ouverture
- l'optimisation de l'information autour des services offerts
- le manque d'exemplaires
- l'actualisation des collections

La réflexion menée à la bibliothèque sur l'amélioration de l'accueil des usagers s'est basée sur ces résultats qui tous convergent vers la notion de bibliothèque « troisième lieu ». Le troisième lieu, notion forgée au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, « se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se

rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle »⁴.

Ce concept appliqué aux bibliothèques revêt plusieurs caractéristiques : un ancrage physique fort (confort, design, modularité des espaces), une vocation sociale affirmée (espaces de travail en groupe), une nouvelle approche culturelle (juxtaposition de types de documents variés : monographies, revues, bandes dessinées, DVD, etc.).

C'est cette nouvelle approche qui a guidé les nombreux travaux de rénovation des espaces qui ont jalonné les cinq dernières années à la bibliothèque comme dans les bibliothèques d'UFR.

1.3.2 LA RENOVATION DES SALLES DE LECTURE

La bibliothèque dispose de six plateaux de lecture représentant 6 000 m² d'espaces de lecture et 1 450 places assises de travail, auxquelles s'ajoutent les 983 places de lecture dans les BUFR, soit 2 433 places en tout.

La succession des travaux entrepris est éloquente et mérite d'être rappelée :

2010

- Suppression progressive de la salle de prêt par redéploiement et désherbage des collections. Fusion des collections de droit et de sociologie ;
- Création d'une salle de convivialité pour les personnels ;
- Premier projet de création d'un Learning Centre ;



Ancienne salle de prêt

- Déménagement et aménagement de la BUFR LCE et du fonds L. Durrell en 2010.

2011

⁴ Servet, Mathilde, « Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d'établissements culturels », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n. 4, 2010.

- Nouvelle salle de sciences sociales. Fusion des collections avec celles de la salle de prêt.



Ancienne salle de Sciences sociales



Nouvelle salle de Sciences sociales

- Le couloir de l'administration a également été rénové avec l'ajout de photographies de la bibliothèque prises par Philippe Fabian, photographe en résidence à l'université.



*Couloir de l'administration,
Photographies de Philippe Fabian*

2012

- Installation des bibliothèques d'Histoire et Histoire de l'Art dans un nouvel espace ouvert au public début décembre 2011 ;

- Rénovation du couloir des lettres ;
- Nouvelle salle de sciences humaines. Fusion des collections de la salle de prêt avec celles de la salle de sciences humaines. L'ancienne salle comportait 170 places assises, la nouvelle en compte 240, toutes sont câblées.



Ancienne salle de Sciences humaines



Nouvelle salle de Sciences humaines

- Aménagement d'un atelier documentaire réservé aux formations, à partir de l'ancienne salle informatique en accès libre.



Atelier documentaire

- Installation de cabines téléphoniques sur les plates-formes séparant les trois ailes de la bibliothèque.



2013

- Les périodiques imprimés, jusque-là installés dans la salle des périodiques au rez-de-chaussée, sont rapprochés des collections thématiques en salles de sciences humaines et sciences sociales ;

- Installation d'un espace presse en face de l'entrée.



Espace presse

- Préparation de la salle de prêt en vue du déménagement de la salle de droit, ce qui a entraîné une recomposition des bureaux des catalogueurs et magasiniers SHS (correspondant maintenant aux pôles du département et tous situés dans le couloir des Lettres) ainsi que le déménagement de la vidéothèque dans la salle d'économie (à la place des périodiques).



Nouvelle vidéothèque



Salle de Prêt en travaux

- Rapprochement des bibliothèques d'AES et de Sociologie en septembre 2013 pour offrir une salle commune aux deux disciplines.

2014

- Travaux de la future salle de droit ;
- Projet de Centre de Ressources et de Culture Numériques (CRCN) dans l'actuelle salle de Droit ;
- Un comptoir avec des prises électriques a été installé dans le hall afin de permettre aux étudiants de travailler de façon plus informelle avec la possibilité de boire ou de manger.



Comptoir dans le hall

- Renouvellement du parc informatique de la BUFR de l'IUT Ville-d'Avray avec l'installation de 25 PC.

Les principales améliorations induites par ces travaux résident dans la possibilité de disposer d'une prise électrique à chaque place assise, le choix entre différentes postures de travail (chaise, chauffeuse) et un silence retrouvé dans la plupart des espaces de travail. La rénovation des salles a visiblement contribué à instaurer le silence nécessaire à l'étude. Que ce soit la nouvelle salle de sciences sociales ou la nouvelle salle de sciences humaines, la disposition des places assises visibles depuis la banque d'accueil a facilité leur surveillance.

Des zones de tolérance plus ou moins grandes au bruit sont en train d'être définies. Si le calme est de rigueur dans tous les espaces de la bibliothèque, les conversations à voix basse sont tolérées dans les zones de circulation. Des auvents en matière absorbante, qui remplissent une fonction de cabine téléphonique, ont également été installés près des escaliers ou dans les couloirs afin de permettre des conversations téléphoniques brèves à l'extérieur des salles de lecture.

1.3.3 UN EQUIPEMENT INFORMATIQUE RENOUVELE

Une réelle demande des usagers en faveur de la modernisation des équipements informatiques a été mise en évidence par les enquêtes de public réalisées en 2010. Les étudiants interrogés soulignaient notamment le manque de prises électriques pour brancher leurs ordinateurs portables et souhaitaient la mise à disposition de logiciels de bureautiques et d'ordinateurs plus performants.

Cette modernisation a été conduite par vagues successives, dans le cadre de la restructuration des espaces prévue au contrat quadriennal 2009-2012. Au cours des années 2010-2014, le câblage électrique et informatique des salles de lecture a été densifié et les ordinateurs mis à disposition de usagers dans les différents espaces de la bibliothèque universitaire ainsi que dans les bibliothèques d'UFR ont été renouvelés à plusieurs reprises. En 2010 des tables équipées de prises électriques ont été installées dans la salle d'Économie.

En 2011, l'ensemble des ordinateurs mis à la disposition du public dans la bibliothèque universitaire, qui dataient de 2007, ont été renouvelés grâce à une subvention accordée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre de l'Institut du Numérique. Le remplacement des postes publics a permis d'améliorer les services offerts sur les postes, notamment par la possibilité d'y connecter des clés USB et par la mise en place d'écrans plus larges. Dans le cadre de la rénovation de la salle de Sciences sociales, l'offre de matériel informatique a été diversifiée, des ordinateurs portables PC et Mac y étant disposés en accès libre. Les autres tables de la salle ont été dotées de prises électriques.

En 2012, la rénovation de la Salle de Sciences humaines a également été l'occasion d'améliorer les services informatiques offerts aux usagers avec la mise à disposition de 36 ordinateurs portables, dont 18 PC et 8 macs. La suite Microsoft Office a d'autre part été déployée sur l'ensemble des postes publics du SCD en plus de la suite Open Office.

La même année, la rénovation des salles de formation du SCD s'est accompagnée d'un renouvellement complet des équipements informatiques disponibles dans ces salles (15 postes dans la salle de la vidéothèque, 9 et 8 postes dans les salles de formation du sous-sol, tous équipés de la suite Microsoft Office). L'acquisition de deux tableaux blancs interactifs a également contribué à l'amélioration de l'accueil des étudiants lors des formations à la recherche documentaire dispensées par le SCD.

À l'automne 2013, le parc public de la BU et des BUFR, qui compte 178 ordinateurs au total, a été mis à jour. Les ordinateurs publics de l'ensemble des BUFR, soit 120 postes dont beaucoup étaient obsolètes, a été entièrement renouvelé. Le SCD a d'autre part fait réaliser des travaux de câblage dans la BU afin d'augmenter le nombre des prises réseau disponibles dans les bureaux et dans les espaces publics. Ces travaux ont permis de relier au réseau filaire des ordinateurs publics jusque-là connectés au wifi et d'améliorer le confort de connexion des usagers.

Par ailleurs, deux postes sont disponibles sur présentation d'une pièce d'identité aux usagers qui ne sont pas inscrits au SCD. Les demandes ont augmenté de 50 % entre 2010 et 2014 avec plus d'un millier de sessions annuelles, témoignant du nombre important de lecteurs extérieurs à la communauté universitaire et fréquentant néanmoins la bibliothèque.

En 2014 un écran d'information a été mis en place dans l'espace d'accueil de la bibliothèque pour diffuser des flux d'information relatifs à l'université ou à l'offre de services du SCD. Deux ordinateurs équipés de casques ont été réservés au passage des tests de langue dans l'espace vidéothèque. Des postes pour les lecteurs extérieurs ont été mis en place dans plusieurs BUFR.

La rentrée 2015 verra la mise à disposition des usagers de liseuses empruntables à domicile et de tablettes empruntables sur place.

1.3.4 LA RENOVATION DE L'ESPACE DE REPROGRAPHIE

En 2012, le renouvellement de la convention d'occupation du domaine public de l'université pour l'exploitation du matériel de reprographie en accès libre a été l'occasion d'une rénovation du local de photocopie situé dans le hall de la BU. Le sol et les éclairages ont été changés, l'électricité entièrement refaite pour satisfaire aux normes de sécurité. Une enquête lancée auprès des usagers début 2012 a d'autre part permis de définir un plan d'amélioration du service de reprographie et d'optimiser le service rendu aux usagers. Les impressions lancées depuis les postes publics de la bibliothèque universitaire sont désormais récupérables non seulement dans la boutique du prestataire, mais également sur trois autres stations d'impression réparties dans les différents espaces de la bibliothèque. Ce changement a contribué à désengorger le local

principal et il permet au public d'imprimer en dehors des horaires d'ouverture de la boutique, plus restreints que ceux de la bibliothèque. Des stations d'impression ont été installées par la suite dans les différentes bibliothèques d'UFR. Le service connaît cependant dans certaines d'entre elles des dysfonctionnements que le prestataire n'est pas encore parvenu à résoudre.

1.3.5 LE PROJET DE CENTRE DE RESSOURCES ET DE CULTURE NUMERIQUES (CRCN)

Le projet de constituer dans l'actuelle salle de droit un Centre de ressources et de culture numériques, tel qu'il a été esquissé en 2013 et 2014 par une réflexion en interne au sein du SCD ainsi qu'avec les autres composantes de l'université, est emblématique de l'évolution des missions du SCD pendant les quatre dernières années.

Le CRCN a pour ambition de répondre aux nouveaux besoins liés à la place croissante du numérique à l'université, qui se traduit par le développement des cours en ligne (modules Grands Repères pour toutes les licences, plate-forme de cours en ligne, MOOCS), la multiplication des ressources numériques pour la recherche produites ou accessibles à l'université, l'importance croissante de la documentation et de l'information numérique dans les études et pour la recherche. De nouveaux besoins apparaissent comme le besoin de lieux hautement équipés pour le travail collaboratif et d'échange autour du numérique et des projets numériques innovants.

Le CRCN aura trois missions principales :

1. *Valoriser l'ensemble des ressources numériques disponibles* auprès de la communauté universitaire et des acteurs extérieurs (associations, entreprises, grand public). Il s'agit de rendre visible par des dispositifs spatiaux (très grands écrans, cartes heuristiques géantes, exposition virtuelle), ou des dispositifs interactifs et ludiques (quizz, *serious games*, cartes interactives) ces espaces virtuels. Il peut s'agir :

- De ressources académiques produites à l'université : publications des chercheurs disponibles en ligne, thèses électroniques, blogs et sites web des chercheurs et des étudiants, bibliothèque numérique de la BDIC, archives de la MAE...
- De ressources accessibles en libre accès sur le web ou des ressources acquises ou souscrites par abonnement par le SCD ;
- De ressources pédagogiques, qu'elles soient produites à l'université ou librement accessibles sur le web: ressources des Universités Numériques Thématiques (par exemple ressources audiovisuelle de l'UNT Aunège en économie et gestion), MOOCS, enseignement à distance dans le cadre des Grands Repères.

2. *Accompagner et favoriser la diffusion de la culture numérique et l'appropriation des ressources existantes* par :

- Des ateliers, des formations et animations autour des ressources existantes, des ateliers pour s'approprier les outils numériques de l'Université : outils de l'ENT, création de blog, de tutoriels vidéos, rédaction sur *wikipedia*, etc.

- La mise à disposition d'espaces équipés permettant le travail individuel ou collaboratif autour du numérique: cabines individuelles ou à plusieurs de visionnage de cours en ligne et de tableaux numériques interactifs, prêt d'ordinateurs et de tablettes ;

- Une assistance à l'appropriation des contenus pédagogiques numériques.

3. Promouvoir et favoriser les projets numériques innovants de l'université en partenariat avec des acteurs extérieurs :

- Valoriser les projets numériques (applications, graphisme, bases de données) innovants des étudiants ou chercheurs par des expositions virtuelles ;

- Constituer un observatoire des pratiques numériques par une collaboration entre le SCD et les chercheurs en sciences de l'information, en communication et marketing, en statistiques ;

- Favoriser la réflexion collaborative et l'innovation autour des projets numériques de l'Université par des partenariats avec les équipes de recherche, des associations, des entreprises. Dans le cadre du projet *Open Data* construit en partenariat entre l'université et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, il a été proposé d'y créer un *datalab* permettant d'informer le grand public, les associations et les entreprises, la communauté universitaire des enjeux juridiques, économiques et politiques de l'open data.

Le CRCN sera ainsi à même d'accueillir et de fournir une offre de services en direction de publics variés : étudiants de la licence au doctorat, chercheurs, publics du secondaire accompagnés de leurs enseignants, grand public pour les débats autour du numérique, associations et entreprises.

Ces missions seront remplies grâce à des partenariats et des collaborations avec différents acteurs de l'université : le service Comète pour la pédagogie numérique, le SCUIO-IP pour les ressources liées à l'insertion professionnelle et l'accueil des personnes en situation de handicap, la Direction de la recherche pour les services à la recherche et aux doctorants, la BDIC et la MAE et les équipes de recherche pour la valorisation de leurs archives ou bibliothèques numériques, le Centre de ressources en langue pour l'apprentissage informel des langues, le CRI et la communication de l'université pour les ateliers sur l'utilisation des outils numériques, les laboratoires de recherche pour les projets innovants de réutilisation des données dans le domaine du numérique.

Durant les cinq dernières années, l'amélioration des services aux publics s'est incarnée dans la rénovation des salles de lecture et le réaménagement des espaces de travail en fonction des besoins des étudiants. Cette réorganisation spatiale traduit les efforts de la bibliothèque pour proposer un accueil diversifié, évolutif et attentif aux

besoins des étudiants. La fréquentation des salles de lecture, en hausse régulière, vient conforter la politique de modernisation engagée depuis cinq ans et appelle à poursuivre la rénovation des plateaux de lecture.

1.4 L'ACCUEIL A DISTANCE : L'EVOLUTION DES SERVICES NUMERIQUES

La part croissante des ressources numériques dans l'offre documentaire de la bibliothèque suscite une fréquentation d'un nouveau genre : l'utilisation à distance des contenus et des services de la bibliothèque. Ce nouveau mode d'appropriation de la bibliothèque implique un accueil spécifique des lecteurs à travers la mise à disposition d'outils performants tels que le portail documentaire, les pages internet ou un blog qui assurent l'accompagnement numérique de l'utilisateur.

1.4.1 LE PORTAIL DOCUMENTAIRE

Depuis 2010, à la suite de la fin de la maintenance du méta-moteur utilisé dans le portail, liée à l'arrêt des activités de la société INEO dans ce domaine, la recherche fédérée n'était plus disponible dans le portail documentaire du SCD. Les évolutions des pratiques de recherche des usagers et l'élargissement de l'offre de documentation numérique requéraient d'autre part une refonte du portail documentaire de l'université mettant mieux en valeur les ressources électroniques.

Lancé publiquement dans sa version bêta le 18 décembre 2013, le nouvel outil offre de nouveaux services aux étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs de l'université.

Une interface de recherche commune à toutes les bibliothèques de l'université

Le portail permet de lancer une recherche sur l'ensemble des ressources documentaires offertes à la communauté universitaire qu'il s'agisse de documents imprimés ou numérisés :

- catalogue de la bibliothèque universitaire et des bibliothèques d'UFR,
- catalogue de la BDIC,
- catalogue de la bibliothèque d'ethnologie Eric-de-Dampierre (MAE)
- catalogue de la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité (MAE)
- catalogue de certains centres de recherche de l'Université comme le CTAD ou la bibliothèque Lawrence Durrell
- catalogue de la bibliothèque du SCUIO
- archives numérisées de la BDIC

- abonnements électroniques du SCD et de la BDIC : collections d'ebooks et de revues électroniques disponibles dans les bases de données auxquelles le SCD et la BDIC sont abonnées et qui couvrent l'ensemble des disciplines

- ressources en libre accès et qui sont moissonnées et valorisées par le portail : archive ouverte nationale HAL maintenue par le CCSD, répertoires d'archives ouvertes de grandes universités étrangères comme l'université de Liège, l'université d'Oxford, ou encore plusieurs universités sud-américaines, revues numérisées en libre accès disponibles sur Persée ou sur Revues.org, thèses électroniques en libre accès soutenues en France ou à l'étranger

Cette possibilité d'interroger conjointement l'ensemble des ressources accessibles sur le campus est une nouveauté importante et donne davantage de visibilité à l'ensemble des ressources documentaires de l'université.

La valorisation des ressources électroniques

Les notices descriptives des livres électroniques et des revues électroniques sont interrogeables très facilement et avec des temps de réponse très courts. Les onglets permettent aux usagers de limiter leur recherche aux ressources documentaires physiques ou de faire une recherche sur les deux types de supports.

Certaines bases de données sont de plus indexées au niveau article : la recherche simple permet ainsi d'accéder à des articles de Science Direct, de Cairn ou de HAL très rapidement et en faisant une recherche thématique. Les boutons « e-revues » et « e-books » permettent en outre de consulter la liste exhaustive des revues électroniques et e-books accessibles à la communauté universitaire. Malheureusement cette indexation au niveau article ne concerne pas l'ensemble des bases de données auxquelles le SCD souscrit des abonnements, dans la mesure où certains éditeurs ne mettent pas leurs métadonnées à disposition des services d'indexation, comme c'est le cas des éditeurs juridiques.

Des interfaces propres à chaque institution

Plusieurs institutions documentaires disposent ainsi d'une interface personnalisée qui permet de restreindre la recherche à leurs collections. C'est le cas du Service commun de la documentation, de la BDIC, des deux bibliothèques de la MAE, de la bibliothèque de Médiadix et de la bibliothèque de l'IUT Ville d'Avray. Un travail graphique a été réalisé pour uniformiser la présentation de ces différentes vues et pour les intégrer à la charte graphique du site de l'Université. Un menu déroulant « changer de bibliothèque » permet aux usagers de naviguer entre la vue commune UPOND et ces différentes vues institutionnelles.

Des services personnalisés avancés

Le nouvel outil offre enfin des services documentaires personnalisés comme la constitution d'un panier et la consultation de son compte lecteur, la sauvegarde de notices ou de requêtes, l'abonnement à des requêtes par flux RSS, le rebond direct vers la notice du Sudoc, l'export des notices vers des logiciels de gestion bibliographique.

En 2010, l'accès distant aux ressources électroniques a été sensiblement amélioré grâce à l'acquisition d'un nouvel outil permettant la consultation authentifiée des ressources, *EZ proxy* de la société OCLC. Le système en place auparavant, *Foxy Proxy*, ne fonctionnait qu'avec le navigateur Firefox, et n'était pas intégré au CAS de l'Université. L'utilisation d'*EZ proxy* a ainsi permis de simplifier l'accès distant aux ressources électroniques pour l'ensemble de la communauté universitaire.

1.4.2 LA COMMUNICATION AVEC LES USAGERS EN LIGNE : SITES INTERNET, BLOG, RUE DES FACS

Le renouvellement du site web et de la charte graphique de l'université en 2013 a été l'occasion de définir en concertation avec le Service de communication de l'université une nouvelle maquette pour les pages web du SCD. Une prestation a été commandée à la société Kosmos qui détient le marché pour l'université afin d'intégrer la barre de recherche du portail documentaire au nouveau site web du SCD. La maquette du site web et celle du portail ont été conçues par la graphiste du service de la communication du SCD : un travail important a été réalisé pour harmoniser l'habillage graphique des deux outils. Le passage de la vue SCD du portail au site web est désormais transparent pour les usagers. Le nouveau site web a été mis en ligne le 9 septembre 2014.

Les contenus des pages web du site ont été entièrement refondus pour présenter de façon plus claire les services offerts aux usagers. Chaque bibliothèque d'UFR dispose désormais d'une page qu'elle peut administrer en accord avec le service communication du SCD. Le nouveau site web contribue à améliorer la communication avec les usagers en identifiant les interlocuteurs sur chaque sujet. Il met d'autre part en valeur un certain nombre de services en ligne proposés aux usagers : les lecteurs peuvent ainsi faire en ligne des suggestions d'achat, des demandes de prêt entre bibliothèques, des demandes de traitement prioritaires pour certains documents afin d'accélérer leur mise en rayon. Ils ont d'autre part accès à un formulaire de contact qui permet de signaler des dysfonctionnements ou de bénéficier d'une assistance en ligne sur l'utilisation du portail documentaire. Les questions posées portent majoritairement sur l'accès distant aux ressources électroniques ou sur le prolongement des ouvrages.

Le nouveau site web permet enfin de mieux valoriser les ressources documentaires. Les pages « univers thématiques » du site permettent ainsi de feuilleter les nouvelles acquisitions dans un secteur donné et proposent une sélection de ressources numériques pour chaque discipline.

Un blog ainsi qu'un univers Netvibes ont été mis en place en parallèle pour valoriser plus spécifiquement les ressources électroniques.



Rue des Facs

Rue des facs est un service de questions/réponses à distance, proposé par 27 bibliothèques des universités et grandes écoles franciliennes.

Le 1^{er} janvier 2011, une convention est signée entre le SCD et le service *Rue des facs* : le SCD répond à des questions concernant les STAPS et des informations pratiques sur les bibliothèques du réseau. Pendant l'année universitaire 2013-2014, le SCD participe aussi au service en sociologie et en droit. Les champs disciplinaires auxquels répondent les correspondants du SCD s'étendent, ce qui entraîne également l'augmentation du nombre de réponses. En 2012, Paris Ouest fournissait 0.3% des réponses de *Rue des Facs*.

En 2014, cette proportion s'élève à 3,3 % soit 18 réponses, dont la moitié concerne des informations pratiques sur la bibliothèque.

Le service est signalé par des affiches dans la bibliothèque ainsi que par un lien sur le site du SCD. Son existence est rappelée sur les brochures et lors des formations. En 2014, les étudiants de Paris Ouest ont posé 44 questions.

1.4.3 UN PREMIER BILAN DES PRATIQUES DE RECHERCHE DES USAGERS A DISTANCE

Les pratiques de recherche des usagers ont évolué concomitamment, accordant une place croissante aux outils numériques. Toutefois, si l'utilisation d'internet dans la recherche d'information s'est imposée dans les pratiques et si la consultation de la documentation électronique a beaucoup progressé en chiffres absolus, une analyse plus fine des pratiques de recherche des usagers montre que les actions de valorisation de cette documentation électronique et les formations à son utilisation sont plus que jamais nécessaires.

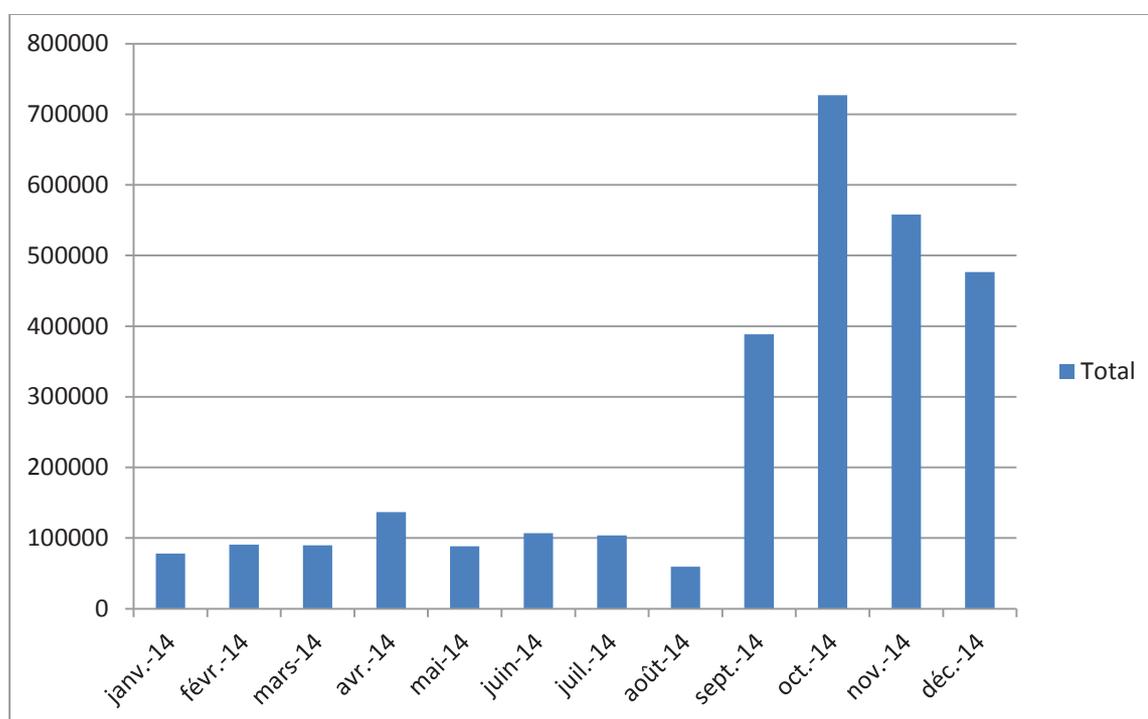
L'utilisation du portail documentaire

Les connexions au portail documentaire et au catalogue sont en augmentation constante depuis 4 ans, même si le changement d'outil début 2014 rend difficile les comparaisons :

	2012	2013	2014
Total	589 275	719 082	2,4 M (sessions) 2,9 M (recherches)

Évolution du nombre de connexions par an au portail et au catalogue

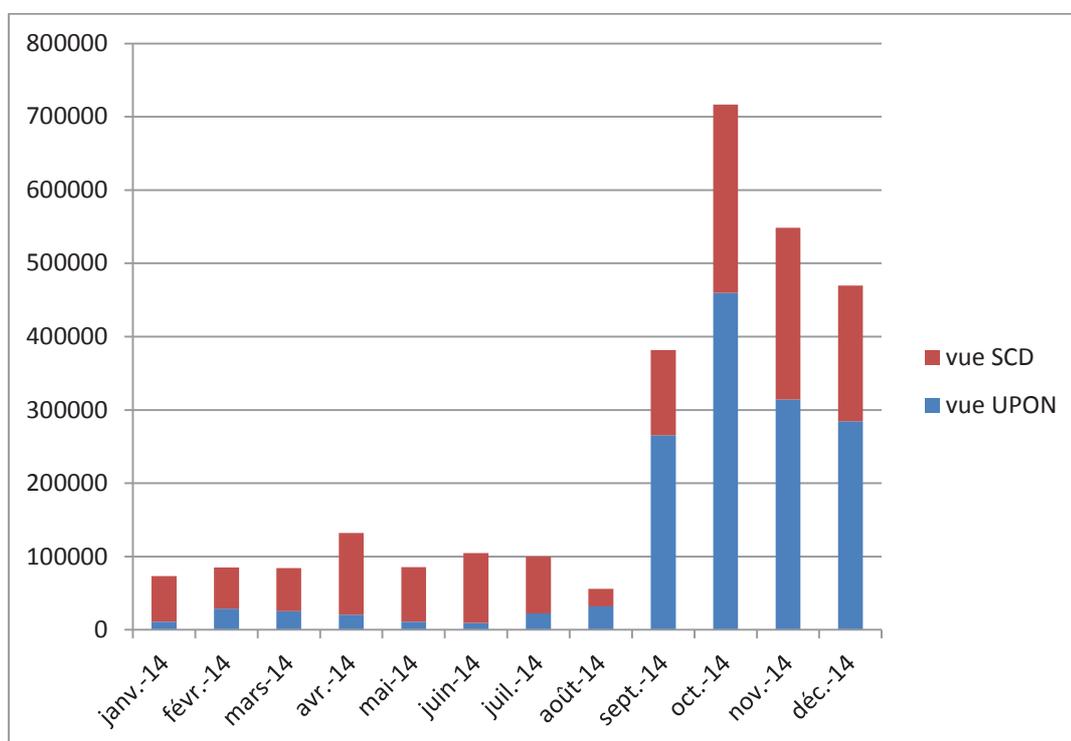
La mise en œuvre du nouveau portail documentaire qui permet des recherches conjointes sur l'ensemble des ressources documentaires du portail a été suivie par une forte augmentation du nombre de recherches au cours de l'année 2014. L'augmentation a surtout été sensible au moment de la rentrée étudiante de septembre 2014, à la fin de la période de test du nouveau portail, et au moment où le portail documentaire a été présenté aux primo-entrants et aux nouveaux personnels enseignants de façon massive aux réunions de rentrées où intervenaient des personnels du SCD. Les exercices sur le portail documentaire proposés dans le cadre du module Grands Repères ont sans doute également contribué à élargir le nombre de ses utilisateurs.



Nombre de recherches sur le nouveau portail par mois en 2014

Cette augmentation très marquée du nombre des recherches effectuées sur le portail documentaire en septembre 2015 coïncide également avec un changement de

nature des requêtes : celles-ci ne sont plus effectuées majoritairement sur la vue propre au SCD, qui est proposée sur place par défaut, mais sur la vue commune du portail auquel on accède directement depuis le site de l'université.



Recherches sur la vue UPON et sur la vue SCD en 2014

Il s'agit donc très probablement d'une augmentation de la consultation du portail à distance, et non plus principalement pour trouver des livres, mais également pour consulter de la documentation électronique ou faire des recherches bibliographiques. Ce changement est confirmé par l'examen des horaires de consultation, la fréquentation du portail étant forte et marquée également le dimanche ou la nuit entre septembre et novembre :

Nombre moyen de recherches sur le portail documentaire le dimanche en septembre –octobre 2014	Nombre moyen de recherches par heures entre 0h et 3h dans la nuit du samedi au dimanche en septembre-octobre 2014
13 687	1 106

Recherches sur le portail documentaire le dimanche (septembre-octobre 2014)

Le portail et la documentation électronique sont de fait également consultés à l'étranger par les étudiants ou professeurs de Paris Ouest en déplacement. La prise en compte du public consultant les ressources à distance implique que la bibliothèque et tout son personnel sachent proposer des outils adaptés et une médiation d'autant plus indispensable que l'offre numérique est moins immédiatement visible que les

collections imprimées sur les rayonnages. Les premières statistiques d'utilisation du portail témoignent d'une fréquentation intensive, mais la marge de progression reste considérable, lorsqu'on constate la proportion réduite d'utilisateurs concernés. On doit en conclure que le développement des ressources en ligne, s'il procure une autonomie et un confort jamais atteints jusque-là pour le lecteur, implique un accompagnement personnalisé, une formation adaptée et une médiation renforcée qui reposent essentiellement sur les compétences des bibliothécaires.

1.5 UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

1.5.1. VERS UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

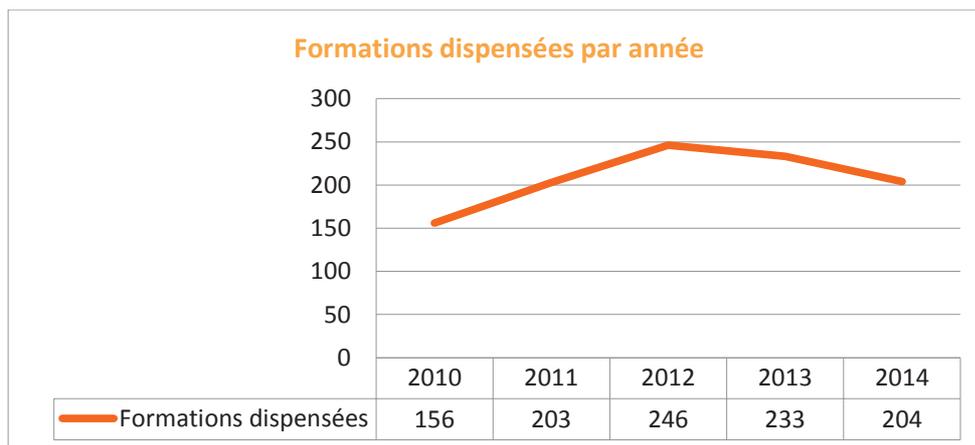
Mission prioritaire du SCD, l'accompagnement des étudiants dans la maîtrise des outils de recherche d'information occupe une place prépondérante dans les services proposés par le personnel du SCD. En BU comme en BUFR, se développe progressivement une offre en matière de formation à la recherche documentaire et d'accompagnement des usagers dans leur travail de recherche. L'objectif est d'aider à l'autonomie des usagers pour repérer, utiliser au mieux les ressources documentaires de la bibliothèque, mener à bien une stratégie de recherche et exploiter au mieux les résultats.

Aujourd'hui, le SCD propose plusieurs types de formations :

- des formations de premier niveau pour les étudiants de Licence (présentation de la bibliothèque et de ses ressources; méthodologie de recherche documentaire) ;
- des formations de niveau avancé pour les étudiants de Master, les doctorants et les enseignants chercheurs pour une meilleure connaissance et utilisation des ressources offertes (bases de données spécialisées, outils documentaires, logiciel de gestion de données bibliographiques et outils de veille) ;
- des formations courtes tout public : « les midis de la Bu » ;
- de l'autoformation en ligne.

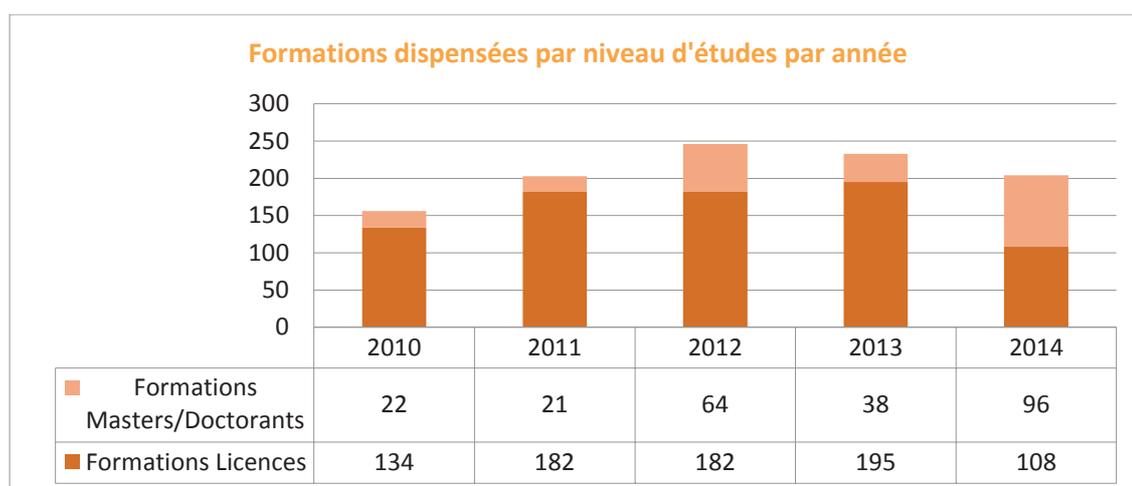
Entre 2010 et 2014, l'offre s'est donc considérablement étoffée pour mieux prendre en compte les besoins des étudiants en master et des doctorants notamment. Cette nouvelle offre pourrait également séduire des enseignants-chercheurs qui restent un public très difficile à toucher en matière de formation.

La formation en chiffres



Entre 2010 et 2012, le SCD a proposé environ 50 formations de plus chaque année : cela est essentiellement dû à la mise en place de formations en direction des juristes et des politistes de niveau master et doctorat et par l'offre développée par le département Informatique et édition numérique de formations aux outils (Word, Zotero, Netvibes) en direction des masters et doctorants.

Après un premier fléchissement en 2013, le nombre de formations chute et passe à 204 en 2014. En effet, l'apparition du module « *Grands Repères* » dispensé au premier semestre à presque tous les étudiants de première année a conduit à une diminution du nombre de formations dispensées en présentiel aux étudiants de L1. Compte-tenu des effectifs concernés, la baisse devrait donc être bien plus importante. Or, le renouvellement et le développement des formations en direction des Masters et des Doctorants a permis de la limiter : on assiste donc à un rééquilibrage de l'offre de formation qui touche aujourd'hui un public plus large qu'en 2010.



En trois ans, le nombre d'étudiants formés par le SCD a doublé (2 097 étudiants formés en 2010 contre 4 242 étudiants formés en 2013). Cependant, en 2014, ce nombre chute considérablement et passe à 3 364, soit une baisse de 878 étudiants. Là encore,

cette diminution est largement imputable à la mise en œuvre des Grands Repères évoquée précédemment alors que le nombre de masters et doctorants formés n'a cessé d'augmenter.

1.5.2 L'OFFRE DE FORMATION EN PREMIER CYCLE : L'ARRIVEE DES GRANDS REPERES

Premiers destinataires de la formation à la recherche documentaire, les étudiants de licence, particulièrement les primo-entrants, ont longtemps été les principaux bénéficiaires de l'accompagnement proposé sur place. Ainsi, à partir de 2012, tous les étudiants en première année de licence de Droit recevaient une formation d'une heure trente comprenant une visite de la bibliothèque et une présentation du catalogue et du portail documentaire.

Ce dispositif d'accueil des étudiants de licence est très lourd à mettre en place, en raison des salles et des personnels qu'il mobilise. Le recours aux tuteurs documentaires est alors indispensable pour seconder le personnel dans cet accueil. Ils permettent de répondre à la demande de formation d'effectifs d'étudiants très importants, devant être formés simultanément. Le SCD a ainsi recours depuis 2011 à des tuteurs principalement pour les formations des L1 de droit et plus ponctuellement pour formations des L1 et L2 dans d'autres disciplines. Ils sont recrutés en fonction de leurs compétences disciplinaires au minimum niveau master ce qui leur confère une haute légitimité auprès des étudiants de 1^{ère} année qui par ailleurs sont souvent plus à l'aise avec eux pour exposer leurs besoins et difficultés. Un soin particulier est bien sûr pris à leur formation, ce qui constitue pour ces étudiants, souvent impliqués dans des travaux de recherche, une véritable aubaine.

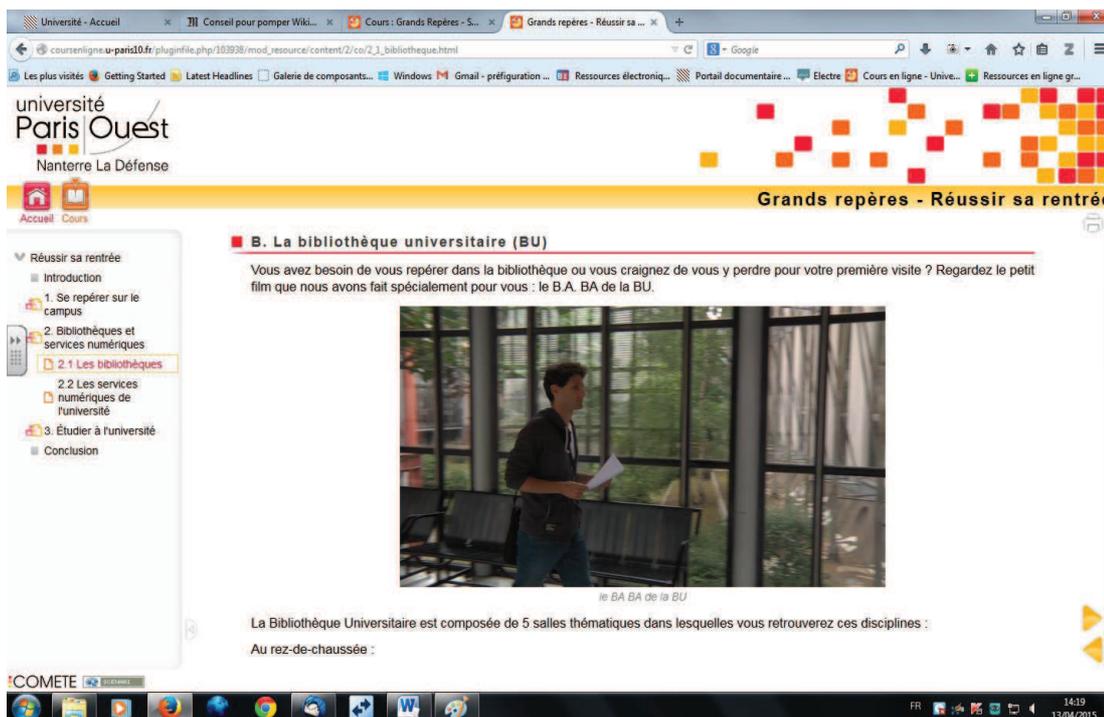
Le module 'Grands Repères'

La mise en place des Grands Repères à la rentrée 2013 a profondément modifié le dispositif d'accueil des primo-entrants à la bibliothèque. Le module en ligne « Grands repères » propose en effet aux étudiants de L1 un parcours stimulant, qui définit un cadre d'études et mette en perspective le « savoir », qui se prête à l'apprentissage de la méthodologie, mais qui repose aussi sur un contenu et des prolongements évaluables par QCM. Les aspects méthodologiques doivent pouvoir être abordés dans toutes les disciplines.

Tous les étudiants de L1 doivent valider ce module de formation qui a été mis en place à la rentrée 2014.

Le SCD a ainsi participé à plusieurs blocs de cours :

- « Réussir sa rentrée » : présentation du réseau des bibliothèques sur le campus, informations pratiques et réalisation d'un film ;



- « *La construction du savoir, sources et preuves* » avec la réalisation de *screencasts* sur Wikipédia, ayant pour objectif de faire comprendre le fonctionnement de cette encyclopédie en ligne et quel usage documentaire pertinent il est possible d'en faire ;

- Des *screencasts* de présentation du portail documentaire à différents niveaux du cours (rechercher un livre, un livre électronique, un périodique, faire une recherche sur Cairn) ;

-Le SCD a fourni des questions de QCM pour les examens.

L'offre de formation en ligne

Dès 2011, le SCD a mis à la disposition des étudiants des outils de formation en ligne.

- En partenariat avec le service Comète, le SCD a ouvert en 2011 un espace de cours sur la plateforme cours en ligne : <http://coursenligne.u-paris10.fr/> . Cet espace s'appelle « Outils pour la recherche documentaire » et se trouve dans la boîte à outils étudiants. Il est accessible à tous les étudiants. L'équipe de la bibliothèque a créé des tutoriels et des présentations des ressources sous forme de fichiers html, de powerpoint et de vidéos.

Les formateurs peuvent également y déposer leur support de formation, ce qui évite de faire des photocopies inutiles.

Ces cours en ligne sont complétés par un Netvibes qui rassemble des signets par discipline enseignée à l'université :

<http://www.netvibes.com/parisouestnanterre#Accueil>

- En 2012 a été inauguré le blog des ressources électroniques qui présente les nouveautés en ligne, en particulier les nouvelles bases de données : <http://scd-blog.u-paris10.fr/> . Les billets sont rédigés par plusieurs conservateurs et bibliothécaires.

- La BU avec l'aide du service Comète a réalisé un petit film pédagogique présentant la recherche d'un livre depuis l'arrivée de l'étudiant sur le campus jusqu'à son emprunt sur l'automate de prêt. Ce petit film est visible sur le portail et le module Grands Repères : <http://scd.u-paris10.fr/>

Ainsi la proposition de cours et tutoriels en ligne remplace progressivement la formation en présentiel des étudiants de licence, ou plutôt elle modifie l'offre de formation sur place qui se veut désormais plus ciblée en fonction des demandes des usagers et peut donner davantage de place à d'autres catégories de lecteurs, comme les étudiants de niveau recherche, les étudiants en situation de handicap, les étudiants étrangers arrivant sur le campus, etc.

1.5.3 LES SERVICES AUX CHERCHEURS ET AUX ETUDIANTS DE NIVEAU RECHERCHE

L'évolution des missions du service des thèses à la bibliothèque

Entre 2010 et 2014, le circuit de dépôt et de signalement des thèses au sein de l'établissement a connu des évolutions profondes. La mise en place du dépôt électronique des thèses, facultatif depuis 2008 et devenu obligatoire en 2014, a représenté un surcroît de travail important et conféré de nouvelles missions au service des thèses du SCD. De la même façon la mise en place d'applications nationales pour le signalement et la diffusion des thèses en préparation et des thèses soutenues au format électronique a amené le SCD à coordonner le circuit de signalement des thèses au sein de l'établissement, depuis l'inscription en doctorat jusqu'à la soutenance et à nouer à cette occasion des collaborations renforcées avec la Direction de la recherche et des études doctorales dont dépend le service d'administration de la recherche.

Dans ce circuit, le SCD assure ainsi de nouvelles missions liées à la publication des thèses électroniques sur l'internet, notamment celle de la mise en conformité des fichiers de thèses avec les formats recommandés (texte, audio et vidéo) pour l'archivage pérenne. Le SCD a mis en place et maintient d'autre part un serveur d'archivage des dépôts ainsi qu'une plate-forme de diffusion des thèses électroniques soutenues. Cette plate-forme permet la consultation des thèses sur internet ou en accès authentifié et restreint, sur l'intranet de Paris Ouest, suivant le choix fait par le docteur au moment du

dépôt. Thèses.fr et le portail documentaire du SCD renvoient l'utilisateur à ce serveur de diffusion au moment de la consultation du document électronique. Le SCD a ainsi acquis une expertise dans la publication et la valorisation des thèses électroniques.

Le SCD assure également une mission d'information et de conseil aux doctorants concernant les enjeux de la diffusion électronique des thèses. L'information est transmise par la diffusion de brochures aux nouveaux inscrits et l'intervention aux réunions de rentrée des Écoles doctorales. Le dépôt des fichiers de thèse à la bibliothèque universitaire reste cependant le moment privilégié pour dispenser cette information. Le dépôt a lieu au Service Administratif de la Recherche pour la partie administrative et au SCD pour le dépôt des fichiers électroniques proprement dits. Le SCD reçoit les doctorants au cours de rendez-vous individuels et les renseigne sur les modalités du dépôt : format des documents, y compris audio et vidéo lorsque ces supports font partie de la version de soutenance, choix d'un mode de diffusion des données, confidentialité de certaines données de la thèse et respect de la propriété intellectuelle. Ces changements et le passage au tout électronique ont occasionné un surcroît de travail important pour le service des thèses ; le recrutement de deux contractuels depuis 2013 a permis de maintenir la qualité du service. À l'automne 2014, un accroissement considérable de l'activité était attendu suite à l'adoption du dépôt électronique obligatoire. Il a donc été décidé, pour la période allant de début octobre à la date limite de dépôt de thèse mi-novembre, de ne plus accueillir les doctorants sur rendez-vous mais lors de permanences spéciales, trois jours par semaine. Ce système de permanence sera reconduit en 2015 mais seulement pour la dernière semaine qui précédera la date limite de rendu des thèses, qui s'est révélée la plus chargée.

Le SCD a également mis en place une procédure de dépôt à distance pour les doctorants, de plus en plus nombreux, qui résident à l'étranger ou en province. Ce service répond à une réelle demande et occasionne de nombreux échanges par mail.

L'expérience des premières années d'introduction du dépôt électronique a d'autre part révélé que de nombreux doctorants avaient besoin d'une assistance pour mieux utiliser les outils logiciels leur permettant de fournir un document électronique conforme au moment du dépôt. L'instauration de formations sur l'utilisation des fonctionnalités avancées de *Microsoft word* ou sur le logiciel de gestion de références bibliographiques *Zotero* a permis de répondre à ce besoin.

La refonte du circuit de signalement, d'archivage et de valorisation des thèses électroniques a d'autre part conduit le SCD à développer une collaboration étroite avec la Direction de la recherche pour l'organisation pratique du circuit de dépôt, et à dialoguer avec la nouvelle instance de coordination qu'est le Collègue doctoral afin de faire évoluer les procédures. En 2013 et 2014, le SCD a collaboré avec le Collège doctoral afin de :

- refondre les contrats de diffusion et les simplifier. Les modifications ont été validées par le SAJI et adoptées en CA ;
- refondre le procès-verbal de soutenance et clarifier le cas des thèses confidentielles ;

- définir une liste d'intitulés normalisée pour les disciplines de thèse afin de mieux les valoriser sur le portail national des thèses, travail encore en cours du côté des Écoles doctorales ;
- sensibiliser les directeurs d'Écoles Doctorales aux enjeux de la mise en ligne des thèses sur internet et non en accès restreint.

Le développement des formations aux doctorants et aux chercheurs

Le SCD a développé à partir de l'automne 2012 une offre de formation à destination des doctorants et des masters. Quatre types de formations ont été dispensés de façon régulière jusqu'en 2014 :

- Aide à la mise en forme des thèses et des mémoires : gestion des documents longs, utilisation des feuilles de styles, tables des matières et index automatisés dans Word ;
- Constitution et gestion d'une bibliographie à l'aide du logiciel Zotero ;
- Recherche documentaire et veille documentaire en SHS : principes de recherche dans les catalogues, utilisation de l'agrégateur de flux RSS Netvibes ;
- Utilisations des bases de données généralistes et spécialisées dans une discipline, dispensées depuis l'automne 2013 par le personnel des départements thématiques.

Ces formations, ouvertes à l'ensemble des doctorants et masters sur la base du volontariat, ont rencontré dès leur mise en place un fort succès, puisqu'elles ont accueilli au total 100 participants, dont 80 doctorants, entre octobre et décembre 2012. Elles ont donc été reconduites en 2013 et 2014.

Formation	Nombre de sessions de 2h00 (oct.-déc. 2012)	Nombre de participants
Documents longs sous Word	5	34
Gestion de bibliographie avec Zotero	5	40
Bases de données et veille documentaire en SHS	6	25

Total 2012	11 sessions soit 22 heures de formation	99 participants (dont 19 masters et 80 doctorants)
Documents longs sous Word	13 sessions de 3h00	121
Gestion de bibliographie avec Zotero	15 sessions de 2h00	123
Bases de données et veille documentaire en SHS	10 sessions de 2h00	72
Total 2013	38 sessions soit 89 heures de formations	316 participants
Documents longs sous Word	11 sessions d'1h30 soit 34h30	79
Gestion de bibliographie avec Zotero	12 sessions d'1h30 soit 36h00	111
Recherche documentaire + Netvibes	4 sessions d'1h30, soit 6h00	72
Propriété intellectuelle	1 session de 1h30	2
Total 2014	28 sessions soit 78h00 de formation	264 participants

Formations aux doctorants 2012 - 2014

En 2013, le succès des formations proposées par le SCD sur la base du volontariat s'est confirmé : 38 sessions (soit 89 heures de formation) ont été assurées par le SCD, avec un total de 316 personnes formées.

Ces formations ayant révélé une grande hétérogénéité de niveaux au sein des doctorants de Paris Ouest, les formations ont été refondues pour être découpées en plusieurs modules, le premier centré sur l'acquisition des compétences de bases, les suivants sur un approfondissement de ces compétences et la présentation des fonctionnalités avancées des différents outils. En 2014 les formations Word et Zotero étaient ainsi découpées en 3 modules, tandis que la formation sur les bases de données

comprenait un module sur la recherche documentaire dans les catalogues puis un module sur les bases de données spécialisées. Pour fluidifier le système d'inscription, un calendrier et un formulaire d'inscription en ligne via le site internet du SCD ont été mis en place.

Le SCD a travaillé à faire connaître ces formations par des interventions aux réunions de rentrée des Écoles doctorales et des contacts avec le Service de la Mobilité professionnelle des doctorants. Mais le succès de ces formations s'explique surtout par le fait que les Écoles doctorales ont relayé l'offre du SCD. Les formations dispensées par le SCD donnent ainsi lieu à la validation de crédits au titre de la formation doctorale.

Un espace réservé aux doctorants enseignants chercheurs sur le site web du SCD

En 2013, un poste de conservateur chargé des services aux doctorants et aux enseignants chercheurs a été créé. Un travail a été entrepris pour formaliser l'offre en direction des enseignants chercheurs et des doctorants par la mise en place d'une rubrique réservée aux enseignants-chercheurs et aux doctorants au sein du nouveau site web. Le site propose notamment une « boîte à outils pour la recherche » avec de nombreux éléments d'information concernant la rédaction de la thèse, la mise en ligne des travaux de recherche, les questions de propriété intellectuelle et de réutilisation de documents tiers dans le cadre de la thèse.

1.5.4 L'ACCUEIL DE PUBLICS VARIES

Les étudiants étrangers arrivant sur le campus

La bibliothèque a été sollicitée par le service des relations internationales de l'université pour présenter ses services lors des réunions de rentrée des étudiants ERASMUS : au mois de septembre puis au mois de janvier 2015 pour le second semestre. L'accueil du service et des étudiants a été très chaleureux. La bibliothèque a élaboré en partenariat avec le département FLE, un guide du lecteur en anglais. Il a été distribué lors de ces réunions. Par ailleurs, le département a travaillé avec des enseignants de F.E.T.E. pour proposer aux étudiants étrangers des formations découverte de la BU et des ressources documentaires sur le campus dès leur arrivée (en septembre et janvier). Les premières séances ont eu lieu à la rentrée de janvier 2015.

Les étudiants en situation de handicap

Enfin, en 2014, la bibliothèque, en lien avec la responsable de la salle informatique adaptée installée dans la BU a mis à la disposition d'une dizaine d'étudiants handicapés des tuteurs documentaires qui avait pour mission de leur présenter le portail documentaire et de les initier à la recherche documentaire.

Le public lycéen

L'accueil des lycées au moment des révisions du baccalauréat a connu des modalités variées au cours des dernières années, à la recherche d'une solution satisfaisante.

Au mois de juin 2013, un premier dispositif a été mis en place à la bibliothèque pour accueillir des lycéens de Nanterre dans le cadre des révisions du baccalauréat. Des personnels de la BU s'étaient rendus au lycée Joliot-Curie de Nanterre pour remettre aux lycéens des cartes de bibliothèque et leur rappeler le règlement intérieur. La salle de prêt avait été mise à leur disposition pour travailler individuellement ou en groupe. Malgré les moyens mis à disposition, le bilan reste plutôt décevant.

Un nouveau dispositif d'accueil des lycéens a été prévu en 2014, en partenariat avec l'Université. L'université a mis à leur disposition une salle de travail dans le bâtiment E car la cohabitation des groupes de lycéens et des étudiants recherchant le silence pour leurs révisions s'était révélée difficile.

1.6 UN SERVICE DE COMMUNICATION RENFORCE

Vecteur indispensable d'une politique de rénovation des espaces et de développement des services aux lecteurs, le service de la communication a vu son activité croître durant ces dernières années. L'équipe de deux agents a été renforcée en 2013 par l'arrivée d'une graphiste qui travaille à la conception de tous les supports de communication, tant imprimés qu'électroniques.

Communication interne

La signalétique a été renouvelée en même temps que les salles : élaboration d'un plan des collections disponible à l'entrée de chaque salle de lecture, conception de multiples guides pour le lecteur (collections, prêts, formations...) et d'un guide du lecteur en anglais.

À ces supports pérennes viennent s'ajouter les affichettes pour des campagnes ponctuelles de lutte contre le bruit ou de mise en garde contre les vols, pour lesquelles la graphiste a proposé des solutions graphiques qui ont peu à peu donné à la bibliothèque une image et un style désormais identifiables.



Communication externe

Le nouveau portail documentaire a été mis en place en janvier 2014. Plus intuitif, il facilite l'accès à la documentation et valorise les ressources en ligne. Le graphisme du portail a été réalisé par la graphiste du service communication.



Le nouveau site internet a été mis en ligne en février 2014. Il a été complété au cours de l'année : les univers thématiques se sont vus enrichis d'une page « nouveautés », un plan du campus sur « Google Maps » a été ajouté pour signaler l'emplacement et les horaires de toutes les bibliothèques, la page d'accueil a été retravaillée pour une meilleure visibilité des informations principales et pour correspondre à celle du site de l'université.

La fabrication d'un sac en tissu à l'effigie de la bibliothèque universitaire a été décidée en 2014. Ce sac est distribué aux usagers ayant suivi une formation à la bibliothèque.



Le service communication, acteur de la vie culturelle à Paris Ouest

Les missions du service de la communication du SCD ont évolué, d'un simple relais des événements du service culturel de l'université à la création d'expositions ou de

tables rondes par la bibliothèque elle-même mais toujours en lien avec la vie universitaire.

Depuis 2010, le service de la communication apporte son soutien technique à l'organisation de présentations par le département des lettres autour du Printemps des Poètes.

Chaque année, le service Communication relaie une partie de la programmation culturelle du service de l'Action culturelle de l'Université, constituée le plus souvent d'expositions réalisées par les étudiants.

La bibliothèque a accueilli une performance théâtrale dans le cadre du festival *Les marmites artistiques* (organisé par des étudiants de Paris Ouest) : la compagnie « La Mécanique de l'Oscillation » a présenté son spectacle *Les Murmurants* le mardi 15 avril après-midi dans le hall de la bibliothèque. Des comédiens, danseurs, chanteurs ont chuchoté des passages littéraires aux spectateurs.

De même, une partie du tournage du teaser du festival a eu lieu sur le toit de la BU et dans la salle de Lettres, banalisée un samedi matin pour l'occasion.

Le Festival Nanterre sur Scène a organisé un happening le 24 novembre à la bibliothèque pour promouvoir le festival qui a lieu tous les ans durant la première semaine de décembre.

En collaboration avec les différents départements thématiques et plus particulièrement avec le département Lettres, le service communication a participé aux valorisations de collections et à l'élaboration de bibliographies en fonction de manifestations ou d'événements de l'université, nationaux ou internationaux, ou bien d'anniversaires, d'expositions. Chaque valorisation, qu'elle accompagne un événement national ou un colloque, donne lieu à une petite bibliographie.

Quelques exemples de petites expositions depuis 2010 :

- Valorisation du nouveau fonds de bandes dessinées en janvier 2013 ;



- La guerre de 1914 : une exposition sur les représentations de la Grande Guerre a eu lieu en deux temps, dans le couloir des Lettres. Au mois de juin, la Première Guerre mondiale en bande-dessinée était mise à l'honneur avec des textes et des ouvrages en présentation. Au mois de décembre, une plus grande exposition présentait des textes écrits par Isabelle Normand et Estelle Menier sur la Grande Guerre et la littérature/ le cinéma, des livres et des DVD de fiction sur la guerre 14-18.

La participation au cinquantenaire de l'université

Les journées du Patrimoine

Le 20 septembre 2014, à l'occasion du cinquantenaire de l'université, le campus de Paris Ouest participait pour la première fois aux journées du patrimoine.

La bibliothèque n'était pas en reste avec la création d'une exposition sur Édouard Albert, l'architecte de la bibliothèque, l'organisation de visites guidées pendant la journée du samedi et d'ateliers pour enfant. L'exposition, inaugurée le 20 septembre, est restée visible jusqu'à fin décembre. Elle était composée de panneaux rédigés pour l'essentiel par Sébastien Cherruet, doctorant en histoire de l'art, spécialiste d'Édouard Albert, mis en page par le service de la communication.

Le bilan de cette première participation aux journées du patrimoine est mitigé : 50 visiteurs seulement mais ceux-ci se sont montrés satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé.



Organisation d'une table ronde



Dans le cadre du cinquantenaire de l'université et dans le prolongement de l'exposition sur Édouard Albert, la bibliothèque a également organisé une table ronde d'une demi-journée le 20 novembre « *Nouveaux usages en bibliothèque, des espaces à réinventer* ». M. Maroti, collaborateur d'Albert, a ouvert la demi-journée par une présentation de la conception de la BU-BDIC.

L'exposition sur les thèses

En collaboration avec les départements de l'Informatique documentaire, Lettres, Droit, Politique documentaire et le service Communication, la bibliothèque a conçu une exposition consacrée aux thèses et aux docteurs de Nanterre à partir de ses fonds et de leur étude.

Présentée dans le couloir de Sciences économiques, l'exposition proposait :

- une étude du fonds des thèses ;
- une petite exploration des fonds de la Bibliothèque universitaire, pour découvrir l'évolution du papier au numérique : présentation de thèses au format ou au sujet original ;
- une galerie de portraits de personnalités qui ont soutenu leur thèse à Nanterre.



Le blog

La proposition d'exposition de la bibliothèque à la présidence s'est vue intégrée au blog des 50 ans *Le livre, l'audio, le numérique : une longue filiation*, créé par COMETE (50ansnumerique.u-paris10.fr). En effet, la bibliothèque a proposé de mettre en avant dans le cadre de ce blog son patrimoine, celui des thèses de l'université dont elle a la mission de conservation. Le blog présente 6 rubriques pour la partie SCD réparties ainsi :

- une étude du fonds des thèses avec des graphiques ;
- un outil de recherche des thèses de Paris Ouest ;
- une petite exploration des fonds de la bibliothèque universitaire, pour découvrir l'évolution du papier au numérique : sélection de thèses originales ;
- les témoignages d'anciens doctorants de Nanterre devenus aujourd'hui directeurs de recherche à Paris Ouest et de doctorants inscrits actuellement en thèse ;
- une galerie de portraits de personnalités qui ont soutenu leur thèse à Nanterre ;
- un historique de la BU.

L'Exposition Nanterre, la ville, le bidonville et l'université



L'exposition montre Nanterre vécue et imaginée à travers des extraits de témoignages et de fictions ainsi que des photos d'archives. L'exposition se déroule également dans le couloir de Sciences économiques, au rez-de-chaussée.

Le cinquantième anniversaire de l'université de Nanterre a fait naître au pôle métiers du livre de Saint-Cloud le projet d'une anthologie de textes littéraires (romans, BD,

autobiographies...) ayant pour cadre Nanterre (la ville, le bidonville, l'Université), en partenariat avec la bibliothèque.

L'idée d'une exposition a alors fait suite à ce projet éditorial afin de mettre le fonds en valeur. Les images ont été sélectionnées à la BDIC, aux Archives communales de Nanterre et à la Société d'Histoire de Nanterre (SHN).

Conclusion

Au long des cinq dernières années, le flux des lecteurs accueillis à la bibliothèque est allé croissant, les attentes des usagers également : au-delà de l'offre documentaire, les étudiants viennent aussi chercher à la bibliothèque un cadre de travail adapté aux travaux en groupe ou individuel dans des espaces confortables et connectés.

Sur place comme à distance, le lecteur recherche l'autonomie et revendique une plus grande liberté dans ses possibilités de recherche documentaire, dans l'accès direct au document ou dans le choix de sa posture de travail. Encore faut-il savoir s'orienter dans cette offre documentaire et de services foisonnante : c'est précisément le rôle des bibliothécaires de guider les étudiants arrivant à l'université vers une utilisation efficace des outils mis à leur disposition. À travers l'accueil en salle, les supports en ligne ou la formation, le personnel de la bibliothèque offre une médiation quotidienne aux publics les plus en demande.

Aujourd'hui, c'est vers le public des chercheurs – enseignants comme étudiants – que la bibliothèque souhaite concentrer ses efforts. Il est en effet nécessaire de proposer à ce public des lieux spécifiques pour des réunions entre directeur de thèse et doctorant, des rencontres avec ses pairs ou tout simplement un bureau de travail provisoire pour un chercheur de passage à l'université. Si le futur Centre de Ressources et de Culture numériques répondra en partie à ces attentes, il reste encore beaucoup à faire au service de ce public.

Un projet emblématique de cette attention portée à la recherche est le projet d'archives ouvertes, instruit par le SCD à la demande du président de l'université. La question de la mise en libre accès de la production scientifique de Paris Ouest intervient dans un contexte marqué par l'importance croissante de cette question dans les politiques publiques de soutien et de financement de la recherche, et par l'évolution du cadre législatif dans ce domaine.

C'est dans ce contexte que le SCD a été chargé, en 2013, de conduire, en concertation avec la Direction de la recherche et des études doctorales, une étude préalable à la mise en place d'une archive ouverte institutionnelle.

L'expression « archive ouverte » désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement, et dont l'accès se veut ouvert, c'est-à-dire sans barrière d'accès (d'ordre technique, financier ou géographique), afin de garantir un accès plus égalitaire et plus pérenne à ces publications. Ces réservoirs sont constitués d'une interface permettant aux chercheurs de déposer leurs publications, ainsi que d'une interface de consultation librement

accessible sur le web. Ils peuvent être nationaux, disciplinaires, thématiques, ou encore institutionnels afin de promouvoir l'identité d'un établissement scientifique.

Le projet de mise en place d'une archive ouverte institutionnelle répondrait à trois objectifs :

1. Promouvoir le principe du libre accès aux résultats de la recherche financée sur fonds publics, en accord avec les décisions récentes de la Commission européenne et du MESR sur cette question ;

2. Valoriser la production scientifique des chercheurs de l'université de Paris Ouest ;

3. Fournir aux chercheurs et aux laboratoires de Paris Ouest un outil de gestion de leurs publications offrant des services de qualité, et notamment des espaces de stockage et de travail collaboratif, un suivi du nombre et de la provenance des téléchargements et consultations, la possibilité d'exporter des références bibliographiques dans différents formats de fichier et sous différentes normes, d'alimenter automatiquement un annuaire des pages web ou des CV en ligne, ou encore des fonctionnalités de recherche et de veille documentaire.

Un comité de pilotage composé de représentants de la DSI, de la DRED et de chercheurs et enseignants-chercheurs a été constitué pour suivre et guider la conduite de cette étude.

L'étude a été rendue à la présidence de l'université en mars 2014 et a été présentée au Conseil scientifique début avril 2014. Le Conseil Scientifique a témoigné de son intérêt pour la question et a acté par un vote l'engagement de l'université en faveur du libre accès aux résultats de la recherche. Toutefois le principe de la création d'une archive institutionnelle n'a pas été soumis au vote, notamment parce qu'il a paru nécessaire de reconsidérer l'option d'un simple portail institutionnel au sein de HAL à l'aune des évolutions récentes du projet de COMUE.

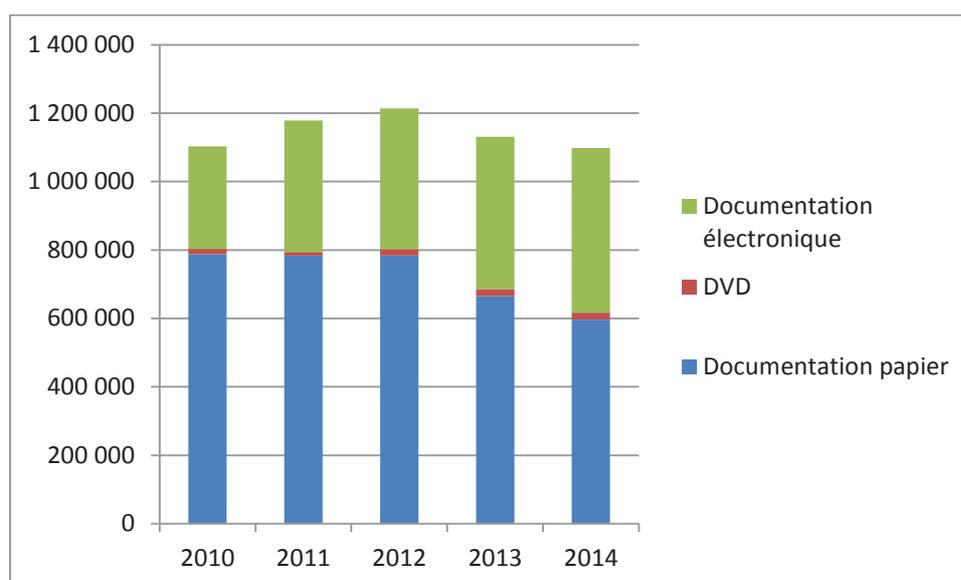
En 2014, des contacts ont été pris par le SCD avec le CNRS et surtout Paris 8, pour coordonner les politiques d'établissement dans ce sens. Le nouveau projet consiste notamment à créer un portail institutionnel au sein de HAL qui serait ensuite regroupé avec le portail institutionnel de Paris 8 au sein d'un méta-portail HAL pour la COMUE.

2-L'OFFRE DOCUMENTAIRE : VERS UNE COEXISTENCE HARMONIEUSE DU PAPIER ET DE L'ELECTRONIQUE

2.1. UN BUDGET DOCUMENTAIRE STABLE QUI FAIT UNE PLACE CROISSANTE AU NUMERIQUE

Entre 2010 et 2014 le budget documentation de la bibliothèque universitaire a été d'une grande stabilité, autour de 1 100 000 € annuels. En revanche le budget monographies enregistre une baisse de 24 % entre 2012 et 2013, passant de 447 013 € à 341 685 €. Il est stable en 2014.

Parallèlement, le budget de la documentation numérique connaît une forte augmentation de 11 % en 2011, puis une augmentation régulière annuelle de 7 %. Après avoir dépassé le budget des périodiques imprimés en 2011, la documentation électronique dépasse celui des monographies en 2013. **En 2014, 54 % du budget documentaire va au support papier et 46 % à l'électronique.**



Part du papier et de l'électronique dans le budget documentaire de 2010 à 2014.

Cette augmentation résulte pour une part de l'ajout par les diffuseurs de nouvelles ressources dans les bases souscrites (augmentation du nombre de titres de périodiques couvert par la base) qui conduit à l'augmentation du coût de l'abonnement. L'augmentation suit également l'inflation.

Enfin elle découle de l'élargissement de notre offre d'abonnements qui passe de 43 bases en 2010 à 47 en 2011, puis 45 en 2014 du fait de la sortie de *Science direct*, passé en licence nationale, et du désabonnement à la base de connaissance d'Ebsco *A to Z* remplacé par l'équivalent *SFX* d'Ex Libris à l'occasion de la mise en production du nouveau portail documentaire Primo de l'université, soit 5 bases supplémentaires entre 2010 et 2014 d'accès à des bouquets de périodiques.

Par ailleurs dès 2011, le SCD développe une bibliothèque de livres électroniques. Sous forme d'abonnements à *Cairn Que sais-je ?* et *Repères en ligne* en 2011, *Bibliothèque numérique Dalloz* en 2013 ; d'achats pérenne d'encyclopédies *Encyclopédie de l'Islam* en 2011, *Grand dictionnaire Littré* en 2014 ; d'achat pérenne de collections *Classiques Garnier* et *Classiques Jaunes* en ligne, en 2012, 2013 et 2014, et d'achats pérennes au titre à titre de livres électroniques à partir de 2013.

2.2 DOCUMENTATION PAPIER : LA QUALITE DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE PRESERVEE

2.2.1 MONOGRAPHIES PAPIER : DES COLLECTIONS REMODELEES

Le chantier de fusion des collections de la salle de prêt avec les collections des salles de lecture a été initié en 2010 et s'est achevé en 2012. Cette opération a fait diminuer le nombre d'exemplaires dans une proportion importante : on compte 38 % d'exemplaires en moins entre 2011 et 2013.

Cependant, sur la même période, le nombre de titres disponibles au SCD n'a pas diminué, au contraire il a augmenté de 12 %, passant de 327 780 titres en 2011 à 365 028 en 2014.

Force est de constater que l'important chantier de désherbage mené durant deux années n'a en rien altéré l'offre documentaire en termes qualitatifs puisque le nombre de titres proposés n'a cessé de croître. C'est le nombre d'exemplaires mis à la disposition des usagers pour un titre qui a été revu à la baisse : rappelons qu'au moment de la suppression de la salle de prêt, l'ensemble des ouvrages des salles de lecture ont été rendus disponibles au prêt. En d'autres termes, c'est la quasi-intégralité des collections en libre-accès qui sont devenues empruntables pour l'utilisateur, compensant largement la suppression d'exemplaires triples ou quadruples.

L'offre documentaire pour les monographies n'a donc pas cessé de s'enrichir au fil des dernières années, mais les principes d'acquisitions ont quant à eux connu des changements importants. Les achats d'exemplaires multiples sont désormais encadrés conformément aux orientations de la politique documentaire de l'établissement. Ils concernent les ouvrages de type manuels et fondamentaux de la discipline, ou constituant des points de passage obligatoires pour des études à Paris Ouest, qui peuvent être acquis en multiples exemplaires : maximum 5 (sauf cas spécifiques du secteur) dont l'un sera « exclu du prêt » afin de constituer un exemplaire de « sauvegarde ».

Les ouvrages de référence sont acquis en un seul exemplaire, sauf dans les cas suivants :

- les usuels fréquemment utilisés par les lecteurs (dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, etc.) ;
- certains manuels ou ouvrages de base dans la discipline qui, en raison de leur usage intensif doivent être présents en plusieurs exemplaires en salle de lecture.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, on note une baisse de l'offre éditoriale en sciences humaines et sociales, qui s'explique entre autres par le développement des ressources électroniques. Ce phénomène, conjugué à la nouvelle politique documentaire du SCD visant à réduire le nombre d'exemplaires pour un titre, a entraîné une baisse du

volume des acquisitions. Ainsi, de 2010 à 2011 les acquisitions de monographies papier ont enregistré une baisse de 17 %, passant de 16 049 volumes entrés dans les collections à 13 379.

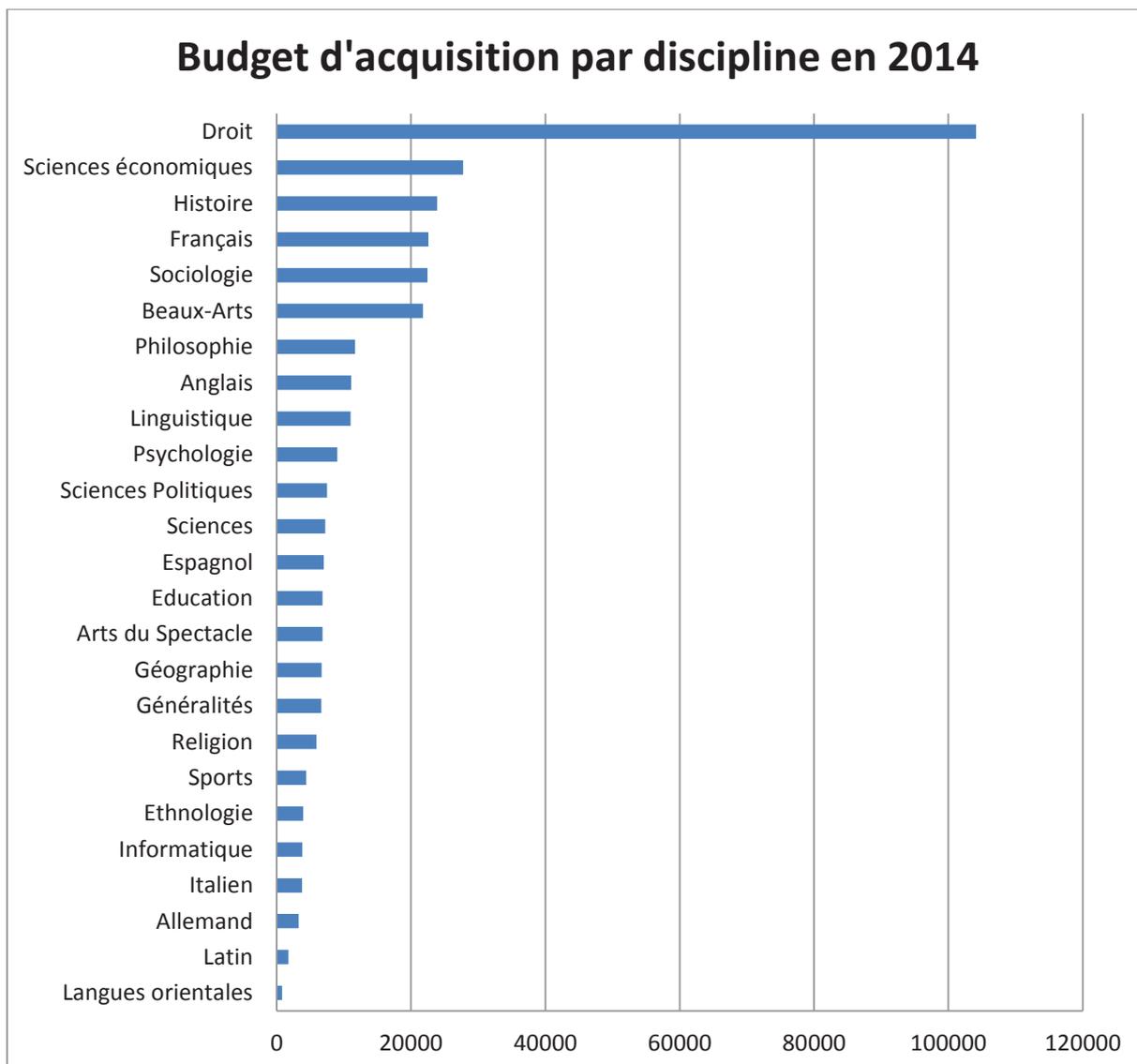
Depuis 2011, le volume annuel des entrées est resté stable, passant de 13 379 à 13 325 volumes en 2014. Des évolutions notables sont à noter sur cette période : création d'un fonds de Bandes dessinées au sein du département Lettres & Langues, en 2012, intégration des monographies audiovisuelles (DVD) dans le décompte global des entrées de monographies en 2013, puis en 2014 l'intégration des livres électroniques au budget des monographies attestent de l'ouverture des collections de monographies de la bibliothèque à la diversité des supports et des modes de consultation.

Les collections papier du SCD au 31 décembre 2014

Fonds documentaires	Localisation	Monographies (titres)	Monographies (exemplaires)	Périodiques (nb d'abonnements)
Droit-Economie	Salle de lecture	45163	85 130	386
	Magasin	23289	25 259	866
Lettres et Langues	Salle de lecture	61858	73 705	257
	Magasin	67357	72 695	335
Sciences humaines	Salle de lecture	54373	73 604	212
	Magasin	51430	56786	382
Sciences sociales	Salle de lecture	44488	62170	257
	Magasin	19259	20159	612
TOTAL BU	Salles	203693	292 902	1 112
TOTAL BU	Magasin	161335	174 899	2 195
Thèses	Magasin	5160	15233	
TOTAL BU		370188	483 034	3 307
BUFR		NC	139 323	701
TOTAL SCD			622 357	4 008

Les évolutions notables par discipline de 2011 à 2014

Les volumes d'acquisitions sont stables sur les quatre dernières années, le Droit se taillant la part du lion. Les cinq autres principales disciplines en termes d'acquisition demeurent l'Économie, l'Histoire, le Français, la Sociologie et les Beaux-Arts. L'évolution la plus notable est celle de la Psychologie, pour laquelle les ressources électroniques tendent à éclipser le support papier.



Malgré sa position largement dominante, la baisse des entrées pour le secteur du **Droit** est tendancielle depuis 2011. Elle recoupe la baisse du nombre de titres acquis. La politique d'achat d'exemplaires multiples, particulièrement importante dans ce secteur pour répondre à la forte demande des étudiants (taux de rotation du libre accès de 174 % en 2013), est stable depuis 2010, passant d'un ratio titre/exemplaires de 2,35 en 2010, à 2,39 en 2014.

Au sein du département, le secteur de l'**Économie** est particulièrement dynamique. De 2010 à 2014 les acquisitions sont stables autour de 1 100 volumes annuels. Le taux de rotation de la collection en libre accès est de 63 % en 2013.

Le secteur des **Sciences politiques** enregistre une légère hausse entre 2011 et 2014 tandis que le ratio titre/exemplaires a baissé depuis 2010, passant de 1,30 à 1,10. Cette évolution est donc une bonne indication du dynamisme du secteur dont le taux de rotation des collections de libre accès est de 72 % en 2013.

Les **Généralités** sont en baisse constante, notamment du fait de l'abonnement à des ressources en ligne de type *Cairn collection* « *Que sais-je ?* » et « *Repères* » qui a

entraîné l'arrêt de l'achat systématique des nouvelles publications de ces collections par le secteur Généralités.

Les collections de Sciences humaines sont globalement stables. L'**Histoire** est la collection la plus importante des secteurs de Sciences humaines. En légère augmentation depuis 2012, elle enregistre en 2013 un taux de rotation du libre accès de 57 %. Les autres secteurs enregistrant une hausse en 2014 sont la **Géographie**, avec un taux de rotation du secteur en libre accès de 83 %, la **Religion** qui se développe conformément à l'activité malgré un taux de rotation du secteur en libre accès assez faible en 2013, à 30 %.

Les secteurs stables sont les **Arts** (taux de rotation du libre accès à 50 % en 2013) et **Arts du spectacle** (taux de rotation du libre accès à 98 % en 2013).

Les collections de Sciences sociales sont également stables de 2011 à 2014. Le secteur de la **Sociologie** domine en termes de titres et de volumes achetés du fait du faible coût des ouvrages pour un budget important (comparable à celui de l'Histoire, ou des Arts, dont le coût des ouvrages est plus élevé). C'est également un secteur très dynamique en termes d'usage, avec un taux de rotation des collections en libre accès de 85 % en 2013.

Une baisse notable des entrées est enregistrée par le secteur **Psychologie** qui doit être rapprochée de l'augmentation importante des ressources électroniques spécialisées, avec en 2012 la souscription à 3 nouvelles bases *PsycCritiques*, *PsycExtra* et *PsycTest*, qui viennent compléter l'offre antérieure des 2 bases *PsycArticles* et *PsycInfo*. Le taux de rotation pour les monographies du secteur en libre accès est par ailleurs assez faible, à 13 % en 2013.

En Lettres et Langues, il faut signaler la création d'un nouveau secteur de collection consacré aux **Bandes-dessinées** en 2012. Un budget important a été alloué à ce nouveau « support » pour l'ouverture du fonds qui se stabilise depuis 2013 autour de 200 volumes annuels. Les bandes-dessinées sont strictement acquises en 1 exemplaire. Depuis 2013 les albums sont empruntables. Ils enregistrent en 2014 un taux de rotation de 90 %.

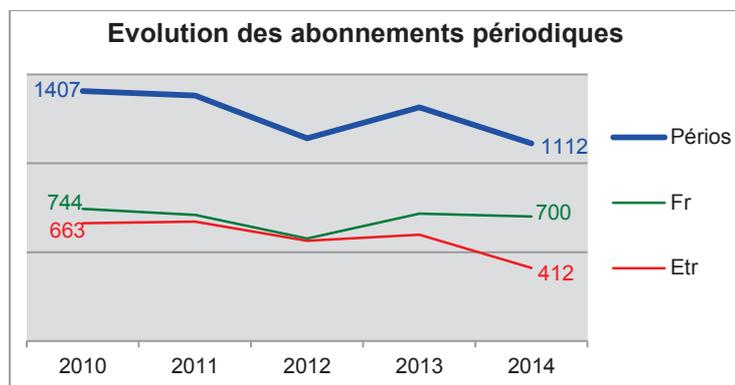
Le secteur du **Français** domine les acquisitions du département même s'il enregistre une baisse importante entre 2010 et 2011, qui reste tendancielle entre 2011 et 2014. Le taux de rotation des collections de libre accès est moyen, à 41 % en 2013.

L'**Anglais** en seconde position en termes d'acquisitions annuelles connaît également un taux de rotation des collections en libre accès moyen, de 37 % en 2013. Ce taux est encore plus faible pour les autres langues l'Allemand (17 %), l'Espagnol et le Portugais (20 %), les langues orientales (20 %) et l'Italien (10 %).

2.2.2 PERIODIQUES : LE REcul DU PAPIER FACE AUX ABONNEMENTS ELECTRONIQUES

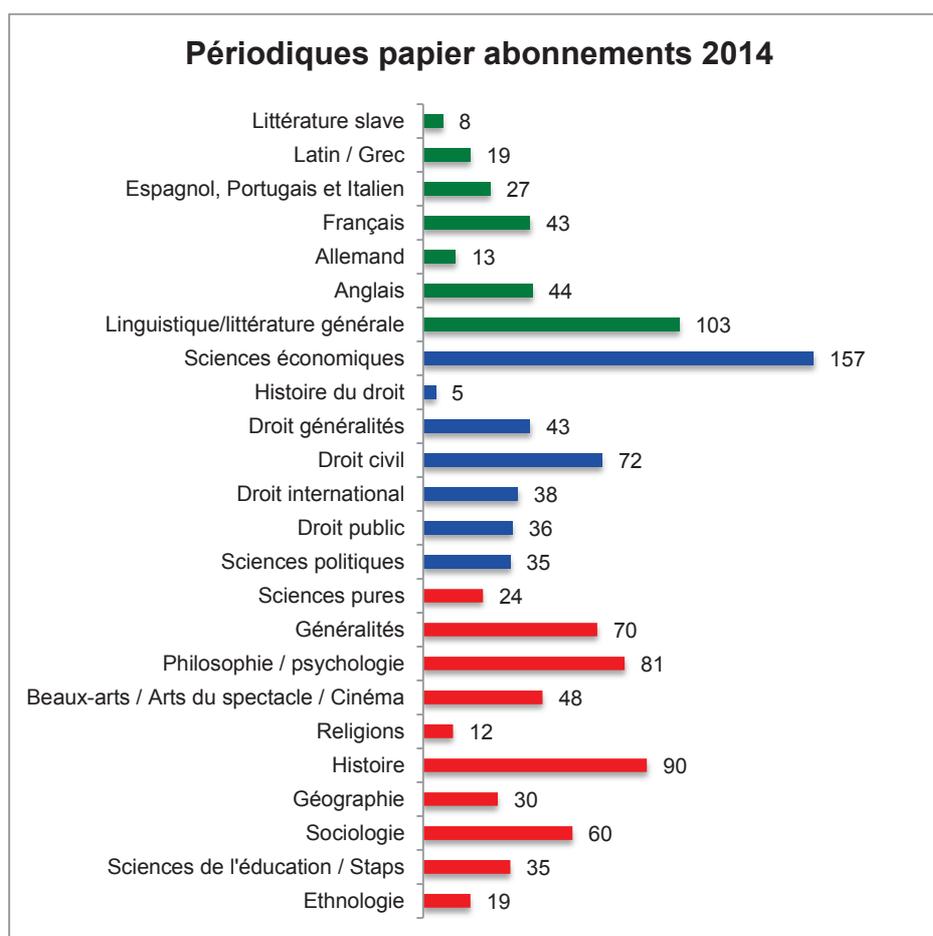
Entre 2010 et 2014 le nombre de périodiques imprimés souscrits par la bibliothèque universitaire est passé de 1 407 à 1 112, avec un budget qui passe de

316 425 € à 263 528 €. Soit une baisse globale de 17 % du budget annuel et de 21 % du nombre d'abonnements papier.



La proportion d'abonnements à des titres de périodiques en français est plus importante que les abonnements en langues étrangères, ce qui distingue les périodiques imprimés des ressources électroniques.

La couverture disciplinaire est complète par rapport aux enseignements, de même pour les niveaux Licence, Master et Recherche.



L'homogénéité des deux collections de périodiques, papier et électronique, permet de développer une politique raisonnée de dédoublement qui mette en œuvre leur complémentarité.

2.3 LA CONQUETE DE LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE

2.3.1 LA FORTE CROISSANCE DES PERIODIQUES ELECTRONIQUES

Entre 2010 et 2014 les abonnements du SCD à des bouquets de périodiques électroniques passent de 6, à 10, avec un budget annuel qui passe de 330 000 € à 460 000 €.

Soit une augmentation de 5 nouvelles bases si on considère que depuis 2014 l'abonnement à la *Freedom collection* d'Elsevier, directement gérée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, est sorti de nos souscriptions tout en restant accessible à nos usagers.

2010	CAIRN revues, Général
	Elsevier – Science direct
	JSTOR (Arts & Sciences I , II , III)
	Academic Search Premier
	CAIRN Bouquet "Magazines - Général"
	PsycArticles
2012	OpenEdition Freemium for Journals
2013	SAGE Humanities & Social
2014	Europresse.com
	SPRINGER (bouquet de revues)

En 2014, 50 832 titres de périodiques sont accessibles via les abonnements souscrits par le SCD.

Les bases de périodiques électroniques sont majoritairement pluridisciplinaires. Elles couvrent l'ensemble des domaines d'enseignement et de recherche de l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense. De même, elles couvrent les différents niveaux de documentation attendus par la communauté universitaire.

La presse internationale est accessible via *Europresse* et *Factiva*, les bases généralistes telles *Science direct*, *Jstor*, *Academic search* ou *Springer* proposent une documentation majoritairement en anglais, elles sont complétées par une base spécialisée en psychologie, *PsycArticles*.

Les bases de périodiques en français *Cairn revues*, *OpenEdition Freemium for journals*, sont plus particulièrement orientées Sciences humaines et sociales, et plus directement accessibles aux étudiants de Licence.

Dédoublonnage papier/électronique

Depuis 2010, les demandes de nouveaux abonnements papier sont validées seulement si le titre n'est pas accessible en ligne. L'accès en ligne devient un critère d'évaluation des demandes d'abonnement papier. À titre d'exemple, en 2013, les abonnements papier aux titres de périodiques de psychologie disponibles sur la base *PsycArticles* n'ont pas été renouvelés.

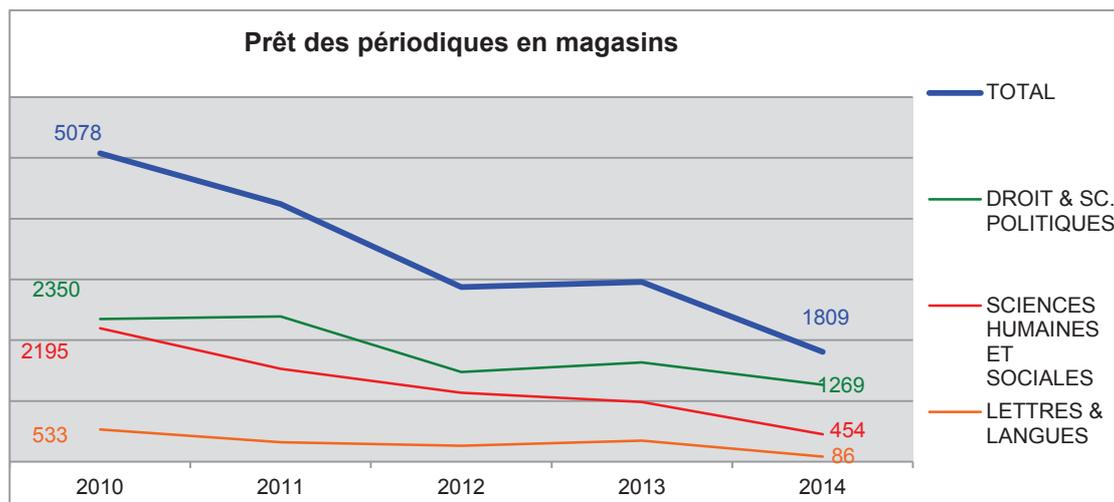
À partir de 2013, avec la mise en production du nouveau portail documentaire Primo de l'université, et l'accès facilité aux titres de périodiques électroniques souscrits par le SCD, un dédoublonnage plus systématique a été mis en œuvre par le service des Périodiques. Ainsi, en 2014, la collection constitue, pour les abonnements souscrits, un ensemble « multimédia » de 1 215 titres papier et 50 832 titres électroniques. La collection des titres papiers a été réduite, passant de 1 407 titres en 2010 à 1 112 abonnements en 2014

La délimitation de la collection papier par rapport à la collection électronique se fait selon trois critères. En premier lieu celui de l'accès, aucun abonnement papier n'est supprimé s'il n'est pas disponible intégralement en format électronique. En second lieu celui de l'usage qui conduit à maintenir l'ensemble des abonnements papier aux périodiques de Droit. Enfin celui de la participation de la bibliothèque universitaire au Plan de Conservation Partagée des périodiques (PCP) d'Ile-de-France, qui sanctuarise l'abonnement et la conservation des titres papier pour lesquels la bibliothèque se porte pôle de conservation.

Cette pratique accompagne l'organisation impulsée au niveau national par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche puisque en 2014, sur les 113 désabonnements pratiqués par le service des Périodiques, 50 sont des titres édités par Elsevier, désormais accessibles uniquement en format électronique via la licence nationale négociée pour la *Freedom collection*.

Par ailleurs, en 2014, l'éditeur Springer dans le cadre de négociations Couperin a proposé au SCD une bascule vers le format électronique des 13 titres en abonnement papier souscrits par la bibliothèque. Ainsi, sur la base d'un montant d'abonnement égal au prix papier pour les 13 titres, l'accès à 1 300 titres de périodiques Springer sur la base *Springer Link* a été ouvert pour le SCD.

Cette politique de dédoublonnage papier/électronique pour les abonnements périodiques de la bibliothèque universitaire ne touche pas les collections de Droit pour lesquelles les statistiques de consultation des collections en magasin démontrent l'attachement des étudiants au support papier.



Comme on le voit, même s'ils enregistrent une baisse importante entre 2010 et 2014, les prêts en magasin continuent à être importants pour le secteur du Droit. Par ailleurs, la communication des fascicules de périodiques en accès indirect en salle garde un niveau élevé d'activité.

Les Plans de Conservation Partagée (PCP) des périodiques d'Ile-de-France

Cette politique de dédoublement papier/électronique est coordonnée avec le Plan de Conservation Partagée des périodiques papier d'Ile-de-France auquel la bibliothèque universitaire collabore depuis 2012. Elle est actuellement associée aux travaux des PCP Arts du spectacle, Géographie et Philosophie.

Le PCP Arts du spectacle est quasiment finalisé en 2014. Le périmètre en a été fixé par le groupe de travail piloté par le CTLES à 400 titres environ. La bibliothèque universitaire de Paris Ouest a procédé à l'exemplarisation de l'ensemble des 89 titres du plan présents dans ses collections. Elle s'est portée pôle de conservation sur 25 titres plus spécialement dans le domaine des études théâtrales. Les conditions de conservation en magasin (mise en boîte, signalétique) ont été renforcées pour ces titres.

Le PCP Philosophie a débuté en 2013. La mise à jour des états de collection et de l'exemplarisation des fascicules pour chacun des titres présents à la bibliothèque a été effectuée.

Les travaux pour le PCP de Géographie ont débuté en 2014. Le CTLES a proposé aux bibliothèques partenaires un ensemble de 1290 titres, constitué sur la base des collections de l'Institut de Géographie de la Sorbonne. La bibliothèque de Paris Ouest conserve 189 de ces titres pour lesquels elle va mettre à jour les états de collection et l'exemplarisation.

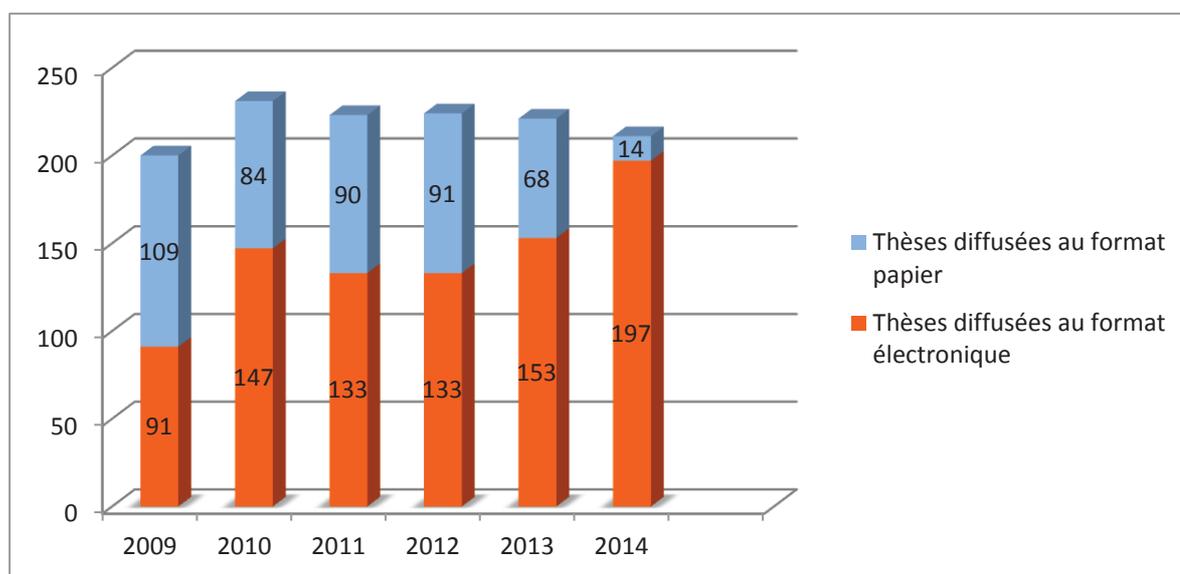
De manière générale, le but du plan est que la communication de ces fascicules reste la plus large possible (consultations sur place, PEB si l'établissement y participe déjà pour les revues, etc.) Pour les titres sur lesquels la bibliothèque s'est portée et se

portera pôle de conservation, si leur abonnement est ouvert dans nos collections, il sera renouvelé et maintenu actif aussi longtemps que possible.

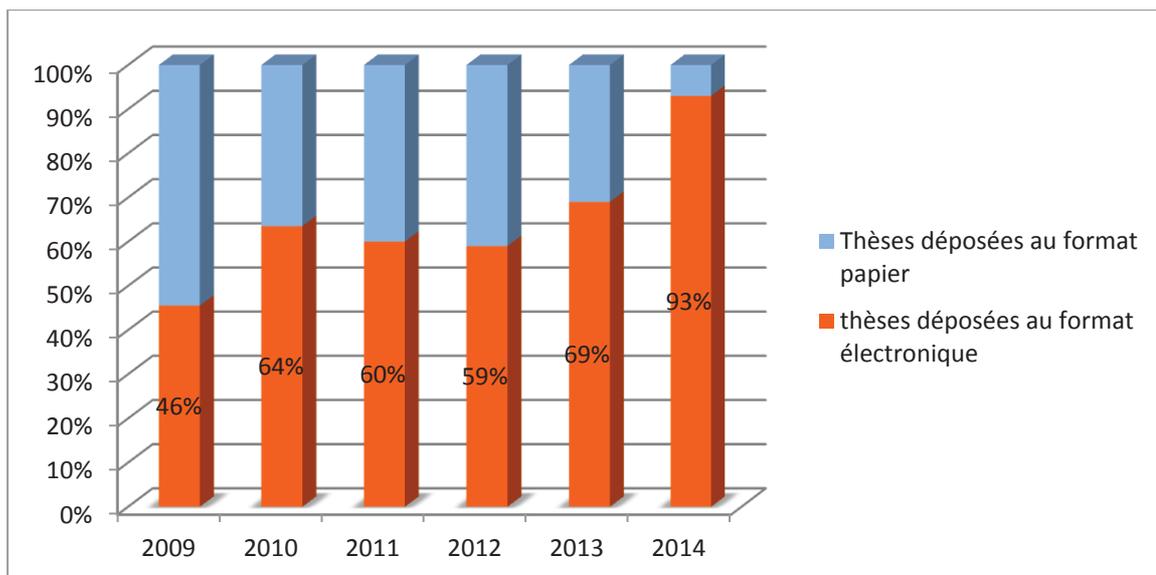
2.3.2 LES THESES : LE PASSAGE AU DEPOT ELECTRONIQUE

Le circuit de dépôt et de signalement des thèses a été remanié en profondeur entre 2010 et 2014. Le fait majeur est l'augmentation du nombre des dépôts effectués au format électronique. En 2008, le dépôt électronique avait été institué à Paris Ouest sans être rendu obligatoire. Les doctorants choisissaient entre un dépôt de leur thèse au format papier au service de la recherche, et un dépôt électronique de leur thèse.

La proportion des doctorants choisissant de déposer leur thèse au format électronique a été importante dès l'instauration du service, représentant 45 % dès la première année et 60 % des dépôts la deuxième. Le taux des dépôts électroniques s'est ensuite stabilisé autour de 60 % de entre 2010 et 2012. En 2013, le taux de dépôt électronique a de nouveau progressé, pour s'établir autour de 70 %.



Évolution du nombre des thèses diffusées au format électronique (2009-2014)



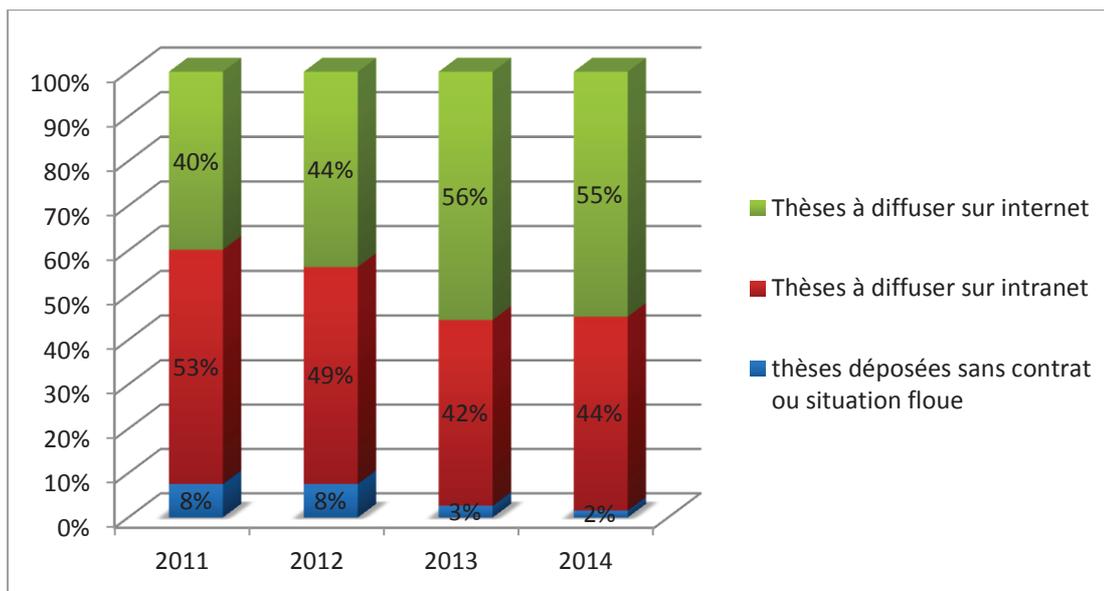
Évolution de la proportion des thèses déposées au format électronique sur le total des thèses déposées (2009-2014)

Cette évolution a conduit les instances de l'Université à voter en 2014 le dépôt électronique obligatoire des thèses à l'université de Paris Ouest. Suite à un vote du CA en mars 2014, le dépôt des thèses de doctorat à Paris Ouest se fait à présent uniquement au format électronique. L'année 2014 a donc été une année de transition, puisque quelques thèses ont encore été déposées, pour la dernière fois, au format papier. La majorité a toutefois été remise au SCD au format électronique. Sur les 211 thèses déposées dans l'année, 197 l'ont été sous forme électronique, soit plus de 93 %.

Sur la mise en œuvre du dépôt électronique des thèses, voir aussi 1.5.3.

La problématique des modes de diffusion des thèses électroniques : internet, intranet, embargo

Le choix de ne diffuser sa thèse qu'en accès restreint relève souvent de craintes injustifiées de la part des docteurs, comme la peur du plagiat, pourtant bien plus risqué et bien plus facile à dénoncer dans le cas où la thèse a été diffusée sur le portail national des thèses après la soutenance. Dans de nombreux cas, la publication de la thèse sur internet n'empêche pas des publications ultérieures mais contribue au contraire à les faire connaître.



Proportion de thèses diffusées sur internet (par rapport au nombre total de thèses électroniques) - 2011-2014

La proportion de thèses diffusées seulement en accès restreint a un peu diminué entre 2010 et 2014, mais elle reste importante. Avec le passage au dépôt électronique obligatoire en 2014, si le nombre de thèses diffusées sur internet a augmenté en valeur absolue, la proportion de doctorants qui souhaitent diffuser leur thèse sur internet est restée stable par rapport à 2013. Ils étaient en effet 55,5 % en 2013, et sont 54,8 % en 2014. On peut attribuer cette frilosité à une certaine crainte devant la nouveauté que représente le passage au tout-électronique, qui a peut-être conduit certains directeurs de thèse à recommander à leurs étudiants d'opter pour une diffusion intranet.

Au vu des modes de diffusion choisis par les doctorants, il s'avère donc nécessaire de continuer à sensibiliser les doctorants et les directeurs de thèse à l'importance de la diffusion des thèses sur internet pour assurer leur valorisation et la visibilité de la recherche dans les Écoles doctorales.

2.3.3 L’AFFIRMATION DES BASES DE DONNEES

La bibliothèque souscrit actuellement à 64 bases de données payantes, contre 44 en 2010. Les bases sont assez également réparties selon les grands domaines disciplinaires : 13 en Sciences humaines, 11 en Sciences sociales, 9 en Lettres et Langues et 12 en Droit-Économie.

À ces bases disciplinaires s'ajoutent des bases multidisciplinaires comme la presse en ligne (Europresse et Factiva), la base généraliste CAIRN et les bases d'éditeurs publiant dans plusieurs domaines (Elsevier, SAGE).

Enfin, deux bases sont souscrites pour faciliter le travail des acquéreurs (Électre, Global Books in Print).

Une consultation en hausse mais qui peut encore progresser

L'ouverture du nouveau portail documentaire en 2014 a considérablement facilité l'usage des bases de données qui souffraient jusque-là d'un manque de visibilité. Les statistiques d'utilisation des ressources électroniques, rendues plus fiables grâce au recours récent au logiciel ezPAARSE, témoignent du nombre croissant de téléchargement d'articles en ligne. Toutefois la marge de progression pour le recours aux bases de données est encore très importante (voir 1.4.4).

L'inflation des coûts

Les dernières années ont vu une inquiétante inflation des coûts des bases de données, contraignant parfois certains établissements à renoncer à des acquisitions imprimées pour permettre le renouvellement des abonnements aux bases de données. Si à Paris Ouest cette situation ne s'est pas présentée, il faut souligner que le coût des bases de données est intégralement pris en charge par le Service Commun de la Documentation, tandis qu'on note dans d'autres universités la contribution des laboratoires de recherche qui bénéficient en premier lieu des contenus achetés.

Plusieurs actions ont été menées au niveau national par les établissements pour réagir face à cette augmentation rapide des tarifs, à travers le consortium COUPERIN et les groupements de commande pilotés par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur. Le consortium Couperin est un outil national de mutualisation permettant aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics d'acquérir les ressources numériques d'information aux meilleures conditions, de défendre leurs intérêts face aux éditeurs commerciaux, d'intégrer ces ressources commerciales ou alternatives à leurs systèmes d'information, d'en assurer la meilleure diffusion auprès de leurs usagers. Ce consortium regroupe plus de 200 membres dont des universités, des écoles supérieures, des organismes de recherche d'autres organismes.

Parallèlement, depuis 2001, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur joue un rôle de coordonnateur de groupements de commandes pour les acquisitions ressources électroniques. Dans ce cadre, l'ABES est mandatée pour passer des appels d'offres, signer et exécuter des marchés pour l'ensemble des membres des groupements. Les achats des établissements dépendant de la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont subventionnés. Cette subvention est versée à l'ABES qui facture ensuite aux établissements le prix de leur abonnement, diminué de la subvention. Les ressources concernées par les groupements de commande sont négociées par les membres du consortium Couperin.

Plus récemment, les licences nationales ont fait leur apparition pour 17 ressources électroniques, dans le cadre du projet ISTEEX. Le projet ISTEEX (2012-2016) s'inscrit dans le programme « Investissements d'Avenir », initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et est porté par quatre partenaires : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), le Consortium Universitaire de Publications

Numériques (Couperin), et l'Université de Lorraine agissant pour le compte de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Il a été doté de 60 M €. Il a deux objectifs principaux :

- acquérir des collections rétrospectives de la littérature scientifique dans toutes les disciplines, en engageant une politique massive d'achats centralisés de documentation (archives de revues, bases de données, livres électroniques, corpus de textes...) sous forme de licence nationale ;
- rendre ces collections accessibles à distance par tous les membres des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Courant 2015 devrait être disponible la plate-forme ISTEEX, seconde étape du projet, gérée par l'INIST-CNRS. Cette plate-forme hébergera l'ensemble des données et offrira divers avantages aux utilisateurs : puissant moteur de recherche sur le texte intégral des documents, service de traitement des données, intégration à l'ENT local pour un confort de navigation entre les ressources courantes et les collections rétrospectives, accès pérenne aux données acquises.

Un comité de pilotage représentatif de l'ensemble des communautés (universités, organismes de recherche et grandes écoles) valide les choix et hiérarchise les priorités d'acquisitions en veillant aux équilibres disciplinaires. **Depuis 2012, 17 ressources ont ainsi été acquises dans le cadre de ces licences nationales.**

Le cas de *Freedom Collection* de l'éditeur Elsevier peut être détaillé, dans la mesure où son coût est de loin le plus élevé parmi les bases de données souscrites par la bibliothèque et qu'il fait à ce titre l'objet d'une procédure exceptionnelle par rapport aux autres licences nationales.

La *Freedom collection* propose 2 352 titres (juin 2014) et complète l'accès aux publications d'Elsevier depuis 2001 jusqu'à nos jours. Les domaines couverts sont les suivants : sciences de la vie, physique et sciences de la terre, économie, psychologie, sciences humaines et sociales, linguistique, arts et littérature. Les numéros depuis les origines jusqu'en 2001 ont été acquis en licence nationale. Plus de 600 établissements ont accès à cette base dont la facturation se divise en une facture forfaitaire de 12 204 € émise par l'ABES et un prélèvement annuel à la source sur la dotation de l'Université pour 2014-2018, pour un montant de 119 989 € en 2014.

2.3.4 L'ARRIVEE DISCRETE DU LIVRE ELECTRONIQUE

Hormis les encyclopédies en ligne en achat pérenne, de type *Encyclopédie de l'Islam*, *Grand dictionnaire Littré en ligne*, ou en souscription, de type *Encyclopaedia Universalis*, et *Britannica en ligne*, les livres électroniques homothétiques du format

imprimé ont fait leur entrée dans les collections du SCD dès 2011, avec l'abonnement *Cairn encyclopédies de poche* (collections « Que sais-je ? » et « Repères » en ligne).

Même si des bouquets de livres électroniques sont proposés en souscription, sur le modèle des bouquets de périodiques, pour ce type de documentation le modèle d'achat pérenne au titre à titre est, sinon dominant, du moins largement répandu :

Acquisitions de livres électroniques de 2010 à 2014, par éditeur

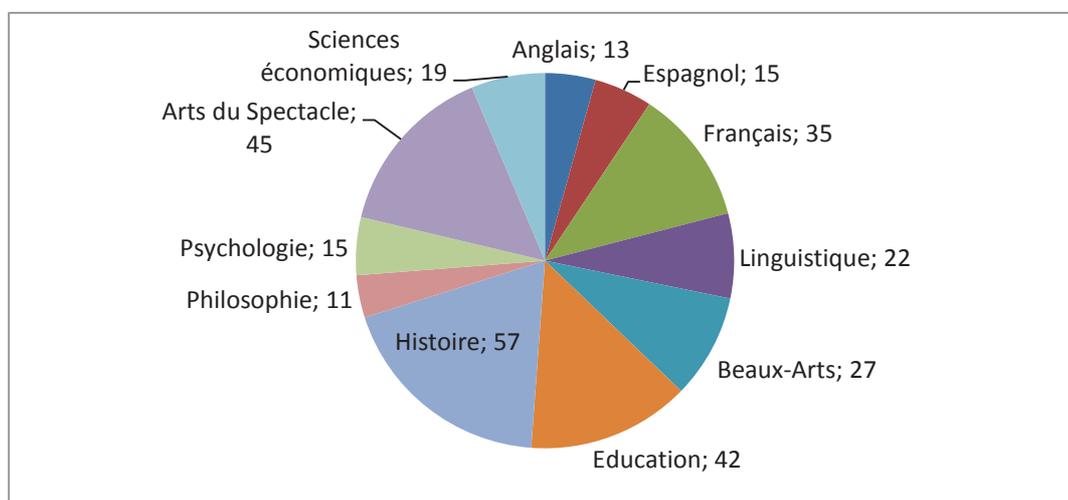
2010	Britannica en ligne	Souscription
	Universalis-EDU en ligne	Souscription
2011	CAIRN Bouquet "Encyclopédies de poche"	Souscription
	Encyclopaedia of Islam Online	Achat pérenne
2012	Classiques Garnier en ligne	Achat pérenne
2013	Classiques Jaunes en ligne	Achat pérenne
	Daloz Bibliothèque numérique (BND)	Souscription
	Ebsco (119 ebooks)	Achat pérenne
	Harmathèque (373 ebooks)	Achat pérenne
	OpenEdition (266 ebooks)	Achat pérenne
2014	Grand dictionnaire français - Littré	Achat pérenne
	Harmathèque (100 ebooks)	Achat pérenne
	Numérique Prémium	Achat pérenne
	OpenEdition (18 ebooks)	Achat pérenne
	Ebsco (146 ebooks)	Achat pérenne

Depuis 2013 le SCD accompagne le développement de l'offre de livres électroniques à destination des bibliothèques universitaires françaises. Il se positionne sur un modèle d'achat pérenne, au titre à titre, réalisé par les responsables de collections de monographies, et majoritairement en langue française. Par différence avec les Ressources électroniques dont la documentation est surtout en langue anglaise, la « bibliothèque électronique » constituée par les acquéreurs vient équilibrer, au plan de la langue, notre offre de documentation en ligne.

En 2013, pour le lancement de la bibliothèque numérique constituée par les responsables de collections, **un budget de 21 000 € est réservé aux livres électroniques** dans la dotation de la documentation numérique. Dans la mesure où la dépense est effectuée en achats pérenne et au titre à titre par les acquéreurs de la bibliothèque, on peut rapporter ce budget à celui des monographies papier, il en représente 6 %.

En 2014, après intégration des achats de livres électroniques au titre à titre au budget des monographies, la part des achats en format numérique représente 3,64 % des acquisitions de monographies, avec une dépense de 13 800 €.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des disciplines concernées par les achats de livres électroniques en 2014.



Secteurs disciplinaires ayant acquis au moins 10 livres électroniques en 2014

Principes d'acquisition des livres électroniques

Depuis 2013, le positionnement de la bibliothèque est donc de considérer les livres électroniques dans la continuité des monographies papier, de garder la main sur la constitution de la collection et de mettre en avant le travail scientifique de sélection réalisé par les bibliothécaires pour construire une offre à destination de l'ensemble de la communauté universitaire et en particulier des étudiants de Licence.

La collection du SCD est lancée par un premier ensemble de 119 livres électroniques acquis auprès d'Ebsco, au printemps 2013, pour les secteurs Beaux-arts et Arts du spectacle. Suivent, au second semestre 2013, la constitution d'une collection de 262 ouvrages de presses universitaires acquis auprès d'OpenEdition for Books, et de 374 titres acquis auprès de l'Harmathèque.

En 2014 les responsables de collection acquièrent sur le même budget de monographies des titres papiers et électroniques. Ils veillent à tenir à jour notre collection OpenEdition, achètent les titres Harmattan en version électronique uniquement et effectuent une veille permanente de l'offre EbscoHost qui est en 2014 notre fournisseur au titre du marché de fourniture de livres électroniques au titre à titre. Un bouquet « sur mesure », en achat pérenne, a aussi été constitué auprès de l'agrégateur et diffuseur Numérique Premium, en Histoire, Arts du spectacle et Littérature.

Le recours à de multiples fournisseurs, hors cadre du marché détenu par Ebsco, vient du modèle de diffusion exclusive actuellement majoritaire pour les éditeurs ou agrégateurs français proposant des offres de livres électroniques pour les bibliothèques universitaires.

Signalement au catalogue des livres électroniques

Au plan du signalement des collections, s'agissant d'achats pérennes, les livres électroniques sont à considérer comme des livres imprimés. Ils ont vocation à être catalogués. Le catalogage est la base incontournable de toute stratégie de mise en valeur de cette collection qui du fait de sa « virtualité » n'a d'existence qu'à travers le portail documentaire de la bibliothèque.

Au second semestre 2014 les procédures de catalogage ont été prises en main pour les titres de L'Harmattan dont les acquisitions 2013 ont été traitées (et sans doute quelques titres des acquisitions 2014, 374 titres ont été achetés en 2013 et 383 titres sont catalogués dans le Sudoc) à la fin de 2014. Pour les livres EBSCO également les titres sont en cours de traitement (119 titres en 2013 et 30 titres catalogués).

Les ouvrages OpenEdition et NumériquePremium sont déjà présents dans le Sudoc, ce qui allège la procédure de catalogage revenant aux collègues. Fin 2014, les localisations sont réalisées pour les ouvrages NumériquePremium (70 titres).

2.3.5 LES DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

Les collections comptent 11 005 documents : 6 647 DVD et 4 358 VHS dont 3 896 documentaires et 7 409 fictions.

Les achats de films se font auprès de l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle), centrale d'achat de films sur supports DVD réservée exclusivement aux secteurs culturels et éducatifs non commerciaux, titulaire du marché de l'université.

Avec un budget annuel moyen de 20 700 € depuis 2010, le fonds des DVD s'est enrichi de près de 3 000 films et documentaires.

2.4 QUELS CONTENUS POUR QUELS SUPPORTS ? UN ENJEU DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

2.4.1 UNE OFFRE DIVERSIFIÉE MAIS PAS TOUJOURS LISIBLE

Il n'existe pas de rupture de contenu entre les collections papier et électroniques du SCD. Il y a en revanche une grande différence au niveau des conditions d'accès aux collections.

Pour les périodiques, en termes stricts de type de contenu documentaire, les collections papier/électroniques sont en continuité l'une de l'autre. Elles couvrent l'une et l'autre l'ensemble des disciplines d'enseignement de l'université, et visent l'une comme l'autre l'ensemble des publics de l'université. Pour les monographies de même, les contenus documentaires papier/électroniques sont de même type puisque l'offre de monographies en format numérique découle des éditions papier (il n'y a pas, ou très peu de publications de monographies exclusivement en format numérique).

C'est donc au niveau de l'étendue de l'offre de ressources et à celui de l'accès aux contenus que se joue la différence, en particulier pour les collections de périodiques. En effet les périodiques imprimés de la bibliothèque universitaire sont presque exclusivement consultables sur place puisqu'ils ne sont empruntables que par les doctorants et enseignants chercheurs de l'université. Les conditions d'accès aux périodiques électroniques sont bien meilleures puisqu'elles sont majoritairement illimitées en ligne pour la communauté universitaire de Paris Ouest Nanterre-La Défense.

Concernant les collections de monographies de même, le format électronique démultiplie les possibilités d'accès aux documents. Cependant les accès simultanés aux monographies achetées au titre à titre sont cadrés de façon plus restrictive (les modèles dominants sont 1 à 3 accès simultanés selon le prix d'achat, ou 200 à 400 crédits de consultation incrémentés annuellement). Il faut également souligner que l'offre à destination des bibliothèques universitaires françaises est encore en formation. Elle est pour le moment très loin de couvrir l'activité éditoriale académique.

Face à la diversification de l'offre papier et électronique, la bibliothèque a su adapter la gestion de ses acquisitions pour permettre à l'utilisateur de disposer des contenus les plus à jour sur les supports les mieux adaptés. Toutefois, l'enrichissement de l'offre entraîne une perte de visibilité des ressources, en particulier des ressources électroniques, si l'on ne propose pas d'outils pour repérer les documents de manière efficace et exhaustive. Aussi la bibliothèque s'est-elle dotée durant ces cinq dernières années de nouvelles règles de conservation des documents papier en même temps que d'un portail documentaire offrant la médiation indispensable entre l'utilisateur et le document, sur place comme à distance.

2.4.2 COLLECTIONS PAPIER : DES PRINCIPES DE CONSERVATION RENOUVELES

Le renouvellement régulier de l'offre documentaire en salle.

En préalable à la rénovation des salles de lecture, la suppression de la salle dite « de prêt », qui rassemblait les ouvrages empruntables, a été mise en œuvre avec les opérations de fusion des collections de la salle de prêt et des salles thématiques.

En 2010 les collections de Sociologie et de Droit de la salle de prêt ont été fusionnées ; en 2011 celles d'Economie, de Généralités et de Sciences sociales ; en 2012 celles de Sciences humaines et enfin les collections de Lettres & Langues en 2012 et 2013. La rénovation des salles de lecture a débuté avec les Sciences sociales (2011) et s'est poursuivie avec la salle de Sciences humaines (2012) et la salle de Droit qui sera installée en 2015 dans l'ancienne salle de prêt.

Fraîcheur des collections

Ces regroupements de collections ont mis en évidence la présence en salle d'un grand nombre de titres qui ne sont plus consultés et d'exemplaires dont l'état matériel était défectueux.

La fusion des collections a ainsi entraîné un travail de désherbage visant à améliorer la cohérence scientifique des fonds en valorisant les études et les travaux universitaires les plus à jour, à renforcer le nombre d'exemplaires pour les titres les plus demandés par la communauté universitaire et à proposer des étagères à la disposition plus aérée, garantissant un accroissement harmonieux des collections du libre accès jusqu'en 2020⁵.

Le désherbage

En accompagnement de la rénovation des espaces de lecture, le suivi par les responsables de collections des opérations de désherbage a été encouragé afin de ne pas engorger trop vite les rayonnages du libre accès. Elles s'effectuent tout au long de l'année en salles de lecture. Les magasins font aussi l'objet d'un désherbage. Les critères utilisés sont :

- la pertinence intellectuelle, les salles de lecture doivent proposer une vision cohérente et actuelle des disciplines et de leur histoire en garantissant un accès immédiat aux titres fondamentaux et aux sources principales. Lorsqu'un auteur figure dans un « corpus » disciplinaire, un exemplaire au moins de chacune de ses œuvres est conservé en salle.

- l'adaptation aux besoins des publics, exprimés par les statistiques de prêt et de consultation, et conformément aux orientations des disciplines à l'université. Les documents n'ayant fait l'objet d'aucun prêt au cours des 5 dernières années sont désélectionnés du libre accès.

- l'actualité de l'information : il importe que les ouvrages dont l'information est périmée, dont les théories sont dépassées ou qui, pour toute autre raison, sont obsolètes, soient retirés de nos collections. Pour les manuels, les ouvrages sont systématiquement retirés des collections lors d'achat d'une nouvelle édition. De façon générale, l'achat d'une nouvelle édition entraîne la désélection de l'édition antérieure et des collections du libre accès.

- l'état physique du document, les ouvrages usés et détériorés sont désherbés, pilonnés et remplacés afin d'offrir des collections propres et agréables à manier et à consulter. Les ouvrages fragiles sont placés en magasins⁶.

Les livres désherbés ne sont donc pas systématiquement pilonnés mais retirés des collections pour être proposés en dons. Au bout de deux ou trois ans, les ouvrages qui n'ont pas trouvé preneurs sont effectivement pilonnés : ainsi en 2014, 2 922 ouvrages ont été éliminés, représentant 0,6 % des collections.

⁵ Rapport d'activité du Service commun de la documentation – année 2010, p. 23.

⁶ Voir Plan de développement des collections, 4.3 « Principes pour le désherbage et l'élimination des documents ».

	2012	2013	2014
Ouvrages retirés des collections	19599	43200	7935
% des collections	4,1	8,8	1,69

Le chiffre de l'année 2014 représente le chiffre moyen du désherbage des collections. 2012 était l'année où le département du Droit-Économie avait entamé la mise à jour de ses collections, travail poursuivi en 2013. Le chiffre important de 2013 traduit le travail de mise à jour des collections en Droit auquel était venu s'ajouter la même opération en Lettres et Langues.

Les principes de répartition des ouvrages en libre-accès et en magasin

L'ensemble des ouvrages acquis est destiné au libre accès. Après plusieurs années de présence en salle, si l'ouvrage n'est plus emprunté, il pourra être délocalisé en magasin, ou bien sorti des collections.

La bibliothèque universitaire de Paris Ouest n'est pas une bibliothèque de conservation. Par conséquent, seuls les ouvrages susceptibles d'être utilisés par les publics locaux ou distants (PEB) sont conservés en magasin.

En règle générale, on conservera en magasin un exemplaire des ouvrages sortis des collections du libre accès lorsque leur intérêt dépasse l'actualité des informations qui y sont comprises. Les autres exemplaires sont proposés en don.

Les ouvrages dépassés qui constituent un témoignage historique sur l'évolution de la discipline ne sont conservés en magasin que si cette discipline donne lieu à Paris Ouest à des études de troisième cycle ou à un programme de recherche et si rares sont les bibliothèques membres du Sudoc qui le possèdent.

Les ouvrages précieux ou rares sont mis en magasin et exclus du prêt, sauf lorsqu'il s'agit de livres de référence dont le public peut avoir régulièrement besoin.

Les ouvrages les plus spécialisés, destinés à un public de chercheurs, sont le plus souvent placés en magasin. De même pour les ouvrages ne correspondant plus aux missions de l'espace (acquis sur bibliographies de concours après la période de validité de cette bibliographie). Il importe, cependant, de ne pas transformer les collections de salles de lecture en bibliothèque de premier cycle et d'éveiller les curiosités, voire les vocations, en maintenant une relative diversité de niveau intellectuel dans l'offre de libre accès.

Dynamisation du circuit des dons

Une formalisation accrue du circuit des dons sortants a été mise en œuvre au sein du SCD depuis 2010.

C'est la bibliothèque universitaire qui assure la gestion des dons sortants pour l'ensemble du SCD. Les ouvrages désherbés des collections sont rassemblés au 8^e étage des magasins.

Depuis 2012 ceux qui sont destinés au pilon sont traités en vue du recyclage du papier géré au niveau de l'université. Depuis 2012 également, les ouvrages proposés au don sont rangés thématiquement afin de faciliter la sélection des documents. Par ailleurs, une distinction a été introduite dans le traitement informatique des exemplaires entre les collections destinées au don qui ont un statut « en attente de don » et les collections effectivement données « don sortant » qui ne sont plus présentes dans la bibliothèque.

Les collections en attente de don sont proposées, par ordre de priorité :

- par l'intermédiaire du directeur de l'UFR, aux enseignants, laboratoires, BUFR de Paris Ouest ;
- aux organismes juridiquement constitués, ayant fourni leurs statuts, qui en font la demande. Ces derniers sont tenus d'affecter les documents reçus à une activité d'intérêt général.

En 2014 une « Convention de don » a été formalisée par le département de la Politique documentaire de façon à mieux encadrer les conditions du don d'ouvrages sortis des collections du SCD aux associations partenaires de l'Université. Elle a été présentée et approuvée par le Conseil de la documentation de l'Université.

En 2012 et 2013 un fort ralentissement de l'activité de don a été observé en même temps que la moindre importance des interlocuteurs internationaux qui, pour la majorité de nos partenaires, ne se sont plus manifestés en 2013.

Même si le nombre de documents donnés reste stable entre 2012 et 2013, la tendance est au ralentissement.

Dons sortants 2011	12540 volumes
Dons sortants 2012	6556 volumes
Dons sortants 2013	6367 volumes
Dons sortants 2014	16775 volumes

Pour redynamiser le circuit du don, le service de la Conservation s'est efforcé de renouer avec les UFR et les BUFR (communication de listes d'ouvrages au format Excel).

Par ailleurs, plusieurs nouvelles associations ont demandé à pouvoir bénéficier des collections en don de l'université. Ainsi, en 2014, deux conventions pour le don d'ouvrages ont pu être signées. L'une avec l'association *École sous l'arbre humanitaire* qui a pour mission d'abonder les bibliothèques publiques et universitaires francophones d'Afrique subsaharienne. L'autre avec le lycée Victor-Hugo à Paris, spécialisé dans l'enseignement des langues vivantes, pour des ouvrages d'italien.

Fin 2014, un partenariat est en cours de finalisation avec le Service de probation et d'insertion pénitentiaire (SPIP) des Hauts-de-Seine, pour le don d'ouvrages à la Maison d'arrêt de Nanterre.

Ainsi l'activité a-t-elle pu repartir à la hausse en 2014.

La réorganisation des magasins : arrêt du convoyeur et refoulements

Depuis avril 2013 le convoyage automatique pour la communication et le prêt des documents en provenance des magasins a été interrompu, suite à la décision de l'université de suspendre le contrat de maintenance de l'appareil. L'espace libéré à l'entrée de la bibliothèque par le déménagement de la Banque de communication a été utilisé pour la nouvelle installation de l'espace Presse.

Les collections de périodiques stockées aux étages 6^e bis et 7^e ont été prises en main depuis 2013 dans la perspective d'une rationalisation de l'occupation de l'espace et, à terme, de l'implantation des périodiques sur un étage unique, au 7^e.

2.4.3 L'ACTUALISATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Les documents de suivi de la politique documentaire du SCD ont été créés entre 2006 et 2008.

La charte documentaire de l'établissement, ainsi que les Plans de développement des collections, dont la maquette a été organisée en conformité avec la charte, ont été finalisés en 2008 pour couvrir la période du contrat quadriennal 2009-2012.

Une actualisation de ces documents a été entreprise en 2013. Elle a visé en premier lieu la reprise du travail sur les Plans de développements des collections afin que tous les secteurs soient pourvus de cet instrument essentiel de gestion des collections.

Ce travail effectué en collaboration avec les responsables de départements thématiques et avec l'ensemble des acquéreurs a conduit à transformer la maquette selon deux axes de changement qui sont, la restructuration des espaces de la bibliothèque et l'introduction de la documentation électronique dans la description des collections thématiques.

Réorganisation du libre accès

Depuis 2010, la fusion des collections de la salle de prêt et la rénovation des salles de Sciences humaines et sociales ont été finalisées, tandis que la nouvelle salle de Droit ouvrira courant 2015 dans l'ancienne salle de prêt entièrement remise à neuf. Les périodiques imprimés ont été intégrés dans les salles thématiques. Les collections du libre accès ont été entièrement rafraichies.

Toutes ces évolutions ont été traduites dans les principes d'organisation des collections posés par les Plans de développement dont la maquette initiale date de 2008.

Ont donc été ajustés les :

- Principes pour la localisation des ouvrages acquis ;

- Principes pour la définition de la politique d'exemplaires ;
- Principes pour le désherbage et l'élimination des documents ;
- Traitement des dons.

Introduction de la documentation électronique

Les parties de la maquette initiale dédiées à la description des collections électroniques ont été développées. Des outils pour la description de sites internet ont été ajoutés, notamment, la liste des signets référencés dans le Netvibes de la bibliothèque, chaque acquéreur ayant la responsabilité de l'alimentation et de la mise à jour des sites.

Les Plans de développement réalisés par les secteurs ont été communiqués au département de la Politique documentaire en juin 2014. Le département de la politique documentaire finalise chaque Plan par l'introduction des chiffres globaux de l'établissement dans les tableaux de suivi. Au terme de cette finalisation, les Plans sont diffusés dans les dossiers communs de l'établissement. Ils ont vocation à être actualisés chaque année en fonction de l'évolution de la collection et des procédures de travail et en publiant les chiffres d'activité avec une antériorité de 5 ans.

L'association des BUFR à la mise à jour des Plans de Développement des Collections

Plusieurs réunions ont été organisées au premier semestre 2014 avec les responsables de BUFR afin de lancer auprès d'eux le travail de réalisation de leurs Plans de développements des collections.

La maquette a été aménagée de façon à répondre aux spécificités de leurs collections et espaces.

En 2014, les bibliothèques intégrées de Langues et civilisations étrangères ; de Sciences psychologiques et Sciences de l'éducation ; et de l'IUT de Ville-d'Avray ont chacune réalisé leur Plan de développement des collections 2014. Les Plans des bibliothèques d'Histoire et d'Histoire de l'art ont également été réalisés.

Conclusion

Deux évolutions sont à retenir sur les dernières années en matière d'offre documentaire : d'une part l'inflation de la documentation électronique a considérablement renouvelé les principes d'acquisitions des documents et pèse toujours plus sur le budget documentaire de la bibliothèque, en obligeant à des arbitrages sur l'achat de nouvelles bases de données.

D'autre part l'organisation spatiale de l'offre documentaire s'est peu à peu modifiée en fonction des disciplines et non plus des supports (papier ou électronique) ou des catégories de document (monographie, périodique). À titre d'exemple, les monographies d'histoire côtoient désormais les périodiques de la même discipline et des QR codes viennent signaler au fil des rayonnages les ressources électroniques disponibles sur le même sujet.

Savoir s'orienter dans cette richesse documentaire devient un enjeu pour l'utilisateur : au-delà du portail documentaire, la médiation d'un bibliothécaire ou l'accès à la

formation à la recherche documentaire sont des corollaires indispensables à l'enrichissement de l'offre documentaire à l'université.

3-LES MOYENS

3.1 L'INTEGRATION DES SERVICES ET DES PROCEDURES DE TRAVAIL

Conséquence de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007, les bibliothèques universitaires ont été concernées par de nouvelles dispositions pour la gestion des ressources humaines et pour la gestion budgétaire⁷.

À l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense, l'intégration du Service Commun de Documentation au sein de l'établissement s'est concrétisée durant ces dernières années, tant dans la mutualisation des services que dans la conduite de projets, favorisant une collaboration plus étroite et une participation directe de la bibliothèque à la stratégie de l'établissement.

Administration et finances

Le service administratif et financier du SCD a connu en quatre ans plusieurs transferts de postes liés à la centralisation des services :

- pour préparer la gestion intégrée des personnels de l'université : 1 poste de cat. B et 2 postes de cat. C ;
- pour rejoindre les services centraux de l'université : 1 poste d'agent de sécurité (cat. C), 1 poste dédié à la téléphonie (cat. C) et 1 poste à l'agence comptable (cat. C) pour le traitement dématérialisé des factures appliqué depuis septembre 2014 pour le SCD.

Informatique documentaire

Le principe de la mutualisation des ressources et des pratiques, réaffirmé par le Schéma directeur du numérique et dans le cadre de la restructuration de la Direction de systèmes d'information, a été progressivement appliqué, entre 2010 et 2014, à la gestion des serveurs, à la gestion des parcs informatiques publics et professionnels, ainsi qu'aux applications d'informatique documentaire, SIGB et nouveau portail.

La bibliothèque est partie prenante de plusieurs projets en collaboration avec la DSI et d'autres services de l'université ou des partenaires extérieurs comme le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ou la Caisse des Dépôts et consignations : Centre de Ressources et de Culture Numériques, carte multi-services, appel à projet IDEFI-Numérique.

⁷ Gras, Isabelle, *La loi LRU et les bibliothèques universitaires*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de F. Cavalier, janvier 2010, p.11.

Formation des personnels

Le SCD a souhaité se positionner dans l'offre de formation interne du personnel de l'université en ce qui concerne la documentation : trois formations ont ainsi été inscrites au plan de formation de l'université en 2015. L'objectif est de parvenir, pour le prochain plan de formation, à une offre de formation université/SCD/BDIC proposée en un seul document.

Action culturelle

Durant les dernières années, la collaboration de service Communication de la bibliothèque avec le Service d'Action Culturelle de l'université s'est intensifiée. Partenaire régulier des expositions proposées par ce service, le SCD entend jouer pleinement son rôle de valorisation des enseignements délivrés sur le campus et de caisse de résonance de l'activité scientifique et culturelle à Paris Ouest.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

3.2.1 POSTES BUDGETAIRES

Le Service Commun de la Documentation dispose de 97 postes budgétaires, toutes filières confondues au 31 décembre 2014. Conséquence d'une politique de repyramidage de ses emplois, principalement dans la filière bibliothèque, le SCD est passé de 104 postes en 2011 à moins de 100 à la fin de l'année dernière. La transformation de 4 emplois de magasinier (cat. C) en 2 bibliothécaires assistants spécialisés (cat. B) témoigne de la nécessaire adaptation du niveau des postes aux compétences requises pour assurer nos missions.

En quatre ans, d'autres repyramidages, redéploiements ou transformations d'emplois ont été nécessaires pour la réorganisation des services principalement dans la filière administrative (*voir 3.1*)

Les branches d'activité se répartissent de la manière suivante : en 2014, 83 % des effectifs sont issus des métiers des bibliothèques (filiale Bibliothèque et Ingénieurs et techniciens de la recherche et formation BAP F) contre 81 % en 2011, et 17 % des effectifs étaient composés des personnels administratifs, techniques et informaticiens en 2014, contre 19 % en 2011.

3.2.2 BILAN SOCIAL

L'analyse des tableaux du bilan social 2014 sera comparée à celle de 2011. Les effectifs retenus concernent tous les personnels titulaires et contractuels (sauf les moniteurs et tuteurs) ayant travaillé sur toute l'année.

Nous remarquons que le taux d'occupation des emplois s'élève en 2014 à plus de 90 % avec 7 postes de moins qu'en 2011. Ceci s'explique par un effectif constant, 118 personnels en 2011 (98,23 ETP) contre 122 (96,14 ETP) en 2014. Le SCD utilise toutes les vacances d'emplois et la totalité des rompus de temps partiels. Nous avons en 2014, 99 postes budgétaires (97 permanents et 2 temporaires) contre 104 en 2011.

L'ancienneté des personnels au SCD montre que 48 % des personnels sont en poste depuis moins de 5 ans. Ce taux, en augmentation par rapport à 2011 (43 %), montre que près d'un tiers des effectifs ont été remplacés sur les quatre dernières années.

En revanche, les personnels, ayant une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans, sont moins nombreux qu'en 2011, 34 % des effectifs contre 47 %. Nous constatons que le nombre des personnels de la tranche des moins de 5 ans n'a pas eu de répercussion ces quatre dernières années sur la tranche d'ancienneté supérieure.

Les personnels ayant plus de 15 ans d'ancienneté sont en augmentation 19 % contre 10 % en 2011.

La répartition hommes/femmes est d'une grande stabilité d'une année à l'autre, les femmes représentant 72,95 % des effectifs du SCD, contre 74,58 % toutes catégories de BIATSS confondues.

En ce qui concerne la pyramide des âges, il est important de souligner qu'environ un quart du personnel a moins de 30 ans (23 %) soit une importante augmentation en 4 ans, 3 personnels de catégorie A en 2011 contre 11 en 2014, et 5 personnels de catégorie B en 2011 contre 10 en 2014.

Ces évolutions résultent de la politique menée au SCD depuis 4 ans : renforcer l'encadrement intermédiaire et renouveler l'encadrement des départements par de jeunes recrues.

Le nombre de personnels entre 30 et 40 ans a diminué au profit de la tranche d'âge supérieure. Les plus de 50 ans ont nettement diminué de 40 % en 2011 à 32 % en 2014. Il faut toutefois noter que le nombre des plus de 60 ans est relativement stable, autour de 9 % à 10 % depuis 4 ans. Ce dernier indicateur montre que les départs à la retraite des personnels du SCD dans les 5 prochaines années seront constants.

Les niveaux d'études augmentent chaque année. En effet 31 % du personnel n'avaient pas le baccalauréat en 2011 contre 19 % en 2014.

57 % des personnels ont un niveau égal ou supérieur au Bac +3 dont 26 % ont un Bac+5. En 2011, 47 % étaient titulaires d'un Bac de + 3 à +5. Ces taux en augmentation mettent en évidence l'élévation du niveau d'étude des personnels.

Les promotions

En 4 ans, le SCD pour la filière bibliothèque n'a eu aucune promotion sur liste d'aptitude, en revanche, ont été promus à un changement de grade : 2 conservateurs – 3 bibliothécaires assistants spécialisés – 8 magasiniers.

Deux bibliothécaires assistants spécialisés ont obtenu la classe exceptionnelle par voie de concours.

La mobilité

Durant les quatre dernières années, les personnels de la filière bibliothèque ont quitté le SCD soit par voie de mutation, de détachement, de disponibilité ou suite à la réussite d'un concours : 7 conservateurs, 4 bibliothécaires, 6 bibliothécaires assistants spécialisés et 6 magasiniers. Pour la filière administrative, 2 ingénieurs d'études et 4 adjoints sont partis.

Sur la même période, nous avons accueilli 33 nouveaux personnels : 13 conservateurs, 4 bibliothécaires, 7 bibliothécaires assistants spécialisés, 4 magasiniers, 4 techniciens et 1 adjoint.

Cette tendance à la mobilité se confirme d'année en année au SCD et elle concerne toutes les catégories et toutes les filières. Elle représentait 7 % des effectifs en 2011 et 13 % en 2014.

Pour les postes non pourvus par du personnel titulaire, le SCD a recruté des personnels contractuels. Au total, le SCD compte en effectif réel pour l'année 2014, 122 personnels (hors moniteurs et tuteurs).

Le personnel contractuel

Le SCD recourt aux personnels contractuels sur postes vacants ou rompus de temps partiels. Ils occupent des missions semblables à celles des personnels titulaires de la filière des bibliothèques. En 2014, 20 personnes (12,73 ETP) ont été recrutées pour des durées diverses : 5 personnes sur des supports de catégorie A (2,93 ETP), 8 sur des supports de catégorie B (5,45 ETP) et 7 sur des supports de catégorie C (4,35 ETP).

Les moniteurs de bibliothèque et tuteurs documentaires

Le Service Commun de Documentation recrute chaque année des moniteurs de bibliothèque (48 en 2014) et des tuteurs documentaires (3) en priorité parmi les étudiants boursiers et/ou logés de son université. Ces personnels contribuent largement au bon fonctionnement des bibliothèques, aux services des usagers et permettent de réaliser les objectifs d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques.

En 2014, en raison du changement du calendrier universitaire, la rentrée a eu lieu plus tôt que les années précédentes. Ainsi le contrat des moniteurs a démarré dès le début du mois de septembre. Toujours formés aux pratiques d'accueil et d'orientation, de rangement et de renseignements bibliographiques auprès des publics, les étudiants

employés participent aussi à l'accueil des lycéens pendant les révisions du baccalauréat, aux visites des espaces de bibliothèque à destination des primo-entrants et également à l'accueil et à la présentation de la BU au moment des inscriptions des étudiants dès le mois de juillet.

Les tuteurs documentaires, de niveau master 2 ou doctorat assurent les formations à la méthodologie documentaire principalement pour les primo-entrants de l'établissement.

L'aide de la Région Ile-de-France

La septième convention pour l'année 2014-2015 signée entre l'Université et la Région Ile-de-France a pris effet le 1^{er} septembre 2014. Les objectifs visés par ce dispositif résident dans le fait d'offrir aux étudiants d'une activité rémunérée compatible avec la réussite des études, tout en améliorant l'accueil des étudiants à la bibliothèque et en élargissant les horaires d'ouverture.

En ce qui concerne le premier objectif, les étudiants travaillent à temps partiel afin de leur permettre de suivre leurs cours. Pour l'amélioration de l'accueil des étudiants, la formation des étudiants employés est renforcée et s'adapte aux nouveaux services offerts chaque année par la BU. Enfin pour l'extension des horaires, la BU est passée à 65h30 hebdomadaires en 2012 et ouvrent ses portes de 8h30 à 20h du lundi au vendredi.

En 2013-2014, les horaires de la vidéothèque ont été étendus et la communication en magasin fonctionne sans interruption méridienne.

En 2014, le SCD a recruté 48 moniteurs étudiants pour un total de 9 707 heures, soit 6,18 ETP (6,51 ETP en 2011). Pour la formation à la méthodologie documentaire, le SCD a recruté 3 étudiants pour un total de 179,50 heures (0,11 ETP) soit une très nette diminution par rapport à l'année 2011 (498 h), plus de 200 h en 2012 et 2013. En effet, une part croissante de ces formations est assurée par le personnel et les modules de formation en ligne élaborés pour le dispositif Grands Repères ont pris le relais des formations en présentiel.

L'aide de la Région Ile-de-France a diminué pour l'année 2013-2014 de 48 000 € à 40 000 €. Cependant, elle a permis de financer une partie du monitorat et du tutorat affectée à la B.U. et dans les BUFR (les coûts, charges patronales comprises, sont payés par la région à hauteur de 70 % sous forme de remboursement des dépenses effectivement réalisées et justifiées, soit 2 801 heures).

3.3 FORMATION DU PERSONNEL

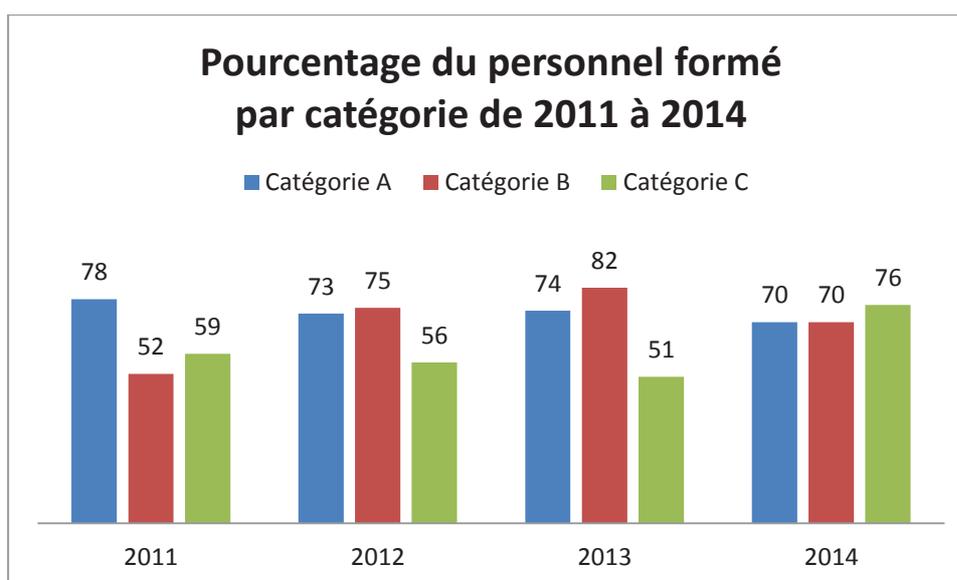
Entre 2010 et 2014, la formation du personnel a pris une place prépondérante dans la stratégie de développement du SCD : l'accompagnement de nouveaux projets d'envergure, nécessitant le renforcement des compétences des agents, rend nécessaire le développement de cette mission.

3.3.1 BILAN CHIFFRE

Des formations plus courtes pour un plus grand nombre d'agents

Entre 2010 et 2014, le nombre moyen de jours de formation par agent est passé de 3,9 jours à 2,33 jours. On constate que la durée moyenne des formations s'est raccourcie mais que davantage d'agents en ont bénéficié : en 2011, 50 % des agents avaient bénéficié d'au moins une formation, contre 69 % en 2014.

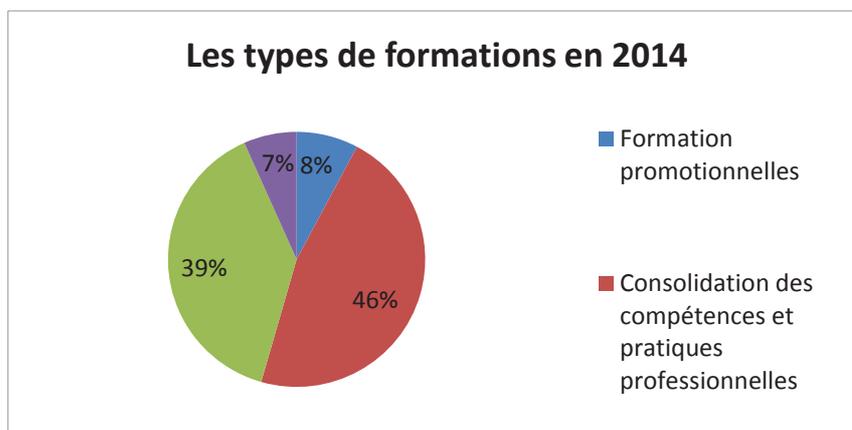
Surtout, un rééquilibrage s'est peu à peu opéré dans la répartition des formations entre les différentes catégories de personnel.



Les agents de catégorie C ont ainsi bénéficié d'une offre de formation renforcée. En 2013-2014, la mise en œuvre du nouveau portail documentaire et l'évolution prévue des fonctions de renseignements ont permis de proposer des formations de premier niveau à tous les agents accueillant du public (recherche documentaire, bases de données généralistes et thématiques). Par ailleurs, la refonte du département services aux publics a permis le démarrage d'une politique de formation des agents en service public plus systématique pour les catégories C. Le nombre de jours de formation des agents de cette catégorie a quasiment doublé en un an passant de 1,4 jours à 2,32 jours et, c'est dans cette catégorie que le pourcentage d'agents formés est le plus important.

Les types de formation

Parmi les objectifs fixés par les plans de formation successifs, la consolidation des compétences et des pratiques professionnelles dominait largement, représentant jusqu'à 70 % des formations délivrées en 2013. Depuis 2014, une large place est désormais faite aux formations accompagnant le développement de nouveaux services (accueil, renseignements, connaissance des collections...).



Type de formation en 2014		Nombre de formations différentes	Nombre de stagiaires
Formation promotionnelle		7	8
Consolidation des compétences et pratiques professionnelles	Bureautique	5	23
	Administration et applications de gestion	2	5
	Bibliothéconomie	5	10
	Informatique documentaire	25	96
	Environnement professionnel et organisation	2	10
	Management/Communication	3	3
Développement des services	Accueil/ Services	4	24
	Politique documentaire/ Collections/Renseignements	20	135
	Outils de communication/ TIC	11	45
Hygiène et sécurité		6	17
Total		94	376

Par ailleurs, un effort particulier a été consenti dans l'offre de formation interne pour l'accueil des nouveaux arrivants et le soutien des personnels préparant les concours de la filière bibliothèque (soutien méthodologique, transmission de fiche de cours et de documentation, devoirs et corrigés, organisation de devoirs sur table).

3.3.2 LES AXES A DEVELOPPER

L'intégration du service formation au département des services aux publics, à la rentrée 2014, a conduit à la mise à plat d'un certain nombre de procédures visant à développer la formation des agents autour des besoins prioritaires de service en renforçant l'offre de formation en interne et en améliorant et en simplifiant la communication et la gestion administrative des formations.

En 2015, les grands axes de travail retenus en matière de formation sont les suivants :

- Poursuite de l'adaptation et de la consolidation des compétences professionnelles nécessaires à l'amélioration et au développement de nouveaux services dans un contexte évolutif ;

- Développement de la formation en interne en fonction de l'évolution des services rendus aux lecteurs : partage d'expériences et de bonnes pratiques, proposition de mini-modules d'information-formation donnés par des membres du personnel compétents sur différents sujets, formation basique aux outils informatiques...

- Accompagnement des agents dans leurs projets d'évolution professionnelle et de mobilité. Ainsi, le SCD souhaite accompagner en 2015 la réussite de ses agents aux concours de la filière bibliothèque en proposant aux agents qui le souhaitent un soutien à la préparation encadré par le service formation et des agents volontaires de catégorie A et B du SCD.

Un autre objectif est de renforcer les liens avec le SDRH tant dans l'élaboration des plans de formation que dans le suivi au quotidien des agents en matière de formation. L'objectif ici est de parvenir à présenter en 2015 un plan de formation commun à l'ensemble des composantes de l'université.

3.4 BUDGET

3.4.1 LES RECETTES

En 2014, les ressources financières du SCD se sont élevées à **1 803 806 €** et proviennent pour moitié de la dotation de l'Université, (877 874 €, soit 48,2 % des recettes).

Les autres ressources proviennent :

- des droits d'inscription à la bibliothèque : 733 106 (41 % des recettes), les montants augmentent d'environ 5 % tous les ans depuis 2011 ;

- des subventions de la Région Île-de-France pour le soutien de l'emploi étudiant en bibliothèques : 50 698 € (2,8 % des recettes) ;

- des dotations des autres composantes de l'établissement pour leur participation aux dépenses documentaires des bibliothèques intégrées : 89 478 € (5 % des recettes) ;

- des ressources propres et lucratives (photocopies et restauration essentiellement), fluctuantes chaque année et légèrement en baisse en 2014 : 56 650 € (3 % de la dotation contre 12 % en 2011).

3.4.2. LES DEPENSES

En 2014, le SCD affiche un taux d'exécution de ses dépenses réparti comme suit :

- 98 % pour le fonctionnement
- 86 % pour l'équipement
- 95 % pour les dépenses de personnels

45 389 € n'ont pas été consommés : 23 910 € en fonctionnement, 15 014 € en équipement et 6 465 € en rémunération des personnels.

Les taux d'exécution des dépenses globales depuis 2011 varient entre 90 % et 97 %.

En 2014, les dépenses s'élèvent à **1 609 551 €** pour un montant global de 1 654 939 €, après ajustement au cours de l'année (budget rectificatif).

Pour la troisième année consécutive, le SCD a versé 100 000 € au programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la rénovation des salles de lecture de la Bibliothèque Universitaire.

La rénovation des espaces de la BU, démarrée en 2010, a entraîné l'achat d'un nombre important d'équipements et de mobiliers pour les salles de lecture. Ces dépenses ont été croissantes ces trois dernières années et commencent à s'équilibrer.

Les dépenses de personnel sur ressources propres s'élèvent à 127 535 € et constituent actuellement le deuxième poste de dépenses après la documentation.

Le SCD a réduit chaque année ses dépenses de rémunération. La diminution de 31 % en 2011 a été suivie de 10 % en 2012, 2,3 % en 2013 et enfin 2,70 % en 2014.

Les dépenses de fonctionnement (hors rémunération des personnels et dépenses documentaires) étaient très élevées en 2010 (421 037 €). Au titre des diminutions des dépenses, le SCD a mis en place un contrôle des charges et des consommations de fournitures et petit équipement entre autres. En raison d'une gestion plus rigoureuse, le poste « fournitures et petit équipement » a baissé de manière importante en cinq ans et est passé sous la barre des 270 000 € contre 420 000 € en 2010.

Les autres dépenses telles que celles de la formation professionnelle et des missions s'élèvent à 8 073 € sans compter la dotation forfaitaire de 7 500 € versée à Médiadix. Ces dépenses sont en baisse par rapport à 2013 (13 006 €) mais identiques aux dépenses de 2011 (8 530 €).

Ces coûts devraient aller crescendo car les métiers évoluent et les personnels doivent régulièrement se former aux nouvelles pratiques liées à l'évolution des services rendus aux publics.

Les dépenses documentaires

Les dépenses documentaires de la bibliothèque universitaire et des bibliothèques d'UFR intégrées représentent en 2014, 72 % des dépenses du SCD soit 1 161 113 €, soit le même rapport que l'année précédente. Il est à rappeler que le coût de la licence ELSEVIER n'apparaît pas dans le total dépenses en documentation (Cf. supra).

Les dépenses documentaires se répartissent de la façon suivante :

- monographies imprimées (BU et BUFR intégrées) : 403 235 € (35 % des dépenses documentaires) ;

- documentation électronique : 588 851 € (39,4 % des dépenses documentaires). Le montant est régulièrement en hausse : 22 % entre 2010 et 2011 ;

- périodiques imprimés : 263 529 € (22,7 % des dépenses documentaires), soit une diminution de 32 % en 2014, en raison des désabonnements ;

- DVD : 20 879 € (1,8 % des dépenses documentaires), soit 3 % de plus qu'en 2013, une augmentation de 6 % de 2012 à 2013 et 48 % de 2011 à 2012. Grâce à l'achat croissant de DVD, le SCD possède un secteur audiovisuel riche qui a vu doubler ce type de support en 4 ans ;

- deux nouvelles ressources ont fait leur entrée parmi les ressources documentaires : les bandes dessinées (environ 3 000 €) en 2012 et les livres électroniques (plus de 12 500 €) en 2014. Il est encore tôt pour en tirer des conclusions pérennes mais leur utilisation montre déjà un franc succès et leurs dépenses méritent d'être citées dans ce rapport. Ces secteurs sont en plein essor.

Les BUFR intégrées (PST Ville-d'Avray, SPSE et LCE) ont dépensé pour 64 698 € de ressources documentaires. Le montant affiche un taux d'exécution réalisé par rapport aux budgets alloués de 95 %.

La part du budget allouée à la documentation est en augmentation : 1 199 066 € en 2013, 1 214 307 € en 2012 et 1 178 852 € en 2011, soit 9 % d'augmentation en quatre ans.

3.5 INFRASTRUCTURES

La bibliothèque universitaire dispose d'une surface 15 900 m² ainsi répartis :

- 8 729 m² pour les salles de lecture offrant aux lecteurs 1 242 places assises
- 2 741 m² de circulation, salles de réunion et d'espaces divers
- 2750 m² pour les magasins dans la tour centrale
- 1 680 m² de bureaux et d'espaces de travail interne

Le bâtiment abrite également la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.

L'existence d'une équipe technique sur place (7 agents) est indispensable pour l'entretien et la maintenance de ces locaux, y compris le Musée d'Histoire Contemporaine sur le site des Invalides à Paris. L'activité du Service technique a été marquée en 2014 par la prise de poste d'un nouveau responsable en avril, suivi de la création en novembre d'un poste d'adjoint au responsable.

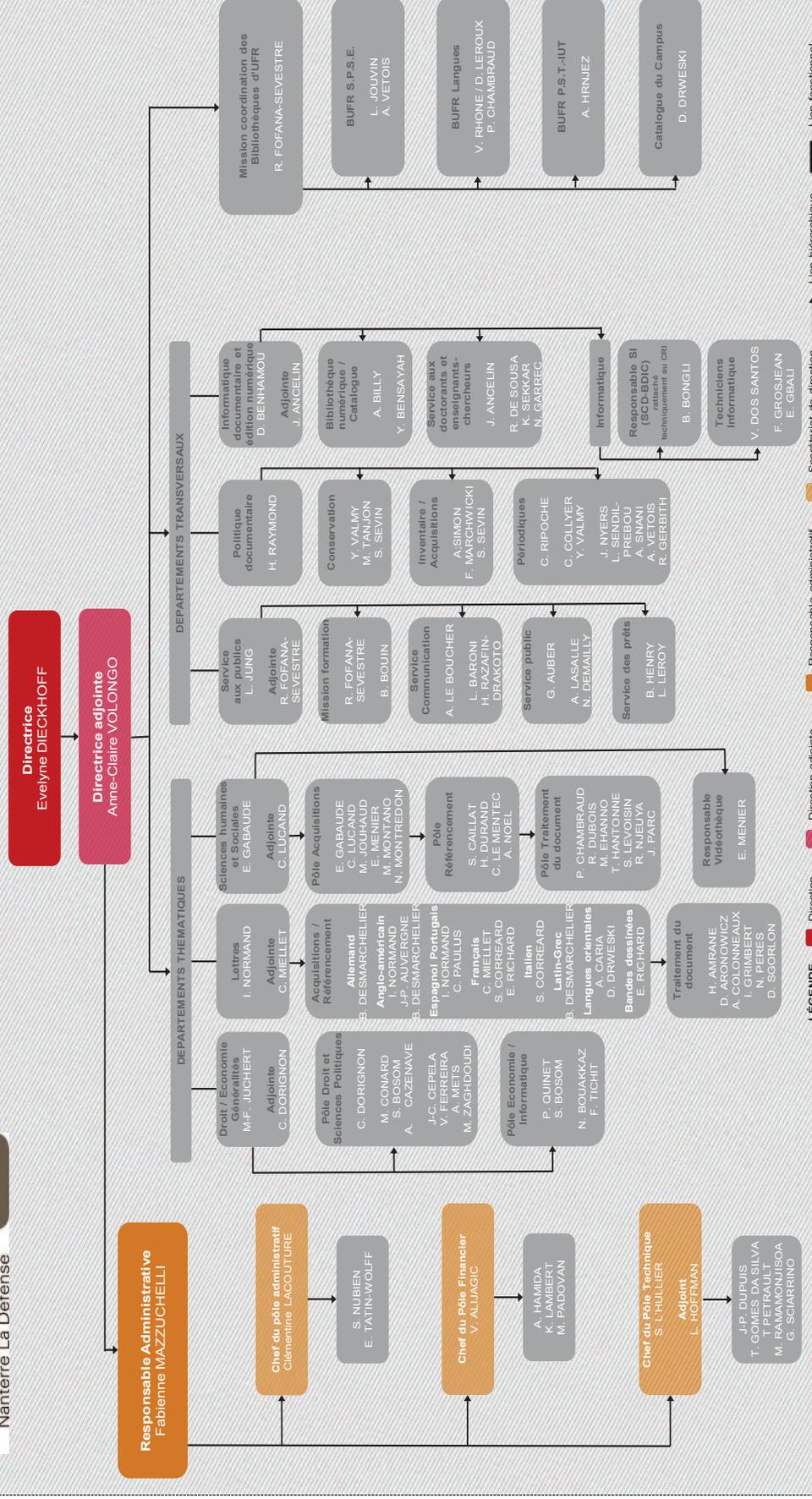
En dehors de sa fonction première qui est d'assurer la maintenance légère des locaux et des équipements, le service technique est régulièrement amené d'une part à assurer les aménagements nécessaires à l'évolution des services, d'autre part à effectuer la maintenance curative des ouvrages dans un état de dégradation avancé. Durant ces dernières années, l'équipe technique a ainsi effectué de nombreux travaux d'électricité pour la mise aux normes du bâtiment ainsi que des travaux de rénovation de bureaux. Les agents ont également participé aux chantiers de rénovation des salles de lecture (Sciences sociales, Sciences humaines, Droit) en prenant en charge une partie des travaux d'électricité et de peinture.

Entre 2010 et 2014, les chantiers engagés à la bibliothèque ont permis une collaboration plus étroite avec le service du Patrimoine de l'université. Architecte de formation, le responsable de l'équipe technique arrivé en 2014 a su prendre en compte les spécificités architecturales du bâtiment, dernière œuvre de l'architecte Édouard Albert, pour faire évoluer les espaces de la bibliothèque dans le respect des normes actuelles mais aussi dans la fidélité à l'esprit de son créateur.

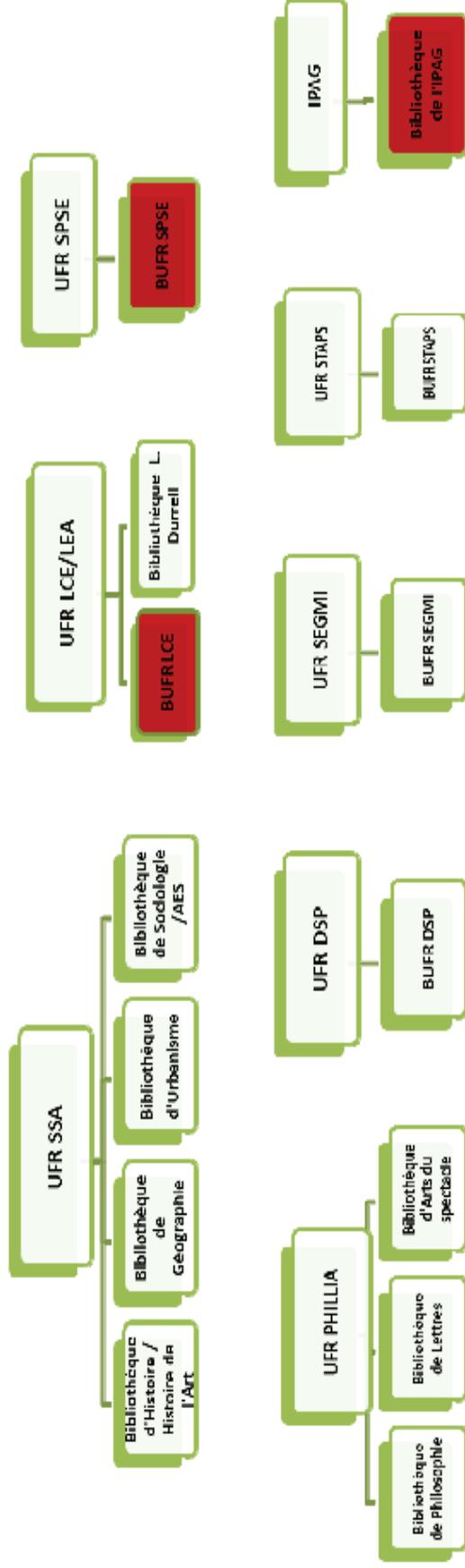
Outre le réaménagement successif de plusieurs plateaux de lecture, la bibliothèque a bénéficié de plusieurs transformations qui ont amélioré le confort des usagers et du personnel : nouvelle sonorisation des salles de lecture, aménagement d'une nouvelle vidéothèque, création d'une salle de convivialité pour le personnel, aménagement d'une salle de réunion et de trois salles de formations.

La bibliothèque bénéficie actuellement d'audits sur le confort thermique et acoustique du bâtiment, dans le cadre du dispositif Éco-campus 2015 mis en place à l'université.

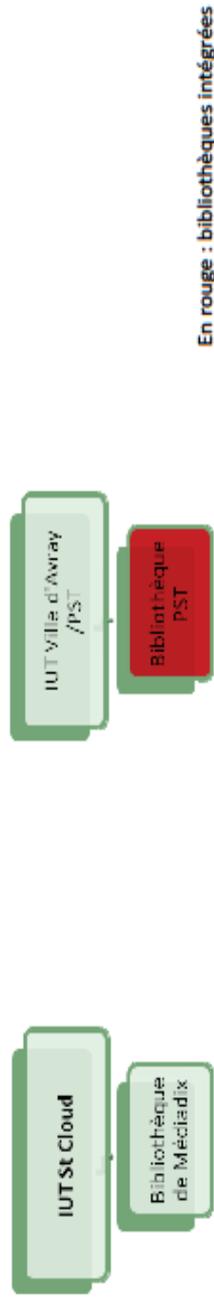
ANNEXES



Bibliothèques de composantes



Bibliothèques hors campus



En rouge : bibliothèques intégrées

DONNÉES CHIFFRÉES

1. LE PERSONNEL

Tableau 1 - État général des emplois au 31 décembre 2014

	Postes budgétaires au 01.01.2014	FLUX SORTANT année 2014	FLUX ENTRANT année	Postes budgétaires au 31.12.2014	Effectif 2014	ETP 2014
Conservateur général	1			1	1	1
Conservateurs	13			13	15	12,78
Bibliothécaires	5			5	8	4,7
Bibliothécaires adjoints spécialisés	24	1	1	24	27	23,64
Magasiniers	31	1		30	38	28,37
TOTAL BIBLIOTHEQUES	74	2	1	73	89	70,49
Ingénieur d'études	4			4	6	3,67
Techniciens	9	1	1	9	9	8,6
ATRF	6			6	6	6
TOTAL ITRF	19	1	1	19	21	18,27
SAENES	0			0	0	0
ADJAENES	5			5	9	4,87
Conducteur Auto	0			0	0	0
TOTAL ASU	5	0	0	5	9	4,87
Total toutes filières confondues hors RTP	98	3	2	97	119	93,63
<i>Total 2013</i>	<i>98</i>			<i>98</i>	<i>117</i>	<i>93,31</i>
<i>Total 2012</i>	<i>100</i>			<i>100</i>	<i>114</i>	<i>97,31</i>
<i>Total 2011</i>	<i>104</i>			<i>104</i>	<i>118</i>	<i>98,23</i>
<i>Total 2010</i>	<i>107</i>			<i>107</i>	<i>118</i>	<i>105,6</i>
<i>Total 2009</i>	<i>100</i>			<i>100</i>	<i>96</i>	<i>87,99</i>
Emplois temporaires						
RTP BIBAS	3		2	2	2	1,88
RTP ADJAENES	1	1	1	0	1	0,63
Total emplois temporaires	4	1	3	2	3	2,51
EMPLOIS PERMANENTS ET TEMPORAIRES	102			99	122	96,14

Tableau 2 - Répartition par branche d'activité

	BAP F	BAP I	BAP E	BAP G	Total
	Bibliothèque	Administrative	Informatique	Technique	
CAT A	25	1	1	3	30
CAT B	34	2	3	0	39
CAT C	42	6	0	5	53
Total	101	9	4	8	122

BILAN SOCIAL

Tableau 3 - Répartition par âge en 2014

Age	EN 2014					total
	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans	
Catégorie A	11	6	3	8	2	30
Catégorie B	10	8	10	10	2	40
Catégorie C	7	5	23	9	8	52
TOTAL	28	19	36	27	12	122
2014	22,95%	15,57%	29,51%	22,13%	9,84%	
2013	19,51%	18,70%	26,83%	25,20%	9,76%	
2012	9,65%	23,68	29,82	28,07	8,78	
2011	11%	23,73	25,42	29,66	10,17	

Tableau 4 - Répartition par sexe en 2011 et 2014

Sexe	Année civile 2011		Année civile 2014	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	5	21	6	24
Catégorie B	4	31	9	30
Catégorie C	21	36	18	35
TOTAL	30	88	33	89
%2014			27,05%	72,95%
% 2013			24,39%	75,61%
% 2012			26,32%	73,68%
% 2011			25,12%	74,58%

Tableau 5 - Répartition par niveau d'études en 2011 et 2014

Diplôme	en 2011						en 2014					
	< bac	Bac	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5	< bac	Bac	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5
Catégorie A	0	3	0	3	6	14	0	0	0	4	4	22
Catégorie B	6	5	3	10	7	4	2	8	4	11	10	5
Catégorie C	30	12	3	7	1	4	21	15	2	7	2	5
TOTAL	36	20	6	20	14	22	23	23	6	22	16	32
2014 en %							18,85%	18,85%	4,92%	18,03%	13,11%	26,23%
2013 en %							21,14	20,33	6,5	17,89	11,38	22,76
2012 en %							26,32	17,54	6,14	19,3	11,4	19,3
2011 en %							30,52	16,95	5,08	16,95	11,86	18,64

Tableau 6 - Ancienneté au SCD en 2014

Ancienneté	< 2 ans	2 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 20 ans	> 20 ans
Catégorie A	12	9	6	2	0	1
Catégorie B	12	8	5	6	7	1
Catégorie C	15	2	10	12	8	6
TOTAL	39	19	21	20	15	8
% 2014	32%	16%	17%	16%	12%	7%
% 2013	28,46%	18,70%	21,95%	20,33%	8,13%	2,44%
% 2012	22,81%	21,93%	30,70%	15,79%	6,14%	2,63%
% 2011	23%	20%	30%	17%	7%	3%

Tableau 7 - Emploi des tuteurs documentaires en 2014

	2014	2013	2012	2011
Heures rémunérées de tutorat	179,5	285,5	243	498
Nombre d'étudiants formés	1 216	1 935	3 680	3 261
Nombre de séances organisées	91	125	191	203
Nombre d'heures consacrées	179,5	285,5	308	414
Nombre de séances réalisées	81	118	182	

Tableau 8 - Répartition des heures de monitorat par service en 2014

Services	2014	Dont Subvention RIF*	2013	Dont Subvention RIF	2012	Dont Subvention RIF	2011	Dont Subvention RIF
Service aux publics	2 249,00		1 967,00		2 044,00		2 568,95	
Droit / Eco	1 825,25		1 730,25		1 467,00		1 001,83	
Vidéotheque	870,00		1 079,00		1 522,00		508,58	
Mediadix	0,00		276,50		332,00		313,50	
Total monitorat BU	4 944,25		5 052,75		5 033,00		4 079,36	
LCE	1 458,00		1 311,50		1 315,00		1 086,50	
SPSE	1 520,00		1 445,00		1 503,00		927,50	
IUT	853,00		1 196,00		1 467,00		854,50	
Total BUFR	3 831,00		3 952,50		4 285,00		2 868,50	
Total monitorat SCD 2014*	8 775,25	2 801,12	9 005,25	3 440,86	9 318,00	2 956,02	6 947,86	2 956,02
ETP 2014	5,46	1,74	5,60	2,14	5,80	1,84	4,32	1,84
Total monitorat SCD 2013	9 005,25	3 440,86						
ETP 2013	5,60	2,14						
Total monitorat SCD 2012	9 318,00	2 956,02						
ETP 2012	5,80	1,84						

* Le nombre d'heures de monitorat subventionnées a été revu en fonction du coût chargé (14,28 €).

2. LE BUDGET

Tableau 9 - Recettes 2011-2014

Années	2011	2012	2013	2014
Dotation université y compris entretien du bâtiment, projets spécifiques)	1 166 691	1 174 727	910 999	877 874
Droits de la bibliothèque	532 491	616 150	626 396	733 106
Subvention Région Ile-de-France	43 290	226 999	48 000	50 698
Reversements par les composantes	109 861	107 685	105 255	89 478
Recettes propres	132 002	48 681	77 477	52 650
Total	1 987 929	2 174 242	1 768 127	1 803 806

Tableau 10 - Dépenses 2011-2014

Années	2011	2012	2013	2014
<i>Personnel</i>	149 663	134 198	131 063	127 535
<i>Documentation</i>	1 178 852	1 214 307	1 197 939	1 161 113
<i>Conservation</i>	62 831	49 673	64 233	60 458
<i>Informatique</i>	171 097	42 825	46 384	59 910
<i>Mobilier et équipement (magasin, salles de lecture, bureaux)</i>	152 233	503 883	105 205	51 740
<i>Gestion (logistique, fournitures, reprographie, maintenance hors informatique, divers)</i>	105 027	292 362	70 461	108 518
<i>Travaux entretien du bâtiment</i>	43 785	42 944	40 218	32 205
<i>Formation professionnelle et missions</i>	8 530	12 165	13 006	8 073
Total	1 872 017	2 292 356	1 668 509	1 609 551
BUDGET REEL				1 654 939
Budget non consommé dans l'année	208 355	78 502	51 577	45 388

Tableau 11 - Répartition des dépenses documentaires

		2011	2012	2013	2014
Monographies	en €	447 846	447 013	369 517	403 235
	<i>% des dépenses documentaires</i>	38	37	31	35
Périodiques	en €	335 800	336 388	348 651	263 529
	<i>% des dépenses documentaires</i>	28,5	27,7	29,1	22,7
Ressources électroniques	en €	385 261	411 855	460 692	457 868
	<i>% des dépenses documentaires</i>	32,7	34	38,5	39,25
DVD	en €	9 946	19 051	20 206	20 879
	<i>% des dépenses documentaires</i>	0,8	1,3	1,4	1,8
E-books	en €				12 661
	<i>% des dépenses documentaires</i>				1
Bandes dessinées	en €				2 942
	<i>% des dépenses documentaires</i>				0,25
TOTAL		1 178 852	1 214 307	1 197 939	1 161 113

CHIFFRES CLÉS 2010-2014

DONNEES BUDGETAIRES (en euros)

RECETTES	2010	2011	2012	2013	2014
Dotation	1 125 391	1 166 691	1 174 727	910 999	877 874
Droits d'inscription	549 041	532 491	616 150	626 396	733 106
Subventions	42 664	46 884	226 999	48 000	50 698
Ressources propres	146 101	241 863	156 366	182 732	142 128

DEPENSES	2010	2011	2012	2013	2014
Documentation	1 102 697	1 178 852	1 214 307	1 197 939	1 161 113
Fonctionnement	421 037	391 269	439 968	234 302	269 163
Personnel sur ressources propres	216 289	149 663	134 198	131 063	127 535
Équipement	121 503	152 233	503 883	105 205	51 740

RESSOURCES HUMAINES

	2010	2011	2012	2013	2014
Personnel (en ETP⁸)	113,72	98,23	105,1	97,7	96,14
Bibliothèque	77,52	69,43	75,3	70,5	70,49
ITRF	16,33	13,9	16,41	18,6	18,27
ASU	11,75	7,11	5,6	4,6	4,87
Contractuels	8,12	7,79	7,79	4	2,51

Personnel sur ressources propres	2010	2011	2012	2013	2014
Moniteurs étudiants	57	59	53	53	48
▪ Nombre d'heures	12 292	10 412	9 650	9 005	8 556
▪ ETP	8,12	6,51	6,48	5,6	5,46
Tuteurs documentaires	8	5	5	4	3
▪ Nombre d'heures	1 504	498	243	285	179,5
▪ ETP	0,94	0,3	0,15	0,17	0,11

⁸ Équivalent Temps Plein

FORMATION DES ÉTUDIANTS

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de sessions en Licence	134	182	182	195	108
Master/Doctorat	15	21	64	38	96
Total	149	203	246	233	204
Nombre de participants en L	1887	2909	3680	3506	2461
Master/Doctorat	210	352	500	736	903
Total	2097	3261	4180	4242	3364
Nombre d'heures en Licence	220	414	308	401	174

COLLECTIONS SUR SUPPORT PAPIER- Bibliothèque universitaire

	2011	2012	2013	2014
Monographies en libre accès (titres)	228 004	244 962	206 306	203 693
Monographies en libre accès (exemplaires)	350 963	347 917	292 761	292 902
Monographies en magasin (titres)	99 776	112 182	150 085	161 335
Monographies en magasin (exemplaires)	107 986	121 964	163 203	174 899
Périodiques (titres)	2 803	2790	2798	3307
Thèses (titres)	7 329	7 565	8 121	8 135
Thèses (volumes)	14 992	15 130	15 310	15 233
TOTAL BU (titres)	337 912	367 499	367 310	376 470
TOTAL BU (exemplaires, sauf périodiques)	473 941	485 011	471 274	483 034

COLLECTIONS SUR SUPPORT PAPIER- Bibliothèques d'UFR

	2011	2012	2013	2014
Monographies (exemplaires)	136 447	149 232	145 648	150 000
Périodiques (titres)	1402	1 399	1 390	701
TOTAL BUFR	137 849	150 631	147 038	150 701

TOTAL BU + BUFR (exemplaires, sauf périodiques)	610 388	634 243	616 922	633 735
--	----------------	----------------	----------------	----------------

COLLECTIONS AUDIOVISUELLES ET NUMÉRIQUES - Bibliothèque universitaire

	2011	2012	2013	2014
VHS+DVD	8 026	9 294	10 471	11 005
Collections d'e-books	2	3	8	13
Périodiques électroniques	58 000	64 227	57 453	50 832
Bases de données	80	89	90	90
Thèses électroniques	382	503	656	853

ACQUISITIONS – Bibliothèque universitaire

	2010	2011	2012	2013	2014
Monographies (exemplaires)	16 049	13 379	13 816	13 333	13 168
Périodiques papier (titres)	1 407	1 382	1 141	1 315	1 112
DVD (titres)	403	696	806	526	526
Collections de livres électroniques	2	2	1	5	5
Bases de données	43	45	47	47	51

ACQUISITIONS – Bibliothèques d'UFR

	2010	2011	2012	2013	2014
Monographies (exemplaires)	NC	4 737	4 638	4 002	3 427
Périodiques (abonnements)	NC	479	463	456	450

FRÉQUENTATION

Nombre d'entrées annuelles	2010	2011	2012	2013	2014
Bibliothèque universitaire	776 850	825 691	810 319	806 136	825 194
DSP			100 000	100 000	88 500
IUT Ville d'Avray			58 344	56 835	42 751
LCE			47 761	55 248	48 000
Médiadix			25 247	21 321	21 594
SEGMI			66 109	73 602	70 471
Socio/AES			6 000	8 000	10 065
SPSE			66 468	65 843	74 929
Aménagement/Urbanisme	NC	NC	753	768	978
IPAG			NC	NC	SO
Géographie			NC	642	547
Histoire/Histoire de l'art			58 415	47 458	48 280
Lettres et Sciences du			3 900	SO	SO
Philosophie			5 000	5 000	5 000
TOTAL SCD			1 248 316	1 240 853	1 236 309

NOMBRE DE PRÊTS À DOMICILE

	2010	2011	2012	2013	2014
Bibliothèque universitaire	184 943	225 756	244 445	222 454	217 432
DSP	300	1 435	1 128	1 234	1 498
IUT Ville d'Avray	2 538	3 064	2 957	3 817	2 821
LCE	1 347	3 114	4 464	4 908	4 488
Médiadix	3 436	3 124	3 357	3 026	2 950
SEGMI	2 827	4 819	5 849	5 212	4 709
Socio/AES	1 606	1 596	1 113	1 335	1 758
SPSE	5 826	6 172	6 373	6 179	6 213
Aménagement/Urbanisme	361	369	317	476	449
IPAG	344	919	1 107	571	250
Géographie	SO	SO	SO	445	769
Histoire/Histoire de l'art	SO	SO	SO	SO	SO
Lettres et Sciences du	SO	SO	SO	SO	SO
Philosophie	NC	4 500	4 500	4 500	4 500
PEB (demandes émises)	418	531	412	380	314
PEB (demandes reçues)	1 607	1 370	973	1 024	690
PEE⁹	176	201	197	212	164
TOTAL	205 729	256 970	277 192	255 773	249 005

⁹ Prêt aux Étudiants Empêchés